

Livres reçus : publications récentes

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **33 (1969)**

Heft 129-130

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LIVRES REÇUS. PUBLICATIONS RÉCENTES

— Ont récemment paru dans diverses collections :

Dans *Romanica Helvetica*, Francke, Berne, le vol. 78 : Ricarda LIVER, *Die subordinierenden Konjunktionen im Engadinischen des sechzehnten Jahrhunderts. Ein Beitrag zur Frühgeschichte des Rätoromanischen Schriftsprache*. 1969, 153 pages. Thèse de l'Université de Berne, dirigée par M. Heinimann. C'est une description de la morpho-syntaxe des diverses subordonnées : temporelles, causales, finales, consécutives, conditionnelles, concessives, relatives.

Dans *Études romanes de Lund*, publiées par M. Alf Lombard, le vol. XVII : Elsa NILSSON, *Les termes relatifs et les propositions relatives en roumain moderne. Étude de syntaxe descriptive*. 1969, Gleerup, Lund, 208 pages. Cette « première thèse de doctorat suédoise consacrée à un problème de linguistique roumaine » est une description très précise, illustrée de nombreux exemples des divers outils et des constructions relatives en roumain.

Dans *Filologia moderna* de la Faculté des Lettres et Philosophie de l'Université de Turin, éd. Giappichelli, un vol. II : Gian Luigi BECCARIA, *Spagnolo e Spagnoli in Italia. Riflessi iberici sulla lingua italiana del cinque e del seicento*. 1968, xxxvi + 377 pages. Cet important travail est d'autant plus méritoire que son auteur n'a pu s'appuyer sur un dictionnaire historique qui manque encore pour la langue italienne. Après une vue panoramique des divers secteurs de la pénétration de l'espagnol (p. 19 à 135), l'auteur conte un épisode, celui du piémontais *creada* « domestique » (p. 137 à 160); il donne ensuite des exemples des choix préférentiels, qui indiquent un comportement social, *flemma*, *sussiego*, *proveccio*... (p. 161 à 207). Sous le titre « Convergenze culturali » il étudie l'histoire de *brio*, *disinvoltura*, *lindo*, *bizarro* (p. 209 à 255). Un dernier chapitre traite de l'« espagnolisme » littéraire (p. 257 à 322).

Dans la *Bibliothèque française et romane* du Centre de Philologie et de Littératures romanes de Strasbourg, Paris, Klincksieck, le vol. 16 de la série A (Manuels et études) : Jean-Claude CORBEIL, *Les structures syntaxiques du français moderne. Les éléments fonctionnels dans la phrase*. 1968, 197 pages. Après une introduction consacrée à la méthode de travail et spécialement à la statistique, l'ouvrage est divisé en deux parties : analyse syntaxique, analyse statistique. M. Corbeil, chargé d'enseignement à l'Université de Montréal, a préparé cette thèse à Strasbourg sous la direction de MM. Pottier et Muller.

Dans *Nuova raccolta di Classici italiani annotati*, dirigée par M. G. Contini, Einaudi, Turin, le vol. 7 : Bono GIAMBONI, *Il Libro de' vizî e delle virtudi e il trattato di virtù e di vizî*, a cura di Cesare SEGRE. 1968, xxxvi + 185.

Dans les *Beihefte zur Zeitschrift für Romanische Philologie*, le fasc. 117 : Lothar WOLF, *Sprachgeographische Untersuchungen zu den Bezeichnungen für Haustiere im Massif Central, Versuch einer Interpretation von Sprachkarten*. Niemeyer, Tübingen, 1968, 146 pages. L'auteur prend comme base un dépouillement des cartes de l'ALF, de l'ALMC, de l'ALLo, de l'ALLY qui se rapportent à son sujet, il y a joint un dépouillement d'autres sources, notamment littéraires. L'étude qu'il fait ensuite est donc bien documentée. On ne pourra désormais s'occuper des noms d'animaux domestiques dans le domaine gallo-roman sans consulter ce volume.

Continuant sa belle collection de *Cynegetica*, M. Gunnar TILANDER vient de nous donner un fascicule XVII, intitulé *Littre et Remigereau comme lexicographes et Miscellanea cynegetica* (Karlsham, 1968, 200 pages). Les 127 premières pages de ce volume, dédié à la mémoire « du grand lexicographe Maître des maîtres » Émile Littré, est une critique du livre posthume de Remigereau « *Recherches sur la langue de la vénerie*. Viennent ensuite des *Miscellanea cynegetica*.

Romanische Etymologien, tel est le titre d'une nouvelle collection, éditée par MM. Harri MEIER et Wolfgang ROTH. Le 1^{er} fascicule a paru en 1968 : *Vermischte Beiträge*, Heidelberg, Carl Winter, 176 pages. Il comporte des études de MM. V. ARVINTE, U. L. FIGGE, J. GERIGHAUSEN, A. GREIVE, A. di LUZIO, H. MEIER, W. ROTH, M^{me} Ch. SCHLINDWEIN, M. W. D. STEMPEL.

— Recueils de Mélanges.

Sous le titre *Essays on linguistic themes* (Oxford, Basil Blackwell, 1968, xviii + 415 pages, relié) M. Yakov MALKIEL a réuni treize articles, dispersés jusqu'alors dans diverses revues. On aimera retrouver ainsi groupées ces études qui, pour leur auteur, expriment particulièrement bien sa pensée.

Annales Universitatis Turkuensis, Mélanges de philologie et de linguistique offerts à Tauno Nurmela, Turku, 1967, 167 pages. L'ouvrage commence par un hommage d'Eino KROHN à « Tauno Nurmela, homme de culture », au professeur, au savant, à l'administrateur, et surtout à l'éducateur d'hommes (p. 5 à 16). Viennent ensuite 14 articles dont 4 intéressent la linguistique romane : A. GRAUR, *Rôle de l'imitation dans les changements linguistiques*, p. 61-65 ; Erik von KRAEMER, *Sémantique de l'ancien français gab et gaber comparée à celle des termes correspondants dans d'autres langues romanes*, p. 73-90 ; Marjatta WIS, *Ein deutscher Palästina-Pilgerbericht als Quelle italienischer Seetermini*, p. 135-143 ; Guy RAYNAUD de LAGE, *Retouches au lexique du Roman de Thèbes*, p. 161-167.

Le 2^e fascicule des *Studi linguistici Salentini*, publié par l'Associazione linguistica Salentina, s'intitule : *προτίρησις, Scritti in onore di Vittore Pisani* (Lecce, 1969, 169 pages). Ce mot grec, toujours vivant dans les dialectes calabrais et salentins, est traduit par « diritto di prelazione ». C'est un beau titre pour un recueil de Mélanges offerts à leur maître et ami par P. SALAMAC, F. SEBASTE, O. PARLANGÈLI, E. ALBANESE, P. MINERVI, C. PRATO, G. B. PELLEGRINI, G. FALCONE, C. SANTORO, C. GRASSI, G. MAZZOTTA, G. B. MANCARELLA.

— Divers.

Gustav INEICHEN, *Repetitorium der altfranzösischen Lautlehre*, Erich Schmidt, Berlin, 1968. C'est, en 76 pages, un aide-mémoire de phonétique historique du français.

Henri BONNARD, *Synopsis de phonétique historique*, 2^e édition, 1968, J. Touquet, Paris, polycopié, 30 pages. C'est, sur le même sujet que le précédent, un résumé utile aux étudiants. Mais les résumés servent-ils à d'autres qu'à ceux qui les ont composés ?

Y. LEBRUN, *Anatomie et physiologie de l'appareil phonatoire*, Labor et Nathan, Paris-Bruxelles, 1968, 103 pages. Planches de dessins, photos et tracés, de la p. 57 à la p. 96.

Académie Royale de Langue et de Littérature française, *Destin de la langue française*, Discours de MM. M. DELBOUILLE, F. LECOY, A. CHAMSON, P. WIGNY, Bruxelles, Palais des Académies, 1967, 36 pages.

Consiglio Nazionale delle Ricerche, *Questionario per la carta dei dialetti italiani*, Bari, 1967, 66 pages + planches. — Document important pour les dialectologues de tous pays.

Signalons l'apparition d'une nouvelle revue, *Langue française*, éditée par Larousse. Le premier fascicule, de février 1969, est consacré à la syntaxe. On y trouvera des articles signés R. L. WAGNER, H. BONNARD, M. ARRIVÉ, J. DUBOIS, R. LAGANE, M. GROSS, J. PINCHON, J.-Cl. CHEVALIER.

Dans *Studier i modern spraketenskap (Acta Universitatis Stockholmiensis)*, nouvelle série, n° 3, M. LECHANTEUR vient de publier un article, *Quelques traits essentiels des parlers de la Basse-Normandie et plus particulièrement du département de la Manche* (p. 185-224, 3 cartes dans le texte), qu'il faut signaler, parce que la Normandie est une province pour le moment trop délaissée des dialectologues. Je souhaite que M. Lechanteur, bon connaisseur de ces parlers, nous donne l'ouvrage dont cet article est l'annonce, et que M. Lepelley, qui a pris courageusement la lourde tâche de l'Atlas normand, réussisse bientôt dans cette grande entreprise.

P. GARDETTE.

COMPTES RENDUS.

Ferdinand de SAUSSURE, *Cours de linguistique générale*, Édition critique par Rudolf ENGLER. Tome 1. 1968, Otto Harrassowitz, Wiesbaden. Un vol. 31 × 22 cm, de 515 + 515 pages.

On sait de quelle façon Charles Bally, Albert Sechehaye et Albert Riedlinger s'y prirent pour préparer l'édition du *Cours de linguistique générale* à l'aide des cahiers de ses élèves. Devant les témoignages divers et parfois contradictoires d'une pensée qui avait évolué entre le début du Cours et la fin, les éditeurs avaient choisi avec raison « d'assimiler et de reconstituer ». « Mais la perfection formelle du texte (ainsi obtenu) conduisit toujours plus à identifier l'expression du maître avec celle du Cours ». Une longue discussion devait s'ensuivre et finit par porter sur les formules elles-mêmes. Qu'avait vraiment dit le maître ? Que lui avait-on prêté ? Une édition critique du *Cours* apparut nécessaire, R. Godel le dit clairement. Mais comment faire une édition critique à partir de tels documents ? Établir un nouveau texte, en le munissant d'un appareil critique où figureraient toutes les variantes ? N'était-ce pas présomptueux vis-à-vis des précédents éditeurs ?

La meilleure solution était de séparer nettement les sources du *Cours* et d'en donner une édition synoptique. D'où la présentation du volume en six colonnes. La première reproduit le texte du *Cours* publié en 1916, avec les variantes des éditions de 1922 et de

1931. Les colonnes 2, 3 et 4 présentent les sources connues de Bally et Sechehaye. Les colonnes 5 et 6 donnent des sources retrouvées par R. Godel.

Ainsi, grâce au travail de R. Engler nous possédons la meilleure des éditions possibles du *Cours* fameux. Certes un tel ouvrage n'est pas un livre de poche, le maniement n'en est pas aisé, malgré le soin pris de faire figurer en face les uns des autres les passages parallèles. Mais on nous promet un volume d'index, qui sera le bienvenu. Et, dès maintenant, il faut dire l'admiration et la reconnaissance qu'inspire cette édition modèle.

P. GARDETTE.

Paul M. POSTAL, *Aspects of Phonological Theory*. Harper and Row, New York, 1968. I vol., 326 p..

S'il est vrai, comme André Martinet naguère l'affirmait dans un hebdomadaire, que les linguistes n'ont de divergences que « sur certaines interprétations ou sur certains points de détail », Paul M. Postal diverge avec vigueur. Pour bien l'entendre il faut assurément le situer dans le contexte américain, car c'est à ses seuls compatriotes, les disciples de Bloomfield, qu'il en a, et presque tous ses exemples sont empruntés aux langues indiennes.

Dans une première partie, qui occupe les deux tiers du livre, il s'attache à réfuter « Autonomous Phonology », le système selon qui « il y a un niveau phonologique de structure linguistique indépendant qui... doit se caractériser par une totale indépendance de l'information grammaticale ou syntaxique ». Il s'en prend, en un mot, à cette étrange inhibition en face du « mentalisme » remis en honneur récemment par Chomsky, inhibition qui serait due aux tendances « physicalistes, positivistes, behavioristes » des années 30-40... « La fonction basique de la phonologie prise dans son ensemble » serait, selon lui, « de décrire » non pas comment on prononce, mais « comment chaque phrase... engendrée par la syntaxe, doit être prononcée. » Il faut donc tenir compte de la règle intériorisée dans le locuteur indigène, de ce qu'il veut dire. Pareil à l'ordinateur qui a son programme, il a son code (la « langue » de Saussure), et les organes phonateurs ne sont que des médiateurs plus ou moins fidèles. Celui qui demande un « fer te pière » quand il a soif vise un monème différent de celui qu'il emploierait pour demander un fer à repasser... Sûr de son fait, il fonce sur l'adversaire : l'argument de base de la « Phonologie autonome » est une « fallacy » et la « Phonologie stratificationnelle » est « incohérente »...

La seconde partie du livre « Sur le caractère mentaliste des prétendus changements de sons » est plus facile à lire. Nous conseillerions quant à nous de commencer par là. Postal, cette fois, passe de la synchronique à la diachronique, et nous l'avons trouvé le plus souvent fort convaincant. Prenant à parti toujours l'attitude behavioriste qui refuse d'aller au-delà du phénomène, il montre l'invraisemblance d'une « philologie » qui prétend expliquer l'évolution des langues par le seul jeu des organes phonateurs et des transformations graduelles insensibles. Il cite le cas des dialectes où les femmes ne doivent pas prononcer comme les hommes, des modèles qu'on imite consciemment parce qu'ils s'expriment d'une façon plus distinguée... Il demande comment une métathèse peut s'opérer par passages graduels, comment le /x/ de l'allemand « lachen » a pu se transformer insensiblement en l' /f/ de l'anglais « laugh »...

C'est un livre solide et stimulant. Son seul défaut, si c'en est un, est de ne s'adresser qu'à des étudiants très avertis de la problématique post-bloomfieldienne aux États-Unis.

Marius PERRIN.

Alberto VARVARO, *Storia, problemi e metodi della linguistica romanza*, Liguori-Napoli, 1968, 414 pages, L. 5 000.

Ce manuel, destiné aux grands étudiants et à leurs maîtres, est conçu avant tout comme une histoire de la linguistique romane. Les cinq premiers chapitres vont des origines (*Las Razos de trobar*, *Leys d'amor...*) jusqu'à Gilliéron. Diez, comme il convient, occupe à lui seul le chapitre 2. Une place particulière est faite à Ascoli, dont on aimera à voir rappeler les découvertes à propos de la dialectologie (p. 104 et ss.) et du problème du substrat (p. 167 et ss.). Le chapitre 6 traite de la méthode géographique avec Gilliéron, l'AIS et Bartoli ; on remarquera, p. 208 à 212, une présentation de cette méthode, faite à l'aide de la précieuse brochure que K. Jaberg publiait dès 1908 sous le titre *Sprachgeographie* (republiée en espagnol par M. Alvar), dans laquelle le jeune disciple de Gilliéron orientait la « géologie » de son maître vers une recherche « géographique ». Les cinq derniers chapitres traitent tour à tour de la linguistique idéaliste de B. Croce et de K. Vossler, de l'onomasiologie, de quelques problèmes (chronologie relative, fractionnement de la Romania, la scripta, l'apport de la toponomastique ; noter une carte intéressante des toponymes longobards dans le centre et le sud de l'Italie, p. 321), de Ferdinand de Saussure, enfin de la linguistique structurale. En résumé, voici sur un vaste sujet un volume bien documenté, à jour, personnel, et agréable à lire.

P. GARDETTE.

A. J. GREIMAS, *Dictionnaire de l'ancien français jusqu'au milieu du XIV^e siècle*. Paris, Larousse, 1969. Un vol. relié de xv + 675 pages.

Le titre indique la première caractéristique de ce dictionnaire : le domaine qu'il recouvre s'étend de la *Chanson de Roland* à 1350. Ainsi le lexique traité est-il relativement homogène. Et la place ainsi gagnée sur les mots du moyen français a pu être utilisée pour inclure les mots plus rares, les mots savants qui deviennent nombreux à partir de la fin du XIII^e siècle, les dérivés, les termes qui sont toujours vivants en français moderne mais qui avaient des sens différents en ancien français. L'auteur a apporté un soin particulier à préciser les sens divers pris par les mots au cours du moyen âge. Il a le plus possible groupé les mots en familles. Il a précisé la date d'apparition de chacun, ainsi que son étymologie. Enfin il a pris soin d'illustrer par des exemples les termes exprimant des valeurs morales ou sentimentales. Ce petit dictionnaire, dont la rédaction suppose beaucoup de savoir, d'expérience et de patience, marque un progrès sur ceux qui l'ont précédé et qui nous ont rendu, et rendront encore, de bons services. Nul doute qu'il ne connaisse le succès qu'il mérite.

P. GARDETTE.

Peter RICKARD, *La langue française au seizième siècle, Étude suivie de textes*. Cambridge, Aux Presses Universitaires, 1968, vii + 386 pages.

Je proposerais volontiers à l'auteur de cet intéressant ouvrage d'en modifier le sous-titre en imprimant (au lieu de *Étude suivie de textes*) : *Textes précédés d'une étude*. Son livre est en effet une anthologie réunissant des textes de cinquante auteurs du xvi^e siècle (p. 57 à 261), suivie de notes (p. 263 à 313) ainsi que d'un glossaire complet (p. 314 à 381), et précédée d'une étude de quelques aspects de la langue au xvi^e siècle : Le français rival du latin, Le rôle des traducteurs, L'italianisme, L'extension du français en France, Le français hors de France, Les grammairiens, L'orthographe, Les dictionnaires (p. 1 à 52).

La première caractéristique de cette anthologie est d'être plus linguistique que littéraire : à côté de Rabelais, de Montaigne, de Ronsard, on trouvera Ambroise Paré, Jacques Grévin, Bernard Palissy et d'autres auteurs dont les œuvres témoignent d'un développement de la langue technique et scientifique. Une autre caractéristique de cet ouvrage est de présenter les textes dans l'orthographe et avec la ponctuation d'origine. Tout en avouant que « l'aspect d'une page imprimée au xvi^e siècle a de quoi rebuter au premier abord le lecteur moderne », M. R. remarque qu'« il est très facile d'acquérir de nouvelles habitudes visuelles », et qu'il vaut mieux ne pas éloigner le lecteur qui s'intéresse à l'histoire de la langue, de l'aspect véritable du texte à son apparition. On ne saurait trop l'en féliciter.

Cette anthologie rendra de grands services en fournissant des textes très variés dans leur forme originelle, à ceux qui étudient la langue du xvi^e siècle. Elle ne dispensera pas d'avoir sous la main une bonne grammaire, comme celle de M. Gougenheim, par exemple.

P. GARDETTE.

Henri BOURCELOT, *Atlas linguistique et ethnographique de la Champagne et de la Brie*, volume I. *Le temps, la terre*. Éditions du Centre national de la Recherche scientifique, Paris, 1966. Un vol. relié de 35 × 48 cm, de 10 pages d'introduction + 318 cartes + 10 planches d'illustrations et index alphabétique.

Cet atlas fait partie de la collection des *Atlas linguistiques de la France par régions*, fondée autrefois par Albert Dauzat. L'auteur, chargé de Recherche au C. N. R. S., en a été l'unique enquêteur, comme il en est aujourd'hui l'unique auteur, avec l'aide de sa femme qui, dessinatrice, a calligraphié les cartes et établi les croquis et les illustrations. M. Robert Lorient a été le responsable de cet atlas auprès du C. N. R. S.

La Champagne a la réputation d'être, avec l'Ile-de-France, la parente pauvre de nos provinces dialectales. Partout ailleurs le patois est plus ou moins bien conservé ; mais là, dans cette région si proche de Paris que dès le moyen âge il est difficile de distinguer le champenois du francien (du moins dans les textes, mais allez donc imaginer comment l'on parlait dans les foires de Champagne !), il ne faut guère s'attendre à faire des découvertes. Sans se laisser décourager M. Bourcelot a serré son réseau d'enquête et visité 194 localités : en Seine-et-Marne, où l'ALF n'a que 2 points, l'ALCB en a 28 ! Il a rédigé un questionnaire adapté (en collaboration avec M. Leneuf, qui pensait alors être l'enquêteur de la Bourgogne voisine). Le résultat a récompensé cet effort, car aucune de ces cartes n'est dépourvue d'intérêt. Ne pouvant tout dire dans le cadre de ce bref compte rendu, je me bornerai à quelques exemples.

Phonétique. Des traitements peu ou pas notés dans l'ALF apparaissent ici clairement.

La palatalisation consonantique : de *t + y* (*sâtçê*, *sâtçi* « sentier » en Seine-et-Marne et dans la moitié Ouest du domaine, carte 217), de *k +* voyelle d'avant (*tçurê* « curé », c. 160), de *k, g +* voyelle vélaire (*tçu d tçu* « coup de cul », « pente rapide », c. 215, *tçot* « côte », c. 205, *tçueê* « coucher », c. 201, *dçutê* « goûter », c. 191, *tçutr* « coudre » ...), de *kl, gl* (*tçloê* « clocher », c. 158, *édçliz* « église », c. 156), de *k* à la finale (*sotç* « soc », c. 272). Il semble que le foyer de ces palatalisations se trouve en Seine-et-Marne dans la région la plus proche de Paris.

Les cartes 62 (chaleur) et 129 (Chandeleur) permettent de préciser la limite d'extension de la forme parisienne en *-eu* : elles situent presque toute la Haute-Marne dans la région conservatrice de *u* (*çalu*, *êâdelu*, *-uʒ*). De la même manière la carte 193 (ce soir) montre que la forme francienne *swèr*, *swar* s'arrête au bord de la Haute-Marne qui dit *so*, et que, plus au nord, on trouve encore *sor* et *sér* ; la carte 226 (clôture) porte des *kloy* (latin *clēta*) dans les Ardennes. Ainsi se pose avec netteté, dans cette région, le problème de la conservation d'états anciens de la diphtongue issue de *e* libre (*ei*, *oi*) et même le problème de la diphtongaison de *o* fermé ou de sa simple fermeture en *u*.

Citons encore, parmi les problèmes phonétiques, celui de *i* devenant *é* (*mardi*, *mardê*), de la nasalisation intensive (*dîner*, *dênê*, *dênê*), de l'amuïssement des *r* finals de syllabe (*madi* pour *mardi*, *jadê* pour *jardin*).

L'intérêt lexicologique n'est pas moindre. Le vocabulaire technique conserve une foule de vieux mots qu'on aurait pu croire disparus : *kôrê* « faire le 4^e labour » (c. 254), qui est l'afr. *conréer*, et aussi *kôrêy* « terre durcie », c. 251, qui doit être le mfr. *conroi* « glaise battue » (*FEW* 16, 697 b) ; *aplêté*, *èpleté* « travailler vite », c. 286... Certaines cartes montrent le pouvoir créateur que ces parlers ont toujours : l'endroit mal labouré porte, comme dans notre Lyonnais, divers noms d'animaux : *renard*, *veau*, *cochon*, *vache*, *âne*, et même *tortue* (c. 265). Un petit cultivateur est un *argonyé*, un *arcanyé*, un *arcandié*, un *alcotié*, un *aricotyé*, etc. : toutes les fantaisies sont possibles sur le thème *arc-*, *arg-*, *alc-* (c. 246). Un chanoine devient un *chaloine*, un *chamoine*, un *chanoir* (c. 167). Les enfants de chœur sont des *chantéryó*, des *mónyó*, des *chantonó*, des *prétéryó* et des *pti curé* (c. 162). Une place importante est faite d'ailleurs au folklore et aux expressions qui s'y rapportent.

Le second volume de cet atlas est sous presse et j'espère revenir plus longuement, à son propos, à ce domaine dialectal jusqu'ici négligé de la Champagne. Il est remarquable que des thèses importantes comme celles de Ch. Bruneau sur l'Ardenne, d'Oscar Bloch sur les Vosges, de Babin sur l'Argonne et, tout récemment, de J. Chaurand sur la Thiérache et le Laonnais encerclent toute la moitié Nord du domaine champenois. Mais les Vosges et l'Argonne sont de Lorraine, la Thiérache est picarde autant que champenoise, et le domaine de Ch. Bruneau est à la fois picard, wallon, lorrain et champenois. Il appartiendra à M. Bourcelot, riche de la magnifique documentation qu'il a recueillie et qu'il nous présente, de nous donner une description, et si possible une histoire des parlers champenois, de leur phonétique, de leur morpho-syntaxe, et de leur lexique. J'applaudis d'avance à la réalisation de ce programme.

P. GARDETTE.

Eberhard TIEFENTHALER, *Die rätoromanischen Flurnamen der Gemeinden Frastanz und Nenzing*. Romanica Aenipontana, IV. Innsbruck, 1968, VIII + 283 pages, 2 cartes hors texte.

Sr Maria Clarina MÄTZLER, *Romanisches Wortgut in den Mundarten Vorarlbergs*. Romanica Aenipontana, V. Innsbruck, 1968, XXXVII + 133 pages, dont 12 de cartes et de planches.

Robert L. POLITZER, *Beitrag zur Phonologie der Nonsberger Mundart*. Romanica Aenipontana, VI. Innsbruck, 1967, 78 pages.

Je saluais naguère dans cette revue l'apparition du 1^{er} volume des Romanica Aenipontana ; c'était l'étude de M. G. Plangg sur les noms de lieux-dits de Brandnertal (*RLiR*, XXIX, 1965, p. 188). Alwin Kuhn, le fondateur et l'animateur de cette collection nous a quittés, et voici que viennent de paraître ces trois volumes qui en forment les fascicules 4, 5 et 6. Ils sont dignes de l'enseignement du maître trop tôt disparu.

M. Tiefenthaler a étudié les noms de lieux-dits des communes de Frastanz et de Nenzig, situées dans le sud-ouest du Vorarlberg, dans la vallée de l'Ill, tout près du domaine de M. Plangg. On sait que cette région a été autrefois romanisée et qu'il y demeure de précieuses reliques du latin et des langues qui l'ont précédé. Les noms de lieux en sont particulièrement riches. L'étude de ces noms occupe la plus grande partie de l'ouvrage, de la p. 19 à la p. 215. La plupart sont attestés dans les documents d'archives, ce qui donne une base solide à l'étymologie. Une table des etyma, p. 265 à 268, permet d'apprécier le nombre de ces reliques et de trouver facilement les survivances de chaque terme.

Ce sont les noms communs qui ont attiré l'attention de Sr Mätzler. Elle s'est donnée pour tâche d'étudier ceux qui sont d'origine latine ou prélatine dans l'ensemble du Vorarlberg. Elle a trouvé ses matériaux pour partie dans le dictionnaire du Vorarlberg de Leo Jutz, mais elle en a réuni elle-même d'autres au cours d'enquêtes personnelles. Elle les a classés en deux grandes catégories : les mots hérités, latins ou prélatins ; les mots d'emprunt, rhétoromans, francoprovençaux, italiens, français. Parmi ces derniers, certains types francoprovençaux ont eu une extension plus vaste hors du domaine francoprovençal, par exemple *piltš* « mauvais gazon », qui est le frpr. *peille* « gazon », lequel se rencontre aussi en Poitou. Mais il est bien possible que ce terme soit venu au Vorarlberg par le francoprovençal. La classification de Sr Mätzler est, en tout cas, commode et elle donne une bonne hypothèse de travail.

Quant à M. Politzer, de Stanford University, il s'est tourné vers une autre région conservatrice, le Val de Non, au nord de Trente, en Italie. Il a pris ses matériaux dans l'*AIS*, mais il a enquêté lui-même dans cinquante localités. Il apporte ainsi sa contribution à l'étude d'une région qui, depuis Ascoli, a déjà tenté la curiosité de romanistes célèbres.

P. GARDETTE.

1. Giacomo DEVOTO, *Avviamento alla etimologia italiana, Dizionario etimologico*, Firenze, F. Le Monnier (1967), in-8°, XII + 494 p.

2. Giacomo DEVOTO e Gian Carlo OLI, *Vocabolario illustrato della lingua italiana*, I-II, Milano, Selezione dal Reader's Digest, 1967, in-4°, 22 + 1519, 10 + 1584 p., con 32 tavole a colori fuori testo.

1. — Dopo il *Vocabolario etimologico italiano* di Francesco Zambaldi (1889), cioè dopo otto decenni di studi e di attese, l'Italia finalmente, in breve spazio di tempo, ha avuto non uno ma bensì quattro vocabolari etimologici : quello di Battisti e Alessio (1950-57),

di Migliorini e Duro (1950), di A. Prati (1951), di D. Olivieri (1953). Tanto grande è stato l'interesse per la storia del lessico italiano.

Come è stato difficile a fare il primo di codesti dizionari, così non meno impegnativo è stato il compito di farne uno nuovo, il quinto. E nel geniale glottologo di Firenze s'è trovato l'autore ch'ebbe il coraggio di intraprendere anche codesto arduo lavoro. Si trattava infatti o di ripetere semplicemente il già detto da altri studiosi o di dire qualcosa di nuovo dopo una sì lunga esperienza.

Dai precedenti vocabolari etimologici tradizionali — dice il Devoto — « il lettore è immobilizzato in una specie di prigione romanistica », perché il loro limite è il latino. Qui invece si tratta di « un avviamento a una etimologia più moderna » e di qui anche l'originale e discreto titolo del volume.

L'autore divide il patrimonio lessicale italiano in quattro grandi categorie : la prima è costituita da onomatopée, la seconda da prestiti, la terza da latinismi e grecismi, e la quarta massa è data dalle parole latine trasmesse da una generazione all'altra senza interruzione (ital. soldo, lat. SOLĬDUS).

Per uscire dalla detta « prigione », il lettore deve rendersi conto che il latino è una mescolanza di parole « mediterranee », trovate sul posto, e di parole « indoeuropee » venute in Italia da regioni dell'Europa centro-orientale. L'ambizione dell'autore sta nel dare importanza, oltre che all'etimologia latina, agli incroci lessicali passando alle fasi precedenti delle singole voci indoeuropee. Per es. si vedano i seguenti lemmi : 1. *gelo*, lat. GELU, da radice ideur. nordoccidentale attestata ad es. nel ted. *kalt* 'freddo', collegata a GEL 'pungere', cioè il gelo in quanto « punge »; cfr. lituano *gėlti* 'pungere' e GHIACCIO; 2. *gemma*, lat. GEMMA (con raddop. espressivo) « ciò che sporge », collegata, fuori d'Italia, con la forma ampliata GEM-BH (in gr. e nelle lingue baltiche e slave); 3. *genere*, dal lat. GENUS, -ERIS, parola ideurop. fondamentale, di larghissima attestazione, identica nel gr. *génos* e del sanscrito *janas*, dalla rad. GENĒ 'generare' : v. anche GENIO, GENITORE, GENTE, GERME, (INDI)GENO, (PRO)GENIE tutte col signif. di generazione e discendenza, e NASCERE, NAZIONE risal. al valore momentaneo del 'nascere'; 4. *giovenca*, dal lat. IUVENCUS, reso femm. * ampliam. del tema YUWEN, mediante il suff. -KO, ecc. ecc.

Fra le parole indoeuropee e quelle mediterranee l'autore distingue una certa quantità di voci latine sopravvissute in italiano ma definite qui come « prive di connessioni attendibili », e che egli, nella sua prudenza, affida alla ricerca del futuro.

In tal modo questo « Avviamento » integra i vocabolari maggiori e per la prima volta, al di là dell'italiano, vi trovano applicazione in modo moderno indagini sui problemi della etimologia latina.

Il volume non contiene molte novità in fatto di singole etimologie, ma bisogna riconoscere all'autore il coraggio di aver fatto da par suo una scelta intelligente fra le congetture di etimologie proposte. Per un orientamento sicuro e pronto si potrà quindi consultare ora anche questo preciso e cauto avviamento, assai maneggevole e anche suggestivo, il quale non si arresta, ripeto, alle sole origini latine e non ripete le troppo ingegnose combinazioni escogitate da alcuni temerari predecessori.

2. — In questi ultimi anni l'Italia si è arricchita non soltanto di ristampe aggiornate di ottimi vocabolari della lingua, per es. di quello di Cappuccini e Migliorini, di F. Palazzi, di N. Zingarelli, ma pure di nuovi dizionari, fra cui per es. il moderno *Dizionario*

enciclopedico italiano dell'Istituto della Enciclopedia Italiana (I-XII e Appendice, Roma), del *Dizionario Garzanti della lingua italiana* (Milano) e dei primi volumi del *Grande dizionario della lingua italiana* di S. Battaglia (Torino). L'ultimo a comparire, nel 1967, è ora questo, illustrato, di Devoto-Oli.

Prodigiosa è l'attività del glottologo Devoto, che dopo averci dato l'originale sintesi nel prezioso volume delle *Origini indoeuropee*, e oltre ad essere stato rettore dell'Università, negli ultimi due anni ha dato alla luce cinque opere ben diverse, cioè il secondo volume dei suoi *Scritti minori*, il qui recensito *Dizionario etimologico*, il *Vocabolario illustrato* in collaborazione con G. C. Oli, la terza edizione aggiornata della sua monografia *Gli antichi Italici* nonché la versione tedesca riveduta della *Storia della lingua di Roma*. Ha pubblicato inoltre, in collaborazione con M. L. Altieri, il volume sintetico *La lingua italiana, storia e problemi attuali*. E, per collaborare all'insegnamento della lingua materna anche al di fuori delle aule universitarie, con la sua *Introduzione alla grammatica* ha aiutato D. Massaro nello stendere un'originale antologia grammaticale *Leggiamo insieme*.

Questo *Vocabolario* modernissimo è nato dalla collaborazione fra Selezione dal Reader's Digest e la Casa Editrice Felice Le Monnier di Firenze, le quali affidarono la realizzazione ai due compilatori « affiancati da un gruppo di specialisti per la trattazione dei termini della tecnica e della scienza ».

È questo un'opera concepita per essere di pratica e di generale consultazione, « non limitata agli eruditi e ai tecnici », ma utile al maggior numero possibile di lettori. Perciò appunto non vi mancano neppure i neologismi stranieri ormai indispensabili.

Come risulta dallo stesso titolo, si tratta di un dizionario riccamente illustrato con 32 grandi tavole a colori fuori testo e migliaia di disegni; vedi per es. le seguenti tavole a colori: « sistema endocrino », « fiori », « marmi », « maschere », « minerali », « missili », oppure le tavole « diga », « nubi ».

Nella elaborazione dell'opera, i compilatori dichiarano, che « le direttive di massima, le etimologie e le eventuali rifiniture sono state compito di Giacomo Devoto, mentre la stesura delle definizioni è stata opera di Gian Carlo Oli ». Le etimologie corrispondono a quelle del citato *Avviamento* del primo dei due autori.

Confrontato con i precedenti, questo vocabolario ha alcune qualità speciali. Per esempio in fatto di termini tecnici, di storia naturale, di zoologia e botanica ecc. esso presenta una ricchezza che non si trova altrove. Corrisponde pienamente alle esigenze del nostro tempo della tecnica. Però codesta dovizia lessicale non ha reso possibile una più completa esemplificazione di espressioni e di frasi, tanto utili non soltanto agli stranieri.

Il difficile problema dell'ordinamento dei significati, delle « accezioni », è stato di solito risolto non seguendo il processo di evoluzione, la « storia » della parola, ma iniziando la serie col significato più generico e attuale.

Quanto alla fonetica, sono indicati gli accenti, le differenti pronunzie delle *e, o* toniche e delle consonanti *s, z* sorde e sonore.

È imponente il numero dei collaboratori specialisti (16), dei consulenti tecnici per la parte illustrativa (27), degli esecutori delle tavole a colori (8) e degli esecutori dei disegni (18), in tutto 69.

Dopo le « Prefazioni » dei due compilatori, seguono, come orientamento, alcune pagine di « Cenni di storia della lingua italiana » di G. Devoto, estratti dal suo volume

Profilo di storia linguistica italiana (1964*) che si riferiscono all'epoca dalle origini fino a Benedetto Croce († 1952).

La magnifica presentazione tecnica dei due volumi e le numerose illustrazioni e disegni rendono quest'opera di facile consultazione.

Nella ricchezza delle voci supera il citato recentissimo *Dizionario Garzanti* ed è pari a quella del *Dizionario enciclopedico* Treccani. Ai cinque primi volumi del *Grande dizionario* del Battaglia con citazioni dei testi, di complessive 5151 pagine da *A* a *Finzionista*, il quale in parecchi volumi conterrà tutte le voci, nei due volumi di questo *Vocabolario*, ch'è senza documentazioni, corrispondono 1047 pagine dello stesso formato in-4°: si tratta dunque di una relazione 1 a 5, e questo fatto è un'altra prova della ricchezza di codesto tesoro lessicale italiano.

Zagreb.

Mirko DEANOVIĆ.

Giuliano GASCA QUEIRAZZA, *Documenti di antico volgare in Piemonte*: fascicolo I, *Le « Recomendaciones » del Laudario di Saluzzo*, Turin, Bottega d'Erasmus, 1965, 43 p.; fascicolo II, *Gli Ordinamenti dei Disciplinati e dei Raccomandati di Dronero*, 1966, 125 p.; fascicolo III, *Frammenti vari da una Miscellanea Grammaticale di Biella*, 1966, 57 p.

Le père Queirazza a entrepris de rechercher et de publier les anciens textes non littéraires écrits en piémontais ou dans lesquels apparaissent des passages ou des mots piémontais. Tâche de longue haleine, et combien nécessaire ! Les trois fascicules dont il s'agit présentent : un recueil de « recomendaciones », c'est-à-dire d'intentions de prières, composé par les membres d'une confrérie de Saluces ; le règlement d'une confrérie de Dronero et leur règle de vie ; des fragments d'un recueil de textes grammaticaux, écrits en latin mais dans lesquels transparaissent bien des éléments piémontais. Chacun de ces fascicules contient une édition des textes faite avec tout le soin possible, suivie d'une étude de la langue et d'un glossaire complet. Le père Queirazza nous donne ici un bon exemple de la façon d'éditer les textes dialectaux.

P. GARDETTE.

Giuseppe TAVANI, *Preistoria e protostoria delle lingue iberiche*. L'Aquila, Japadre éd. 1968. Vol. de 210 p. + index, 3.500 lire.

Cet ouvrage est le premier d'une série destinée à tracer « un profil historique » des langues de la péninsule ibérique. Né d'un cours universitaire il en conserve l'allure d'exposé succinct, clair, illustré de cartes. L'auteur a ajouté d'abondantes indications bibliographiques. La matière est répartie en douze chapitres, groupés en trois parties. La première partie (*Les langues préromanes de la péninsule ibérique*) évoque les langues non indoeuropéennes, celle de l'antique Tartesse, l'ibère, le basque, le phénicien, puis la langue indoeuropéenne : le celtibère. La deuxième partie, intitulée *Le latin*, traite de la romanisation, du latin d'Espagne et de l'influence wisigothique. La troisième, *La phase préromane*, est consacrée à l'Espagne musulmane et à l'Espagne chrétienne, elle parle de la culture mozarabe et de la situation linguistique de la Catalogne, de l'Aragon, du Léon, de l'aire gallego-portugaise, du castillan. C'est un petit livre, d'une lecture agréable ; il sera utile aux étudiants et à leurs maîtres.

P. GARDETTE.

Maria José de MOURA SANTOS, *Os falares fronteiriços de Trás-os-Montes*. Separata da *Revista Portuguesa de Filologia*. Coimbra, 1967, 454 pages + 16 cartes hors texte.

En attendant le compte rendu critique que mérite cette importante thèse, je veux du moins la présenter brièvement. Elle traite des parlers portugais qui se trouvent le long de la frontière de Trás-os-Montes, en contact avec les dialectes galiciens et léonais. Parlers très conservateurs, mais aussi soumis à des influences du bilinguisme et même du trilinguisme. L'auteur, élève et assistante de M. de Paiva Boléo, bien formée aux recherches de dialectologie, a recueilli sur place une partie importante de ses matériaux : elle a enquêté dans 49 localités. Elle a utilisé aussi d'autres documents, ce qui lui a permis de porter à 79 les points dont elle a étudié le parler.

Après une introduction relative à la vie et à l'histoire de sa région, Mlle de Moura Santos étudie d'abord les phénomènes de contact, puis en détail la phonétique, la morphologie, la syntaxe, le lexique. Elle termine par quelques remarques sur le folklore. Les conclusions se divisent en deux parties : paysage linguistique de la zone étudiée, le problème de l'influence espagnole. La première, qui est la plus longue, regroupe les remarques faites dans le livre, elle envisage les traits généraux de tout le domaine, puis ceux qui concernent soit l'aire qui borde la Galice, soit celle qui est voisine du Léon. La deuxième précise les deux influences successives des parlers espagnols : celle, plus ancienne, qui s'est étendue au-delà de la région frontière, celle, plus récente, qui est limitée aux villages les plus en contact avec l'Espagne. Cette thèse, qui repose sur des documents de première main minutieusement analysés, me semble apporter une belle contribution à l'étude des zones frontières et des parlers en contact avec d'autres parlers. On souhaite à son auteur de continuer heureusement une carrière si bien commencée.

P. GARDETTE.

Nous avons encore reçu :

Lluís ALPERA, *Los nombres trecentistas de botanica valenciana en Francesc Eiximenis*. Institucion Alfonso el Magnanimo, Diputacion provincial de Valencia, 1968, 232 pages.

Guido BERETTA, *Contributo all'opera novellistica di Giovanni Sercambi, con il testo de 14 novelle inedite*. Lugano, 1968, 219 pages.

Cuadernos del Sur, 8-9 (1968). Instituto de Humanidades, Universidad Nacional del Sur, 241 pages.

Lauri AHTILUOTO, *Zur Sprache del Kölner Bibeln*. Mémoires de la Société Néophilologique de Helsinki, XXXIII, 1968, 194 pages.

Précis de grammaire luxembourgeoise. Seconde édition. *Bulletin linguistique et ethnologique*, fascicules 12/14. Luxembourg, chez Pierre Linden, 1968, 175 pages.

Festschrift Walther von Wartburg zum 80 Geburtstag, herausgegeben von Kurt BALDINGER, Tübingen, Niemeyer, 1968 ; 2 vol. in-8°, XIV + 618 + 597 p.

Sur l'initiative de M. Baldinger un recueil d'articles jubilaires a été présenté à M. von Wartburg le jour de ses 80 ans, le 18 mai 1968. Il s'agissait d'honorer l'illustre philologue, et aussi de saluer l'achèvement d'une œuvre qui n'a pas d'équivalent dans le domaine linguistique contemporain. Comme l'écrit dans la préface M. Baldinger : « Le dernier article du *FEW* est rédigé. Le monumental Thesaurus qui fait de la Galloromania la

région la plus privilégiée du monde pour l'étude de sa langue a été mené à sa fin. L'œuvre de toute une vie, conçue et dirigée par un seul et même homme, est achevée, après un travail ininterrompu de près de soixante ans ».

73 philologues, romanistes, médiévistes et historiens des littératures ont eu à cœur de témoigner au maître de la philologie romane leur admiration et leur gratitude. Leurs 70 communications, des plus variées, ont été classées en différentes sections, les cinq premières constituant le premier volume : I. Évolution et structure des langues romanes (nos 1-8) ; II. Histoire de la littérature et des idées (nos 9-17) ; III. Critique et interprétation des textes (nos 18-24) ; IV. Phonétique historique (nos 25-28) ; V. Morphologie et syntaxe, prosodie et intonation (nos 29-35) ; — la dernière, VI. Dialectologie et lexicologie, de beaucoup la plus fournie, formant à elle seule la matière du deuxième volume, où elle est divisée en trois parties : *a*) scriptae, géographie linguistique, dialectologie, onomastique (nos 36-46), *b*) étymologie et histoire des mots (nos 47-63), *c*) les emprunts (nos 64-70).

La place m'étant mesurée, je dois me borner à ne donner qu'un bref résumé de chacune de ces communications.

TOME I.

P. 3. M. WANDRUSZKA, *Gedanken zu einer Kritik der romanischen Sprachen*. — Étude de la pré- et de la postdétermination : opposition *der Marktplatz/la place du marché*. La première caractérise, a-t-on dit, les langues synthétiques telles que l'allemand, la seconde les langues analytiques comme le français ; et l'on va même jusqu'à prétendre que cette différence dans la construction des mots correspond à une différence dans la manière de penser. Façon de voir trop sommaire, déclare M. W ; et il établit, à l'aide de nombreux exemples, que le système roman est bien moins conséquent que le système germanique, qu'il admet de nombreuses exceptions, que des considérations de style interviennent pour le modifier, qu'il use de la prédétermination dans nombre de cas, etc. En réalité l'opposition pré-/postdétermination est la marque d'une différence dans le degré d'intégration des données de l'exposé, l'exposé étant intégré dans le premier cas, intégrant dans l'autre, et ces deux degrés de l'intégration ne sont pas enfermés une fois pour toutes dans un système clos et définitivement arrêté. Pré- et postdétermination ne sont que deux façons purement instrumentales de résoudre un seul et même problème. A preuve les cas où, dans la même langue, les deux procédés peuvent être indifféremment employés : all. *das Haus der Eltern, das Elternhaus, das elterliche Haus* ; franç. *une voiture nouvelle, une nouvelle voiture*.

P. 21. G. BONFANTE, *Quando si è cominciato a parlare italiano?* — Examen des évolutions principales qui ont affecté la phonétique du latin classique pour le transformer en latin vulgaire et qui se retrouvent en italien. On peut dire que l'italien était constitué à partir du moment où l'ensemble de ces évolutions était terminé, c.-à-d. vers le milieu du I^e siècle de notre ère, au plus tard au début du II^e s. Dès cette date beaucoup de personnes commençaient à parler l'italien, non certes dans toute l'Italie, mais pour le moins à Rome et aux environs, et aussi en Afrique.

P. 47. H. KUEN, *Einheit und Mannigfaltigkeit des Rätoromanischen*. — Le romanche, le ladin des Dolomites et le frioulan forment un groupe linguistique original, qu'il con-

vient de séparer des parlers avoisinants, en particulier de l'italien et du français. En effet ces trois dialectes possèdent en commun une série de caractères phonétiques, morphologiques et lexicologiques qui ne se rencontrent tous à la fois ni dans l'italien ni dans le français, et qui par conséquent confèrent une unité et une individualité à leur groupe linguistique. Mais cette identité fondamentale n'exclut pas les particularités locales. M. K. souligne même l'extraordinaire diversité des parlers du domaine rhéto-roman, diversité qui tient à des raisons géographiques d'abord, à la multiplicité des vallées séparées les unes des autres, et aussi à des raisons politiques, religieuses, économiques, les habitants d'une même vallée s'agglomérant par groupes d'affinités. Mais, malgré tout, l'unité du groupe linguistique a été sauvegardée par les conditions historiques qui ont été celles de ces régions et que l'auteur expose rapidement.

P. 71. A. ROSETTI, *Sur l'appartenance du dalmate*. — Revue critique des différentes opinions qui ont été émises sur cette question : appartenance au groupe apennino-balkanique selon G. Bartoli ; au groupe rhéto-roman selon Cl. Merlo ; à la Romania de l'Est par le consonantisme, à la Romania de l'Ouest par le vocalisme, selon le plus récent chercheur, R. L. Hadlich. M. Rosetti conteste les conclusions de M. Hadlich. Selon lui, le dalmate a, dans son vocabulaire, suivi une voie différente de celle de l'albanais et du roumain, par le fait qu'en dalmate le traitement des voyelles dépend de leur situation dans la syllabe, suivant que celle-ci est ouverte ou fermée, différence qui n'est pas observée en roumain ni en albanais. Il examine l'évolution de *o* et *u* lat. dans les trois langues, constate que le dalmate fait groupe sur ce point avec les langues de l'Est, et conclut que, dans l'ensemble, le groupement proposé par Bartoli lui paraît devoir être maintenu.

P. 75. E. LOZOVAN, *La Romania extrême-orientale*. — Il est maintenant acquis que l'*orbis romanus* ne se limitait pas au pourtour de la Méditerranée. De récentes publications ont montré que la pénétration romaine s'était fait sentir au-delà des frontières impériales. Ne pouvant dans un court article retracer l'ensemble de cette expansion vers l'Asie centrale, M. L. limite son exposé à la pénétration romaine dans la région nord-pontique et jusqu'au-delà de l'Oural, du *xⁱ* au *xx^e* s. Il en retrace rapidement les différentes étapes, attestées par des chroniques, des récits historiques, et aussi par la toponymie, dont les noms jalonnent les avances successives de la colonisation romaine. Pour les manifestations les plus récentes, il rappelle que l'émigration de Roumains au Caucase eut lieu en 1896 ; qu'il y a de nombreux Roumains dans les républiques socialistes soviétiques de Moldavie, d'Ukraine, d'Abkhazie, du Kazakhstan, des Kirghizes ; qu'après l'annexion par les Russes en 1945 de la Bessarabie et de la Bukovine du Nord eut lieu le transfert de milliers de familles roumaines sur les terres en friches de la région de Pavlodar, en Asie centrale ; et que « la langue de Rome résonne aujourd'hui sous des cieux que les légionnaires ne connurent pas : à Zaporodjé, au Caucase, dans le Turkestan, à Vladivostock ». Belle revanche de l'abandon de la Dacie par les Romains en 270 av. J.-C.

P. 87. K. BALDINGER, *Post- und Prädeterminierung im Französischen*. — On a dit souvent que le français use essentiellement de la postdétermination, par opposition au latin qui use surtout de la prédétermination. Mais déjà W. von Wartburg avait apporté des réserves à cette façon de voir, notant par ex. que « dans le système flexionnel du français moderne l'élément déterminatif précède le déterminé » (*Évol. et struct. de la langue franç.*, 1934,

p. 219). M. B. reprend la question dans son ensemble et, tout en constatant que le changement de structure dans le passage du latin au français n'est pas niable, il est amené à établir que le système latin n'a pas disparu entièrement et que la postdétermination est loin d'être absolue en français. Pour cela il passe en revue trois grands ordres de faits : le système nominal, le système verbal, la distinction des mots en différentes classes. Pour ce qui est des morphèmes nominaux, la prédétermination est la règle, qu'il s'agisse de marquer le caractère défini ou indéfini du nom (*le livre, un livre, ce livre ...*), son cas (*le livre, du livre, ...*), son genre (*le livre, la livre*), son nombre (*le livre, les livres, ...*). Seuls les adjectifs ont gardé dans leur ensemble la postdétermination pour le féminin (rond, ronde). Le comparatif et le superlatif avec *plus* et *moins* sont de type prédéterminé. — Pour les morphèmes verbaux, il y a eu aussi passage de la postdétermination à la prédétermination, mais dans une mesure plus limitée. Seuls sont exprimés par la prédétermination la personne (*je chante, il chante, ...*) et le genre (*il chante, elle chante*), tandis que le temps et le mode le sont par la postdétermination (*je chante, je chantais, je chanterais, ...*). — Il y a donc eu pour le nom et le verbe une tendance très nette du français à se dégager de la postdétermination, qu'il tenait de ses origines latines, pour se tourner de plus en plus vers la prédétermination. Par contre, pour les morphèmes qui indiquent la catégorie à laquelle appartiennent les mots, la postdétermination reste tout à fait solide (riche adj./richesse subst. ; vaincre v./vainqueur subst. ; sage adj./sagement adv.). Dans le mouvement qui emporte la langue vers la prédétermination, il y a là un bastion très résistant. — A noter d'autre part que pré- et postdétermination ne s'excluent pas nécessairement, et que les cas sont nombreux où les deux procédés sont employés simultanément : *le cheval/les chevaux ; ce livre-ci ; le vendeur/la vendeuse ; très riche/ricchissime ; je ne sais pas ; etc.*

P. 107. H. LAUSBERG, *Zur synchronischen Umstrukturierung diachronisch überlieferter Sprachzustände*. — Examen de trois grands ordres de faits où l'étude synchronique permet de restructurer les données fournies par la diachronie ; à savoir : la diphtongaison romano-française, les pronoms démonstratifs français, l'article roumain.

P. 129. M. ALVAR, *Historia y Linguística : « Colonización » franca en Aragón*. — Étude de l'ouverture de l'Aragon vers la France dans le courant du XI^e s. Rôle de la ville de Jaca. Continuation du mouvement au XIII^e. Rôle de Saragosse. Influence sur la langue d'une arrivée massive de gens venant de France : formation de noms de personne sur le type prénom + *de* + lieu d'origine ; amuïssement des voyelles finales *o* et *e* ; influence aussi sur la littérature.

P. 152. A. BUCK, *Der Rückgriff des Renaissance-Humanismus auf die Patristik*. — De Pétrarque à Érasme, les Humanistes ont lu méthodiquement et avec intérêt les œuvres des Pères de l'Église, et ils y ont découvert que le christianisme était une religion savante et formatrice. Ayant constaté, malgré de nombreuses oppositions, de réelles concordances entre la sagesse antique et la révélation chrétienne, ils ont rêvé une conciliation entre le Christ et Platon. Action en ce sens de Marsile Ficin, Pic de la Mirandole et Érasme.

P. 177. S. HEINIMANN, *Probleme der Dante-Übersetzung*. — Remarques sur la difficulté de traduire certaines expressions, en particulier les mots *dolcezza* et *pietà* qui figurent au

début du discours d'Ulysse, *Enfer* 26, 94. Examen et discussion des différentes façons dont les principaux traducteurs catalans, français, allemands les ont compris et rendus. Considérations sur la valeur de l'adj. *dolce* dans l'œuvre de Dante.

P. 191. H. et R. KAHANE, A. PIETRANGELI, *On the sources of Chrétien's Grail story*. — Plusieurs grandes questions sont examinées successivement : existence d'une légende de Perceval et du Graal antérieure à Chrétien et originaire de l'ouest de la France ; rapports entre le fabliau de *Richeut* et les *Enfances* de Perceval ; rapports entre le poème de Chrétien et le *Livre d'Isis* d'Apulée d'une part, les traités hermétiques l'*Asclépius* et le *Cratère* d'autre part. — Il ressort de cette étude que Chrétien est un auteur tout à fait éclectique. Ses sources sont multiples : une vieille histoire, une antique catéchèse, une philosophie religieuse contemporaine, une légende récente de caractère probablement régional, des fragments de ses œuvres antérieures. C'est le *Livre d'Isis* et les traités hermétiques qui paraissent avoir apporté le plus. Du premier viennent la procession et le thème de l'initiation, la cour du Roi-Pêcheur, quantité de détails, et tous les personnages, à l'exception des deux acolytes muets de l'ermite, qui renvoient aux deux muets de l'*Asclépius*. Quant aux traités hermétiques, ils ont fourni un certain nombre de *topoi* religieux, plusieurs symboles, et l'essentiel de l'atmosphère poétique du poème : le Graal, le Vieux Roi, la Terre Gaste, l'ambiance de la scène de l'ermite. La technique poétique de Chrétien, dans sa façon de combiner et d'adapter ses différentes sources, se manifeste tout particulièrement dans l'exemple du saint Graal : le vase purement intellectuel du mythe d'Hermès devient un récipient réel ; nous, le contenu spirituel du Cratère hermétique, devient une hostie véritable ; et l'Hermétiste adonné à la gnose devient le Vieux Roi qui vit de l'hostie. Le Cratère hermétique se confond avec le *cymbium* et l'*urnula* de la procession d'Isis, et le résultat en est le *graal* d'or et de gemmes, le vase de lumière et de mystère. — Que conclure, des sources ainsi recensées, pour l'interprétation de l'œuvre, pour l'intelligence de son *sen* si mystérieux et si diversement interprété ? En bref, que Chrétien nous présente l'histoire d'une conversion religieuse comme un voyage en deux étapes, la première étant le château du Graal, avec son magnifique et mystérieux culte de la lumière et son ascétisme ; la seconde, l'ermitage. Perceval choisit l'ermitage, et son acceptation de la foi chrétienne est marquée par les termes très orthodoxes de son adoration de la Croix (v. 6495-96). La présence et l'opposition des deux mondes chrétien et païen est sous-jacente à toute l'histoire. La sévère critique prononcée par Kyot le Provençal contre la façon dont Chrétien a traité le mythe du Graal pourrait s'expliquer justement par la structure dichotomique du *Perceval*. Il y a en effet entre le *Perceval* et le *Parzival* une différence fondamentale : chez Chrétien, château et ermitage sont deux mondes en complet contraste ; mais pas chez Wolfram. Le conte de Chrétien met en œuvre deux doctrines : celle du Graal et celle de la Croix ; Wolfram, lui, raconte la conversion de Parzival depuis l'agnosticisme jusqu'à l'acceptation finale de la doctrine du Graal. La mort a empêché Chrétien d'explicitement la relation entre le Graal et la Croix ; ses continuateurs ont eu le champ libre pour apporter leur solution personnelle : tous sauf un ont christianisé le Graal ; Kyot, lui, a paganisé l'ermite.

P. 235. A. GOOSSE, *Jean d'Outremeuse et Jean de Mandeville*. — Jean d'O. a utilisé les *Voyages* de Mandeville dans son *Myreur des Histors*, en particulier pour la description de l'Inde. Tantôt il résume sa source, et tantôt il y apporte des additions pseudo-poétiques ;

elle lui sert surtout de cadre pour les exploits d'Ogier le Danois qui, nouvel Alexandre, va faire une expédition triomphale dans l'Orient fabuleux. Or, avant d'écrire le *Myreur*, il avait composé, — c'est lui qui l'affirme, et il n'y a aucune raison de ne pas le croire, — un long poème sur Ogier le Danois, poème actuellement perdu, mais dont il n'est pas difficile de retrouver des passages dérimés dans le *Myreur*. Et voilà qui explique pourquoi Ogier, héros cher au cœur de Jean d'O., apparaît dans une chronique où il n'a que faire. Mais ce n'est pas tout. Nous possédons, des *Voyages* de Mandeville, une version interpolée, dite « liégeoise », où les interpolations correspondent exactement aux enjolivements apportés par Jean d'O. à la description de Mandeville. Serait-ce donc que Jean d'O. aurait utilisé cette version interpolée ? Mais alors une question se pose : pourquoi ces interpolations dans une œuvre où elles n'ont aucune raison d'être ? N'auraient-elles pas au contraire été introduites sous l'influence du *Myror* ? Les dates semblent s'y opposer : le *Myror*, écrit dans la dernière décade du xiv^e s., est bien tardif pour avoir fourni des éléments à la version interpolée des *Voyages*, laquelle est représentée par sept mss du xiv^e s. Reste une possibilité : c'est Jean d'O. lui-même, qui, hanté par le personnage d'Ogier dont il avait raconté la légende, aurait remanié les *Voyages* de Mandeville, y aurait introduit son héros favori, et serait à l'origine de la version liégeoise. Telle est l'hypothèse que suggère M. Goosse.

P. 251. F. SCHALK, *Zur Semantik von « Aufklärung » in Frankreich*. — Revue de l'emploi des mots *lumière*, *les lumières*, *le siècle éclairé*, *le siècle philosophique* (ou *de la philosophie*), et des verbes *éclaircir*, *éclairer*, depuis Bossuet jusqu'à d'Alembert. Ces termes n'ont pas toujours servi le même mouvement ni suivi le même chemin ; mais ils étaient si voisins l'un de l'autre que finalement ils ont concouru au même but. Il se peut d'ailleurs que le flottement des mots ait correspondu à un flottement dans les idées. Il y avait en effet une *Aufklärung* qui visait à un certain degré de solidité d'esprit, et une autre qui se référait à une certaine somme de connaissances. Et puis, comme l'a montré Kant, il y a eu une « époque éclairée » et une « époque de l'*Aufklärung* ».

P. 267. S. ULLMANN, *L'esthétique de l'image dans « Contre Sainte-Beuve » de Marcel Proust*. — Vu l'importance capitale que Proust attachait au rôle de l'image, il était intéressant de voir comment il envisageait le problème à l'époque de la composition du *Contre Sainte-Beuve*, chaînon intermédiaire dans la longue période de maturation qui aboutit à la *Recherche du temps perdu*. Distinction entre les différentes sortes d'images, aspects divers du langage figuré, l'image chez Balzac, chez Sainte-Beuve, chez Baudelaire : autant d'observations ou d'analyses détaillées qui montrent à quel point l'image et la métaphore étaient chez Proust principes de création artistique. Une double conclusion se dégage : d'une part, on constate que cette esthétique de l'image est plutôt négative, la plupart des observations portant sur les défauts de certains types d'images. Cela n'a rien de surprenant ; par suite du rôle considérable qu'il accordait à l'image, il était inévitable qu'il se méfiât de tout à peu près dans ce domaine, qu'il ne tolérât aucune métaphore ou comparaison banale, vulgaire, prétentieuse ou inadéquate ; mais il y a aussi un côté positif, surtout dans l'éloge qui est fait de l'image baudelairienne. D'autre part, apparaît la remarquable unité et continuité de l'œuvre de Proust, unité à la fois statique, parce qu'elle se manifeste dans la persistance des idées, des problèmes, des motifs et des thèmes ; et dynamique, parce que les éléments évoluent, s'enrichissent, s'approfondissent, se

métamorphosent. En dehors du réseau de rapports, de correspondances et de *leitmotive* qui renforce la cohésion interne et l'unité structurale de la *Recherche*, il existe une autre catégorie de rapports qui rattachent celle-ci aux ouvrages précédents de l'auteur et ajoutent ainsi une dimension nouvelle à la complexité du chef-d'œuvre proustien.

P. 279. G. MATORÉ, *Proust linguiste*. — Proust, comme on le sait, a accordé une très grande attention aux phénomènes linguistiques. Cet intérêt est dû sans doute pour une part à la singulière réceptivité de l'écrivain aux moyens d'expression dont le langage est un aspect. L'auteur de la *Recherche* est hanté par le problème de la communication, que celle-ci emprunte l'intermédiaire des conversations mondaines et des bavardages de domestiques, ou qu'elle se manifeste par le truchement de la musique de Vinteuil. Mais une autre raison semble avoir motivé l'étude que fait Proust : c'est qu'il estime que le langage permet de déceler chez un individu non seulement ses origines sociales ou ethniques, son niveau de culture et son intelligence, mais aussi ses tendances profondes, celles qu'il a refoulées, et qui cependant apparaissent dans des clichés ou dans des tics. Aussi révélatrice est l'analyse du parler des groupes. En somme, Proust ne considère l'étude linguistique à laquelle il se livre ni comme une fin en elle-même, ni comme un dessin mélodique susceptible d'enrichir ou de prolonger son texte, mais comme un procédé opératoire destiné à expliciter des conduites individuelles et des comportements sociaux.

P. 293. A. RÜEGG, *Die literarischen Voraussetzungen des Hundedialogs und des Don Quijote des Cervantes*. — Considérations sur le genre littéraire auquel appartient *Don Q.* et sur la signification profonde de l'œuvre. Le *Don Q.* n'est pas purement et simplement un roman, mais un mélange original de roman et de parodie, de satire comique et de prise de conscience tragique, de picaresque et de bucolique, de morale et de critique. Cervantes met lui-même l'accent, au début et à la fin de son livre, sur la tendance satirique et parodique de l'œuvre. Mais *Don Q.* se différencie des satires et parodies classiques par son indulgence, sa modération, sa réserve. Il nous laisse à nous-mêmes le soin de reconnaître tout ce qu'il y a d'absurde, d'inadéquat, de contradictoire, de grotesque dans les ambitions humaines et les rêves romantiques. Il nous invite à une aimable ironie vis-à-vis de nous-mêmes, en nous faisant comprendre que nous devons moins tirer notre force de la faiblesse des autres que tourner nos regards vers nos propres faiblesses. *Don Q.* est le roman de la carrière tragique de l'homme chevaleresque, dont la courbe le mène des rêves romantiques de la jeunesse aux désillusions de l'âge mûr ou de la vieillesse.

P. 317. D. ALONSO, *Lope, joven, influido per Cervantes*. — Une comédie de Lope de Vega, *La traicion bien acertada*, écrite dans les dix dernières années du xvi^e s., et qui est une des premières œuvres de cet auteur, apparaît comme un démarquage du *Cuento de los dos amigos* qui est réparti à travers les divers chapitres de la *Galatea* de Cervantes, publiée en 1585. M. A., après avoir fait le relevé des nombreuses ressemblances et des quelques divergences, se pose la question : Lope a-t-il imité Cervantes, ou les deux auteurs ont-ils utilisé une même source ? Il opine pour l'imitation, et il en donne comme preuves certaines coïncidences surprenantes de termes (*truhán*, *banquete*, *toca*), ainsi que la présence d'un insignifiant personnage *Darinto*, qui apparaît avec ce même nom dans les deux œuvres.

P. 333. E. COSERÛ, « *que ki contene* ». — Non satisfait par l'interprétation habituellement donnée à l'expression *que ki contene* qui se lit dans la *Carta Capuana* de l'an 960 (avec sa variante *que ki conteno* dans le document de Sessa Aurunca écrit en 963), et que l'on traduit par « [entro quei confini] *che qui* (= ici, dans le document) *si contiene* » (var. « *che qui si contengono* »), en donnant au verbe *contenere* le sens de « contenir », M. C. reprend l'étude de cette formule en examinant successivement le sens à donner à *contene*, la classe verbale à laquelle cette forme appartient, ses rapports syntaxiques avec *que*. Et il arrive à cette conclusion que *contenere* en vieil italien signifie « déclarer, dire », comme *continere* en latin du moyen âge ; que *contene* est une forme impersonnelle ; que *que* n'est pas le sujet de *contene*, mais son complément d'objet direct ; et que par suite il faut comprendre ainsi : « [entro quei confini] *che qui si dichiara (si dice, si indica)* » = « [dans les limites] que l'on déclare ici », et non : « qui sont ici contenues ».

P. 343. L. GESCHIERE, *Un passage obscur de la Vie de sainte Catherine*. — Il s'agit des vers 317-322 de l'éd. W. Macbain, que celui-ci considère comme « faibles » et où il pense que deux vers au moins sont interpolés. M. G. précise le sens du passage, que M. Macbain avait mal interprété, s'efforce de montrer qu'il n'y a pas là d'interpolation, et profite de l'occasion pour critiquer le classement des manuscrits établi par l'éditeur. Soulignant le manque de rigueur de ce classement et les inexactitudes auxquelles il aboutit dans l'établissement du texte, il fait le procès de la méthode lachmannienne et de la division dichotomique à laquelle aboutit presque fatalement la théorie des fautes communes.

P. 358. M. DELBOUILLE, *Les « hanches » du Roi-Pêcheur et la genèse du « Conte del Graal »*. — L'auteur s'élève contre l'interprétation donnée par certains critiques aux vv. 3510-3515 du *Conte del Graal* de Chrétien de Troyes, à savoir que le coup de javelot reçu par le Roi-Pêcheur au cours d'une bataille « parmi les hanches ambedeus » l'aurait privé de sa virilité. Aucun texte du moyen âge ne présente le sens d'« organes sexuels » pour le mot *hanches*, dont il est absolument inutile de changer la signification ; et, d'autre part, il importe de traduire correctement les mots *parmi* (« par le milieu ; au travers de ») et *ambedeus* (« toutes les deux ; l'une et l'autre »). Il s'agit d'un coup de côté porté par un javelot, lequel, lancé de loin avec force, a frappé le roi latéralement au bas de la ceinture, percé les deux hanches et, avec elles, les organes moteurs des cuisses, mais nullement les parties sexuelles, dont la destruction ne paralyserait d'ailleurs pas les membres inférieurs. Il ne sera jamais dit en effet, dans la suite du récit, que le coup ait rendu le roi impuissant ; mais il sera précisé explicitement que le malheureux ne peut plus ni se tenir debout, ni marcher, ni monter à cheval, et qu'on doit le porter dans sa chambre après le repas, pendant lequel il sera resté assis sur un lit d'apparat comme il l'était dans sa barque de pêche.

Cette façon d'interpréter le passage détruit les rapports qu'on a voulu voir entre le roi ainsi mehaigné et le dieu pêcheur celtique Nuadu, ou le héros mythique Bran le Béni. Mais si l'on tient à quelque rapprochement, c'est ailleurs qu'il faut le chercher, dans le *Conte du Graal* lui-même, et se tourner vers le père de Perceval. Celui-ci en effet, à la même époque et dans la même contrée que le Roi-Pêcheur, a été *parmi les hanches navré* (v. 436). Pour l'un comme pour l'autre, il s'agit d'une blessure qui a privé la victime de l'usage de ses jambes parce qu'elle l'a frappée à la fois aux deux hanches. Dans les deux

cas aussi la blessure a été causée par un javelot, arme indigne d'un chevalier, mais employée essentiellement par les rudes combattants du pays de Gauvoie. Et si, dans les deux cas, Chrétien s'est inspiré de quelque modèle, c'est d'un héros qu'il connaissait bien pour l'avoir rencontré dans le *Brut* de Wace, à savoir Uter Pendragon, père d'Arthur. A n'en pas douter, il s'est rappelé l'infirmité dont Uter Pendragon avait été affligé à la fin de sa vie, infirmité qui, il est vrai, ne provenait pas d'une blessure, mais qui, due à la maladie, ne lui permettrait plus de se tenir debout ni de monter à cheval, ce qui l'avait obligé finalement, pour vaincre ses ennemis, à se faire porter au combat dans une litière. La confrontation des textes est éloquente. Mais comme Chrétien ne pouvait expliquer le destin du père de Perceval ni celui du Roi-Pêcheur par l'âge et la maladie, il a eu recours au coup fatal qui devait les priver de l'usage de leurs jambes, et, ce coup, il en a conçu les caractéristiques à partir de ce qui se disait des Gallois, combattants habiles à lancer le javelot et ignorants des règles les plus élémentaires de la chevalerie.

Cette explication du « coup aux hanches » prive d'un de ses appuis la thèse des origines celtiques de la légende. Mais M. D. se défend de l'avoir conçue dans cette intention. Il reste convaincu, déclare-t-il, de l'origine celtique du roi blessé et reclus, qui compte, pour sa propre libération et pour la délivrance de sa terre, sur la visite que lui fera et sur les propos que lui tiendra un de ses compatriotes. Mais tout en découvrant ailleurs le point de départ de certains détails de l'épisode du Graal, il constate que Chrétien est le vrai responsable de la synthèse des éléments divers de son récit, et qu'il pourrait donc y avoir intégré aussi de son propre chef, pour donner une couleur religieuse à l'aventure, des détails empruntés aux traditions chrétiennes de son temps.

P. 381. A. HENRY, *Un passage difficile de Rutebeuf*. — Il s'agit des v. 259 à 286 de la *Voie de Paradis*, qui présentent toute une série de termes techniques se rapportant à la construction d'une maison. S'appuyant sur une abondante documentation à la fois lexicologique, dialectale, archéologique, technologique, M. H. les rectifie le cas échéant et en donne l'interprétation, corrigeant par là-même les dictionnaires de Godefroy, Wartburg et Tobler-Lommatzsch. Les mots en question sont : *fondement* : « fondations faites d'un petit mur émergeant quelque peu de terre » ; *le seuil* : « les quatre pièces de bois posées sur ce mur et qui soutiennent toute la carcasse » ; *li pommel* (à lire *postiel*) : « les poteaux formant l'armature des parois » ; *faïne* : « hêtre » ? (nom du fruit employé pour désigner l'arbre ?) ; *empalée* : « garnie de palançons » ; *empaleüre* : « garniture de palançons » ; *endure* (lire *enduïte* ? ou *enduïre*, infinitif substantivé) : « le torchis dont on enduit le clayonnage » ; *braz* : « étai oblique ; décharge » ; *laz* : « entretoise » ; *tré* : « sablière » ; *astelle* : « latte ».

P. 391. M. PFISTER, *Das Fragment N des « Girart de Roussillon »*. — Édition de ce fragment de 325 vers, conservé à la Bibliothèque universitaire de Nancy, et qui est le texte le plus ancien que nous ayons de *G. de R.* (début du XIII^e s.). Index des noms de personne et de lieu. Étude détaillée de la langue. Conclusion. Tout comme le ms. O auquel il est étroitement apparenté, N montre une langue composite, qui parfois renvoie à la langue de l'original (ainsi la sonorisation de *t*, *p*, *c*, attestée en anc. prov. ; l'alternance *-eʒ/-aʒ* par suite des exigences de la rime). Le point de départ de O, comme celui de l'original, est le vieux provençal. Dans O, les traits phonétiques du vieux prov.

sont mieux conservés que dans N (par ex. *a* intertonique). L'influence de la vieille langue épique française, déjà sensible dans O et dans le poème original, est tellement marquée dans N et s'étend si bien à toute la structure de la langue, que l'on est autorisé à penser que le scribe du fragment N devait être français d'origine (cf. la diphtongaison de *e* en *ei*, de *o* fermé libre, de *o* + palatale ; monophthongaison de *ai* en *e*, vocalisation de *ol* + cons, alternance *en/an*, articles *li* et *les*, termin. en *-ez* de l'impératif, formes du parfait ; enfin 25 emprunts lexicaux à l'a. franç. qui ne se trouvent pas dans les autres mss). A noter, en outre, un flottement dans l'expression caractérisé surtout par l'emploi de doubles formes (*tolgut/tolt*, *nascut/naç*,...), de formes arbitraires à la rime (*dizaz* pour *dizez*, par ex.), et de graphies hypercorrectes (*cabaler*, *dalent*, *enseignerres*,...).

P. 421. G. INEICHEN, *L'autorité de « Moamin »*. — Il s'agit de deux traités de fauconnerie traduits de l'arabe en latin vers 1240, puis du latin en français vers 1272, par un Italien du Nord. Le seul ms. qui contient cette version française est en partie palimpseste, ce qui l'a fait attribuer à la deuxième moitié du xiv^e s., datation probablement trop tardive, que M. I. propose de ramener aux environs de 1350. Il a été écrit par un Allemand et la langue en est très composite, ce qui a eu pour résultat de faire passer dans l'inventaire de l'a. franç. des lexèmes impropres qui sont dus à un apport abusif de la part des traducteurs et des scribes. — Dans le *FEW*, *Moamin* est utilisé comme source en même temps que le *Régime* d'Aldebrandin de Sienna et la *Chirurgie* d'Henri de Mondeville. A ces sources aurait pu être joint un glossaire arabe-français des environs de 1300, les *Cynonimes* de Guillaume le Poulain et Jacques Sarasin. M. I. montre, par l'examen d'un certain nombre d'exemples, que les quatre textes scientifiques ci-dessus nommés se complètent mutuellement. Ils donnent en particulier toute une série de variantes dont le commun dénominateur est une forme de latin médiéval, laquelle permet de grouper ces variantes et de déceler les lexèmes adventices et hétérogènes qui sont imputables soit à la tradition arabe, soit à d'autres facteurs. Les remarques et les exemples de M. I. sont autant d'additions, de corrections ou de commentaires aux articles correspondants du *FEW*.

P. 431. O. JODOGNE, *Notes sur « Pathelin »*. — Cet article est, pour une part, une sévère critique de l'éd. Holbrook, à laquelle M. J. reproche essentiellement un trop grand nombre de corrections injustifiées. Son argumentation, basée sur l'usage des poètes contemporains de l'auteur de *Pathelin* (entre autres Arnoul Greban, auteur du *Mystère de la Passion*) et sur la confiance qu'il faut accorder aux éditions de Le Roy et de Levet, porte sur deux points : sort de l'*e* muet dans le compte des syllabes, l'usage étant très fluide et Holbrook n'ayant eu aucune doctrine à ce sujet ; correction abusive de rimes jugées fausses, mais qui étaient normales dans la prononciation du temps. — D'autre part, M. J. apporte des précisions sur l'interprétation de trois passages obscurs : 1^o mesure du *lé de Brucelles*, v. 259 : deux aunes, ce qui fait que le drap que choisit maître Pierre est le plus avantageux : il a double largeur ; — 2^o l'expression *en est saint sur le cul*, v. 369, est à rapprocher d'une autre : *il en est sanglé jusqu'au col*, qui signifie : « il est entravé dans tous ses mouvements » ; d'où ici : « le drapier n'a aucune possibilité de réclamer davantage ; je lui ai donné un parisis, un denier, il n'aura rien de plus » ; mais le *challemastre* du v. 368 reste inexpliqué ; — 3^o v. 642-43 « Ces trois morceaux noirs et

becuz (= pointus), Les m'appellès vous pilloueres (= pilules)? » Pathelin reproche au médecin d'avoir fait passer pour des pilules trois morceaux noirs et pointus. Les pilules étant sphériques, Pathelin a dû se méprendre sur ces médicaments qui ne sont pointus que parce qu'ils sont ... des suppositoires ! (mot attesté dès le XIII^e s.). Sans doute, au théâtre, Pathelin montrait les suppositoires qui lui restaient et qu'il décrit d'une façon précise, et le public s'esclaffait en apprenant l'usage qu'il en avait fait.

p. 445. E. GAMILLSCHEG, *Zur Geschichte der Assibilierung und der Palatalisierung*. — D'après Meyer-Lübke, l'assibilisation du lat. *t* + yod en *ts* aurait été accomplie dès la première moitié du v^e s. M. G. s'élève là-contre et établit, en s'appuyant notamment sur les emprunts faits au latin par d'autres langues, que la transformation en question n'a eu lieu qu'au vi^e s. ; car s'il est vrai que, vers 600, le lat. *uncia* est passé sous la forme *ynlse* en anglo-saxon, et que les mots empruntés par le basque au viii^e s. présentent l'assibilisation, celle-ci ne se trouve pas dans *Patrick*, nom de l'évangéliste de l'Irlande, mort en 493, et qui est le lat. *Patricius*. De leur côté les noms de lieu en *-iacum* apparaissent jusqu'en l'an 600 sous des formes non assibilées, et même, aux environs de Boulogne et de Dunkerque, l'assibilisation ne se fera jamais dans certains de ces noms, si bien qu'actuellement dans le Pas-de-Calais *Rentque* est le successeur de *Rentiacum* (en face de *Ronçay*, forme romane régulière), *Mentque* celui de *Mantiacum* (ailleurs *Mancy*), et *Wittes*, xi^e s. *Vitteke*, celui de *Vitiacum*. Même chose dans la même région pour le groupe *sty* : *Selques* < *Sextiacum*, et pour *dy* dans les groupes *ndy*, *rdy* : *Blandecques* < *Blandiacum* (en face de *Blangy*), etc. — D'autre part, la palatalisation des gutturales *k* et *g* n'était pas encore réalisée, sauf en logoudorien, à l'époque de la chute de l'empire romain d'occident ; cf. les inscriptions de Dalmatie, Dacie, Norique, et les plus anciens emprunts du basque ; cf. aussi le maintien de la gutturale initiale dans les premiers emprunts germaniques (*cellariu* > *Keller* ; *ceresia* > *Kirsche*,...), ainsi que dans les noms de lieu en *-iacum* qui ont été germanisés (*Cessiacum* > *Quesques* P.-de-C., en face de *Cessy*, *Cessey* ailleurs ; *Gilliacum* > *Guelque* id., en face de *Gilly*, *Gilley*). Là aussi, c'est au vi^e s. que s'est produite l'évolution.

P. 451. G. FRANCESCATO, *Les unités phonologiques dans la perspective diachronique*. — S'il est vrai que, pour le sujet parlant, la succession dans le temps des faits de langue est inexistante, qu'il est devant un état, ces faits de langue ne se trouvent pas moins placés dans une tradition qui se déploie dans le temps ; ils ont une histoire. Il est donc nécessaire d'admettre que les unités phonologiques, quelles qu'elles soient, sont placées elles aussi dans un « état », et d'un autre côté dans une « tradition ». C'est de la manière de concilier ces deux points de vue que traite M. F.

P. 467. K. HEGER, *Die liaison als phonologisches Problem*. — Il y a différents genres de liaison : obligatoire, facultative, interdite, — avec des règles différentes suivant qu'il s'agit de la langue parlée ou de la langue écrite. La question des consonnes muettes, des morphèmes nominaux et verbaux est aussi à considérer de près.

P. 485. B. MALMBERG, *Problèmes d'interprétation phonologique en castillan*. — En opposition à certains structuralistes pour qui « le langage est une seule hiérarchie qui, en partant de l'unité minimale, le phonème, finit, en passant par les syllabes, les morphèmes, les mots, par les groupes, les périodes et les énoncés de longueur infinie », M. M. pose

qu'il convient de « tenir séparés, à travers l'analyse, les deux niveaux du contenu et de l'expression » et de « les confronter uniquement pour en dégager dans la commutation les éléments pertinents ». Il montre alors par des exemples empruntés à l'espagnol (l'équivalence des labio-vélaires *kw* et *hw*, et l'affaiblissement de *s*) que la description phonologique devient plus simple si l'on prend en considération certains faits morphologiques. Dans le premier cas, les faits historiques se reflètent de façon indirecte dans la phonologie actuelle ; dans le second, l'étude morphologique aide à choisir l'interprétation phonologique la plus simple et la plus appropriée. Dans un troisième cas (celui de l'aspiration du *ʔ*), ce serait compliquer le problème et même l'obscurcir que d'y introduire des considérations morphologiques, car l'interprétation phonologique se suffit à elle-même. Et M. M. de conclure : « si, dans des cas spéciaux et là où l'analyse de l'expression admet des alternatives phonologiquement également valables, il peut être légitime de choisir celle qui aboutit à la description morphologique la plus simple et de se référer ainsi au niveau du contenu », il n'en reste pas moins que le principe le plus « sain » est de « respecter l'indépendance des deux niveaux » (expression et contenu) et de « maintenir à travers l'analyse les deux hiérarchies du langage ».

P. 493. G. HILTY, *Westfränkische Superstrateinflüsse auf die galloromanische Syntax*. — L'influence du francique occidental sur le gallo-roman a pu s'exercer, au nord de la ligne Seine-Marne, dans trois domaines : 1° sur l'antéposition au nom qu'ils qualifient des adjectifs de couleur (type *blanche épine*) ; 2° sur le maintien de la déclinaison à deux cas ; 3° sur la place que doit obligatoirement occuper le pronom personnel sujet. Dans le premier cas, l'influence germanique, renforçant une tendance du latin vulgaire, a produit en a. franç. une extension relative de cette tendance, mais n'est pas arrivée à imposer une règle générale. Dans le deuxième cas, elle a enrayé l'évolution, provoquant un retard de cinq siècles, par rapport aux autres langues romanes, dans la disparition de la déclinaison à deux cas. Pour ce qui est, enfin, de la place du pronom personnel sujet, elle a accéléré un mouvement qui existait déjà en a. franç. et l'a contraint à atteindre son terme. En somme, le superstrat francique occidental n'a rien apporté de nouveau à la syntaxe du gallo-roman, il n'y a introduit aucun élément étranger ; mais il a renforcé, freiné ou accéléré des processus déjà en cours, quand il se trouvait en concordance avec eux.

P. 519. B. POTTIER, *Pour la définition d'un système verbal*. — La définition d'un système verbal varie en fonction du type de langue dont il s'agit. Prenant le français comme exemple, l'auteur établit d'abord les contraintes auxquelles ce système doit se plier : le mode (opposition indicatif/subjonctif), l'actualité (opposition actuel/inactuel), l'époque (opposition présent/futur). Sur ce système primaire viennent facultativement se greffer trois lexies qui correspondent à un besoin d'expression sémique : la modalité (je veux, je pense, j'essaie de...), l'accomplissement (je vais faire, j'ai fait), le déroulement (je commence à, je suis en train de, je viens de). Si bien que le système dans son ensemble est une construction complexe reposant sur trois classes sémantiques obligatoires complétées par des systèmes onomasiologiques tenant compte de certaines nécessités d'expérience.

P. 523. R. LAPESA, *Sobre los orígenes y evolución del leísmo, laísmo y loísmo*. — Étude sur les innovations qui, au cours des siècles, ont altéré en castillan l'usage du pronom

complément de la 3^e pers. et ébranlé la distinction, héritée du latin, entre les datifs *le*, *les* (< illi, illis) et les accusatifs *lo*, *la*, *los*, *las* (< illū, illam, illōs, illās).

P. 553. H. MEIER, *Ich fürchte, (dass) er kommt*. — Étude de la construction des verbes qui, dans les langues romanes, marquent la crainte. Ces langues ont connu toute une série de tournures : conjonction + subj., conj. + nég. + subj., nég. + subj., subj. seul, conj. + indic., indic. seul. Toutes ces constructions recourent à la subordination et ont trouvé leur origine dans le latin parlé, avec influence des traditions du latin classique. La frontière des possibilités de construction est en même temps celle des possibilités de construction de la proposition subordonnée négative. La subordination est marquée tantôt par une conjonction + subj., tantôt par une conj. + indic., tantôt par le subj. sans conj., mais toujours aussi par l'intonation, et même uniquement par l'intonation quand la subordonnée est à l'indicatif sans conjonction. Les langues romanes modernes ont fait un choix entre ces possibilités de construction et n'en ont retenu que quelques-unes ; c'est ainsi que le français n'a plus que deux formes (avec *que* + subj.) : *je crains qu'il ne vienne* / ... *qu'il vienne*, tandis que l'espagnol en a gardé trois : *temo que venga* / ... *que vendrá* / *temo venga*. Dans le cas de la subordonnée négative, le français n'a plus que *je crains qu'il ne vienne pas*, en face d'esp. *temo que no venga* / ... *que no vendrá* / *temo no venga*. Les différents types qui subsistent dans chacune des langues sont utilisés à des fins stylistiques et permettent de nuancer l'expression.

P. 575. J. RYCHNER, *Sur les segments subordonnés initiaux de phrase dans la prose narrative médiévale*. — L'auteur passe en revue successivement les critères qui permettent de reconnaître la segmentation en tête de phrase dans les textes médiévaux, puis examine les facteurs qui provoquent ou permettent le détachement en tête de phrase d'un adverbe ou d'un complément, ce qui l'amène à envisager une histoire différenciée, selon les œuvres et les époques, des segments subordonnés initiaux. Des études plus poussées restent à faire, mais il apparaît dès maintenant que la segmentation initiale, celle du moins des adverbes et compléments nominaux, est liée au problème des progrès de l'ordre des mots sujet-verbe en français. Si l'on ne considère que cet ordre, on prétendra que le détachement des adverbes et compléments résulte de l'ordre direct ; mais si l'on est attentif à la segmentation, on est amené à penser que les progrès de l'ordre direct des mots ont plutôt accompagné l'habitude de plus en plus répandue de détacher les adverbes en tête de phrase. M. R. insiste sur l'évolution que suivent les segments initiaux de phrase dans la prose narrative médiévale (discours direct exclu), évolution qui est marquée par la diminution progressive du nombre des propositions subordonnées temporelles, par l'augmentation du nombre des adverbes et compléments segmentés, par l'avènement enfin des infinitifs prépositionnels (dès la seconde moitié du xiv^e s.), et surtout par celui des constructions participiales (à partir de la première moitié du xiv^e s.). De sorte que les segments initiaux deviennent avec le temps de moins en moins prépositionnels et de plus en plus nominaux, ce qui est conforme au mouvement d'ensemble de la phrase, à coup sûr beaucoup plus pronominal à la fin du moyen âge qu'au xiii^e s.

P. 593. A. M. BADIA i MARGARIT, *Algunes normes de prosòdia catalana, segons les rimas de Carles Riba*. — La prosodie catalane n'est pas encore fermement établie. Elle présente nombre d'incertitudes et de contradictions. Il peut donc être utile d'examiner certains principes de la prononciation catalane, en particulier de la prononciation de Barcelone,

en se servant des poésies de Carles Riba, écrivain qui avait un sentiment très net de sa langue, tant du point de vue esthétique que du point de vue scientifique. M. B. i M. classe alors ses observations en huit catégories, qu'il examine successivement : voyelles toniques *e* et *o*, — formes grammaticales proclitiques, — accent, hiatus, diphtongues, — voyelles atones, — *r* final, — *s* final, — assimilation et équivalence de consonnes, — groupes consonantiques ; et il conclut que Carles Riba a fait un gros effort de normalisation de la langue, ayant apporté à celle-ci plus de clarté et de simplicité.

P. 611. H. FREI, *Signes intonatonnels de mise en relief*. — Étude des tours de mise en relief avec *c'est ... qui* (c'est lui qui sera content) et *en* (en voilà des manières), et examen de la définition mélodique des types correspondants d'intonation.

TOME II.

P. 3. J. HUBSCHMID, *Sprachgeographie und Substratforschung*. — Plaidoyer en faveur de la géographie linguistique, laquelle est particulièrement efficace pour l'étude des substrats. Quelques exemples tirés des langues romanes occidentales : *u* > *ü*, *nd* > *nn*, *mb* > *mm*, *nk* > *ng*, *nt* > *nd*, montrent l'intérêt de la méthode. Les préoccupations structuralistes modernes ne doivent pas faire oublier les services que peut rendre la géographie linguistique, qui a encore de vastes domaines à explorer et de nombreux problèmes historiques à résoudre.

P. 19. A. CASTELLANI, *Una lettera pisana del 1323*. — Reproduction photographique de cette lettre, qui est de la main d'un marchand et traite d'affaires commerciales ; transcription ; étude linguistique.

P. 37. P. GARDETTE, *Dans quelle langue est écrit le plus ancien texte dialectal du Forez ?* — Il s'agit d'un testament de 1289. Mgr. G. en reproduit le texte et en donne un commentaire linguistique détaillé, dont la conclusion est que ce document est écrit en franco-provençal commun, mélangé de quelques traits de la région de Feurs. La question ainsi résolue n'était pas sans importance, « car des romanistes, étudiant d'anciens textes non littéraires du nord et du midi de la France, ont pu conclure que la langue de ces textes n'est pas le dialecte parlé à cette époque dans la région où ils furent écrits, mais en pays d'oïl le français commun mélangé de quelques traits dialectaux, en pays d'oc le provençal commun mélangé de quelques traits dialectaux ». Voilà donc cette façon de voir confirmée pour un troisième domaine, celui du franco-provençal. On s'est parfois demandé, il est vrai, si le franco-provençal était une langue. Mais comme l'affirme avec force Mgr. G., « il y avait au XIII^e s. trois langues fondamentales en France, et le franco-provençal était l'une des trois ; ceux qui écrivaient en domaine franco-provençal avaient conscience d'appartenir à une unité linguistique importante, assez forte pour être distinguée de l'unité française comme de l'unité provençale. Il ne peut y avoir de meilleure preuve de l'existence de cette langue que cette conscience des hommes d'autrefois ».

P. 51. M. GONON, *Les surnoms dans les testaments lyonnais du XIV^e au XVI^e siècle*. — M^{lle} G. a dépouillé les 4316 testaments des registres de l'Officialité de Lyon et elle y a recueilli 2355 passages en langue vulgaire qui, de 1300 à 1545, lui ont livré

330 attestations de surnoms. Elle en étudie la valeur (surnoms tenant lieu de prénom et de nom, surnoms suivant un prénom ou exceptionnellement un nom et un prénom, surnoms personnels ou héréditaires), la présentation (introduits par *dictus*, *vocatus*, *de*, etc.), et surtout la signification (région ou localité d'origine, particularité physique, trait de caractère, assimilation à un animal ou à une plante, nom de métier, nom d'outil, etc.). Les surnoms de Lyon à la fin du moyen âge ne présentent pas de caractères différents de ceux que l'on a étudiés ailleurs en France. Il convenait cependant d'en faire le recensement, car ils appartiennent à un domaine à part, celui du franco-provençal, qui n'a pas encore été suffisamment étudié, et quelques-uns d'entre eux présentent des formes assez rares.

P. 63. S. ESCOFFIER, *TENERE « avoir » aux confins de l'Auvergne et du Bourbonnais*. — Étude de l'emploi, dans quelques patois des environs de Vichy, du verbe *tenir* au sens de « avoir ». Actuellement on n'en trouve plus que des traces dispersées ; mais il est à peu près certain qu'à une époque ancienne le phénomène a dû s'étendre sur un plus large domaine. On le retrouve dans l'aire catalane du Roussillon. Mais, faute d'autres résidus linguistiques suffisants, on ne peut conclure à l'existence d'une vaste zone où, de l'Espagne à la langue d'oïl, on aurait dit *tenir* pour « avoir ». En tout cas, les quelques exemples d'extension du sens de *tenere* relevés sur le territoire gallo-roman attestent la présence d'une tendance commune à tous les parlers romans, tendance qui était en germe dans le latin, qui a pu se manifester en diverses contrées, indépendamment les unes des autres, et qui consistait à substituer au verbe *habere*, trop fréquemment employé et ayant perdu par là-même sa force expressive, un verbe de sens voisin, plus concret et plus évocateur. C'est ainsi que la Sardaigne et l'Italie du sud ont adopté *portare*, tandis que le gallo-roman choisissait *tenere*. Il y avait certainement entre *habere* et *tenere* des affinités internes, l'un et l'autre « fonctionnant comme copule expressive d'une idée vague d'action et de possession », tous deux « possédant non seulement un sens concret, mais aussi des sens figurés ». Puis *tenere*, à son tour, subit la même perte de substance et en arriva à n'exprimer, lui non plus, rien d'autre qu'un rapport entre le sujet et l'objet. Employé tout d'abord pour désigner la possession physique des objets concrets, avec l'image, énoncée ou non, du geste qu'il évoque (*tenir en main*), il s'est étendu plus tard aux personnes, puis aux notions abstraites.

P. 87. CH. CAMPROUX, *Des toponymes qui chantent*. — Il s'agit des toponymes du type *Chanteloup* qui sont généralement considérés comme des composés verbaux. Mais n'y a-t-il pas là mirage morphologique ? Doit-on continuer à admettre que l'on ait affaire au verbe *chanter* dans un mot comme *Chanteloup*, puisqu'on n'a jamais entendu les loups chanter ? Ou n'est-il pas plus probable que l'on se trouve là en présence de deux racines pré-indo-européennes **kan-t* et **lop* qui désignent des hauteurs ? M. C. réexamine le problème à l'aide des noms de lieux-dits qui figurent sur le cadastre du début du XIX^e s. des communes du Gévaudan et qui fournissent environ 25 types différents de formations avec *chante*. Sa conclusion est nette : alors que les toponymes en question présentent tous des difficultés si l'on veut y voir une composition avec le thème verbal, il est possible et beaucoup plus satisfaisant de les interpréter par une composition à l'aide d'un premier thème **canta* « pente rocailleuse, amas de rochers ». Ce qui confirme le bien-fondé de cette dernière explication, c'est que, malgré son

ancienneté, le thème *canta* a longtemps vécu avec une valeur encore comprise. Dès lors, on peut trouver comme second élément des thèmes moins anciens, gaulois et même romans, quoique en minorité, mais qui tous se rapportent également à des notions concernant la montagne et ses eaux.

P. 108. L. WOLF, *Étymologische Beiträge zur südfranzösischen Fauna*. — Auvergn. *nuka* « béliet » et *noko* « antenaie » doivent être rapportés à *annus* (et non à *nukat* « jars », comme le disait Dauzat) ; rouerg. *besoc* « antenaie » vient probablement de *bissus* « double » + suff. gasc. *-oc* à valeur diminutive (et non d'un radical onomatopéique *bed-*) ; Haute-Loire, Ardèche *teüverla* « vieille chèvre » ne remonte pas directement à *capra*, mais à *sterilis* influencé par *tiabra* < *capra* en sa syllabe initiale ; Lozère *gobot* « agneau né avant la saison » doit venir de *gaba* « montagne », car c'est l'agneau né avant octobre, en une saison où le troupeau était encore dans la montagne ; Lozère *kota* « antenaie », *kotago* « antenaie » se rattachent non pas au lat. *cātulus* « petit d'un animal » ou au francique *kotta* « manteau de laine », mais au lat. *capitalis* « cheptel ».

P. 110. L.-F. FLUTRE, *Le « Discours du curé de Bersy », texte de moyen picard*. — Édition diplomatique, avec étude philologique et notes explicatives, d'un sermon parodique et satirique écrit en moyen picard, l'intérêt de ce morceau étant de nous renseigner sur le dialecte qu'on parlait aux environs de Cambrai dans le premier tiers du XVII^e s. *Bersy* est probablement la localité actuelle de *Bersée*, dans la partie sud-orientale du départ. du Nord. L'étude de la langue montre qu'il s'agit d'un dialecte composite du nord-est de la Picardie, distinct du rouchi, de l'artésien, des parlers de la Somme et du Vermandois, mais présentant des traits qui l'apparentent tantôt à l'un tantôt à l'autre de ces sous-dialectes du picard.

P. 133. C. Th. Gossen, *Zur lexicalen Gliederung des pikardischen Dialektraumes*. — L'examen du lexique picard fait apparaître une série de zones plus ou moins étendues qui emploient certains mots en exclusivité par opposition aux autres zones. C'est ainsi qu'on trouve une vaste zone lorraine-wallonne-picarde, une zone plus restreinte wallonne-picarde dans laquelle la partie picarde comprend tantôt le P.-de-C. + le nord de la Somme, tantôt seulement le P.-de-C., ou seulement l'Artois, ou la partie orientale du P.-de-C., ou le Nord, ou la moitié est du départ. du Nord, ou le Hainaut. D'autre part, à l'intérieur de la zone picarde proprement dite, des mots sont communs à toute la zone, d'autres ne sont employés que dans le P.-de-C. et le Nord, d'autres enfin sont particuliers à la Somme. On peut ainsi, comme le fait l'auteur, tracer sur une carte les frontières qui délimitent ces diverses zones lexicologiques.

P. 147. A. KUHN, *Die Pflanzennamen in Hocharagon*. — Liste de plusieurs centaines de noms de plantes fourragères, de plantes alimentaires, de fleurs, d'arbres, avec leur étymologie.

P. 174. J. M. PIEL, *Beiträge zur spanischen und portugiesischen Phytotoponomastik II*. — Suite à une étude publiée en 1968 par l'Institut ibéro-américain de Hambourg et où étaient étudiés les types *acrifolium*, *arbutus*, **matroneus*, **camarina*, **carioca*, *laurus*, *hedera*. Ici sont passés en revue les thèmes *acer* ; *carex* ; **carp-*, **lamp-*, **prun-acea* ; *cornus* ; *cytissus* ; *estepa* ; *jara* ; *jaguarzo* ; *genista* ; ar. *ratâm* ; prérom. **ioio* ; *aulaga* ; *juncus* ; *mentastrum* ; *rubia* ; *turbiscus* ; *viburnum* ; *vimen*.

P. 197. G. ROHLFS, *Traditionalismus und Irrationalismus in der Etymologie. Etymologische Streitfragen*. — Constatant les divergences qui séparent les étymologistes sur des problèmes bien précis, et que ces divergences sont dues essentiellement à des questions de méthode, l'auteur se propose de montrer, à l'aide de quelques exemples particulièrement choisis, comment il convient d'aborder leur étude, en s'abstenant de tout dogmatisme et en tenant compte d'influences et de circonstances qui ne paraissent pas toujours rationnelles, mais peuvent avoir une influence déterminante. Il s'agit des douze mots français suivants : *aveugle, belette, bois, bouc, cochon, coutume, donjon, grand duc, enclume, étrier, forêt, grenouille*.

P. 213. M. BAMBECK, *Mittelateinische Lexikalia zum FEW*. — Remarques sur 67 mots français ou provençaux dont l'apparition doit être reportée à une date antérieure d'après le témoignage de textes latins médiévaux.

P. 239. H.-E. KELLER, *Notes d'étymologie gallo-romane et romane*. — Étymologies d'occitan *maudà*, cat. *maldar* ; a. ital. *raccar* « atteindre » ; norm. *papi, poupi* « pavot » ; franç. *melette*, occit. cat. *meleta* « sorte de poisson ».

P. 263. R. ARVEILLER, *Documents lexicographiques tirés des dictionnaires*. — 50 datations nouvelles « glanées au cours de vérifications non systématiques dans les dictionnaires et lexiques, ou recueillies d'après leurs indications ».

P. 271. A. GRIERA, *Homonymies dels noms de parentiu i dels mesos*. — Étude de l'influence de l'homonymie sur la forme des mots qui, en catalan, désignent la parenté, les mois et les jours. Lat. *aviu* aboutit phonétiquement à catal. *ay* ; mais *ay* est aussi le résultat de *alliu* « ail » ; pour éviter cette homonymie, *ay* « grand-père » passe à *jay* par agglutination de *j* initial provenant de l'article. — *Patre* et *patrinu* aboutissent tous deux à *pai* ; le *patrinu* est devenu, à cause de cette homonymie, le *pai-senye*, le *pater senior*. — *Frater* a abouti à *frare* ; mais comme ce mot s'est spécialisé dans le sens de « religieux », le frère a dû être désigné par un dérivé de *germanus*. Etc. — Pour les mois, *juniu* et *juliu* aboutissent à la même forme *juny* ; pour distinguer de juin le mois de juillet, on l'a appelé *junsega* = el juny del segar. — Pour les noms des jours enfin, le lundi est appelé *dilluns* < dies lunae ; mais comme *lluns* peut être le dérivé de *longe* + *s* adverbial, certains dialectes ont adopté *dillums*, où la lune a fait place à la lumière. Mardi *dimarts* < dies Martis, jeudi *dijou* < dies Jovis, etc., ont préfixé *di*, aboutissement de *dies*, pour éviter une confusion respectivement avec *març* « le mois de mars », et avec *jou* successeur à la fois de *jocu*, *jugu* et *jove*. Etc.

P. 281. W. BELARDI, *Aspetti semantici della storia del lat.* QUADRA. — Plaidoyer en faveur d'Annibal Caro accusé par certains philologues d'avoir fait un contresens, dans sa traduction de l'*Enéide*, sur le lat. *quadra* « pain, fouace », rendu par *desche* « table » (trad. VII, 178 = *En.* VII, 115), et d'avoir employé le mot *quadre* pour traduire le lat. *lances* « plats » (XII, 360 = *En.* XII, 215). Or, déclare M. B., la plupart des dictionnaires indiquent que, parmi des sens divers : « morceau carré », « tranche de pain » (en particulier tranches de pain dont les Troyens s'étaient servis en guise de tables = a. fr. *tailleur*, « fouace », etc.), le lat. *quadra* avait aussi celui de « table », par abréviation pour *mensa quadrata* (cf. Varron, *De l. l.*, 6, 118 ; Juvénal, V, 2 ; Servius *ad Aen.* VII, 115). En outre divers passages de l'*Enéide* (III, 255 et 394 ; VII, 115) posent sans conteste

l'équation *quadra* = *mensa*. Et l'on peut ajouter que dans certains dialectes italiens on trouve à date récente les mots *quader* (Brescia XVII^e s.), *quadro*, *quadar da cusina* (XVIII^e-XIX^e s.), au masculin il est vrai, au sens de « table à manger ». — D'autre part, pour *lanx* traduit par *quadre*, le diction. de A. Bartal (*Glossarium mediae et infimae latinitatis regni Hungariae*) traduit *quadrum* par *patella* « petit plat, assiette » ; dans un document padouan du XV^e s., *quadrus* a aussi le sens de « plat » ; à la fin du XIX^e s. le dialecte d'Agnone emploie le dimin. *quadrillitte* dans ce même sens. Ital. *quadra* « plat » est donc bien un autre produit de l'évolution du lat. *quadra*, et sur ce point, pas plus que sur le précédent, le reproche de faute contre la langue ne peut être adressé à Annibal Caro.

P. 287. L. SÖLL, *MURMURARE in der Romania : Bedeutungswandel durch Lautwandel?* — En passant du latin dans les langues romanes le verbe *murmurare* a subi deux transformations vocaliques, *u* passant à *ü* dans le franç. *murmurer*, à *o* dans l'ital. *mormorare* et l'esp. *mormorar*. Ces changements phonétiques ont-ils entraîné un changement sinon de signification, du moins de nuance de sens ? Non, répond M. Söll. À l'aide de très nombreux exemples il présente l'histoire sémantique du verbe en question, et aboutit à la conclusion que les significations de *murmurare* dans la Romania sont indépendantes de la tonalité des voyelles, puisque ces significations recouvrent, avec *o* et *ü* aussi bien qu'avec *u*, les trois mêmes catégories différentes de bruits : le babil des voix ; le murmure des eaux et le friselis du vent dans les feuilles ; les bruits sourds et grondants.

P. 313. H. STIMM, *Zur Etymologie von roman. ARRANCAR(E) und RANC(O)*. — W. von Wartburg, dans le *FEW*, t. 17, p. 621, place les deux types *ranc-*, adj., « boîteux » (a. prov., cat. *ranc*, esp. *renco*, it. *ranco*) et *arrancar(e)*, verbe, « se sauver » (a. prov. *arancar*, cat., esp., ptg. *arrancar*, it. *arrancare*) sous un même étymon got. et burg. **wranks*. D'autres lexicographes, comme Meyer-Lübke ou Corominas, les rapportent à deux étymons différents, got. **wranks* d'une part, got. **wrankjan* d'autre part. Pour M. Stimm aucune de ces étymologies n'est satisfaisante ; le *wr* initial en particulier fait difficulté, car il devrait aboutir à *gar-* ou *guar-*. Aussi propose-t-il de partir non pas de formes en *wr-*, mais de formes en *hr-*, à savoir **hrinkan* pour le verbe, **hranks* pour l'adjectif.

P. 323. J. ENGELS, *La survie de QUASI et QUAM SI en français et en provençal*. — Examen des expressions de l'a. franç. et de l'a. prov. qui dérivent de lat. *quasi* et *quam si* ; tentative nouvelle de classement et d'explication. Si en effet on part non pas de *quam si*, mais du mot **quamsi* du lat. vulg., continuateur direct du groupe *quam* + *si* ou résultat d'une décomposition de *quasi*, avec reformation supposée étymologique, on arrive au groupement suivant :

QUASI > a. pr. *caïs* « comme si », « presque » ; *caïs que* « comme si » ; *cazi* XV^e s.
a. fr. *quasi* XV^e s. ; *quasi que* « peu s'en faut que » XVII^e s.

*QUAMSI > a. pr. *quains* « comme » XI^e s.
a. fr. *quai(n)sses* « comme, pour ainsi dire » XI^e s. ; *quenses que* XII^e s. ;
quainsses que fin XII^e s.

L'aberration que constitue l'hapax *quaissses* du v. 399 de la *Passion* dans l'unique ms. conservé est éliminée en considérant le mot comme un *quainsses* où le *n* est tombé, soit

parce que la chute de *n* dans le groupe *ns* est un trait caractéristique de la langue d'oc, soit tout simplement parce que le scribe a omis, comme il l'a fait ailleurs, le trait d'abréviation de la nasale.

P. 339. V. GÜNTHER, *En la Queste del Saint Graal. Ein etymologischer Versuch*. — Un hiatus existe entre l'usage familier et vulgaire du mot *graal* « récipient » et la représentation poétique du *saint-Graal* en tant que symbole religieux. D'autre part, le mot *graal* « récipient » est un mot du sud de la France, tandis que la légende du Graal s'est développée dans le Nord. Il est alors à supposer que le mot *graal*, désignant deux objets si différents, pourrait bien avoir prêté à la contamination de deux mots qui primitivement n'avaient rien à voir l'un avec l'autre. Il y aurait eu le *graal* « récipient » et le *graal* (<lat. méd. *gradule*) « livre de chants liturgiques », devenu le *graduel* au *xvi*^e s. Les plus anciennes attestations latines de ce mot se rencontrent en Franconie et datent de l'époque carolingienne (vers 831-834) ; d'après elles, le *gradale* est la même chose que le *cantatorium* romain. Or, on trouve dans le roman du Graal un certain nombre de traces d'une tradition d'après laquelle le Graal aurait été un livre ; cf. Robert de Boron, *Joseph d'Arimathie*, 932 et suiv. : « le grant livre où sont li grant secré escrit qu'en nomme le Graal » ; 3329 et suiv. : « les seintes paroles ... ki sont apelées secrez dou Graal » ; *Roman en prose de Joseph d'Arimathie*, p. 112 : « fu clamée ceste estoire Graal » ; *Meraugis de Portlesguex*, v. 39 : « Ce fu li rois de Cavalon Si com tesmoigne li Graaus » ; Thomas Malory employant le mot *sangrail* : « as it telleth after in the *sangraylle* » ; les v. 3220-21 du *Conte du Graal* de Chrétien : « Un graal entre ses deux mains Une damoisele tenoit » traduits en vieil islandais par : « elle portait un *textus* (= un livre de chants liturgiques), que l'on appelle en langue française *braull* » (à lire *graull*). On sait d'autre part que les évangéliques et autres livres d'église étaient souvent somptueusement reliés au moyen âge, que les aires en étaient recouverts d'or et d'argent, ornés de ciselures, incrustés de pierres précieuses. Portés processionnellement, ils pouvaient lancer des feux tout comme le graal de Chrétien. Ce dernier contient une *oïste* qui est la nourriture du père du Roi-Pêcheur. Or l'on connaît les métaphores liturgiques relatives à la nourriture ; celle-ci est à la fois matérielle et spirituelle, et M^{me} G. cite une série de textes du moyen âge, antérieurs à Chrétien, où des religieux comparent la lecture des psaumes contenus dans le *gradale* à l'absorption du « pain quotidien ». Ces textes fournissent le pont nécessaire entre le *gradale* « contenant des psaumes » et le *graal* « contenant de l'hostie », et confirment que l'a. franç. *graal* « saint Graal » ne doit pas être rattaché à *graal* « grande jatte », mais qu'il est le même mot que *graal* « livre de chants liturgiques ».

P. 357. A. BURGER, *Oriflamme*. — L'étymologie par *aurea flammula* ordinairement adoptée n'est pas satisfaisante ; d'une part on attendrait la forme *oire flambe* au lieu de *orie flambe* ; d'autre part l'oriflamme des rois de France était rouge et non dorée. De plus le vers de *Roland* où est attesté ce mot pour la première fois suppose, pour être juste, que *orieflambe* comporte cinq syllabes, donc que le premier composant était accentué sur le *i* et non sur le *o*. L'explication par *labari flamma* ou plutôt par *laurea flammula*, où **laureus* serait formé sur **laurum*, issu lui-même de *labarum*, n'est pas meilleure : le premier terme serait également accentué sur la première syllabe ; de plus les formations **laurum* et **laureus* sont des hypothèses gratuites ; enfin le *labarum*

n'avait rien qui rappelât une flamme. S'appuyant alors sur un texte d'Albon de Saint-Germain relatant le siège de Paris par les Danois et disant des défenseurs : « leurs étendards teints de safran, avec des découpures énormes (*amictum auribus immodicis croceum*), font l'épouvante des Danois », l'auteur propose comme étymon *aurīta flammula* « la petite flamme découpée en forme d'oreilles ; l'étendard à découpures ». Cette nouvelle étymologie est tout à fait satisfaisante au point de point de vue phonétique ; elle convient également pour le sens : quand on eut l'idée de découper en trois pointes le gonfanon des cavaliers, ces découpures ont été comparées à des oreilles ; enfin elle supprime la difficulté de la couleur.

P. 363. H. SCKOMMODAU, « *Cinq cents diables* ». — Remarques sur le caractère confus de la signification de beaucoup de mots, à propos des deux monosyllabes français *sē* et *sā* combinés dans l'expression *sē sā*. Le premier peut représenter les notions exprimées par les graphies usuelles *sein*, *seing*, *ceint*, *sain*(doux), *saint*, *sain*, *cinq* ; le second par les graphies *sang*, *sans*, *sens*, *sent*, *cent* ; les deux réunis par *cinq cents*, *cinq sens*, *saint sang*. Ces homonymies ont prêté à toutes sortes de confusions ; en particulier, à partir du moment où *cinq cents* a été employé pour exprimer une « quantité importante et indéterminée », le juron *par le saint sang bieu* a amené le juron *par les cinq cents diables*.

P. 373. P. FALK, *Notules sur le FEW* : CAPOUNATTE et *WIDUHOPPA. — Le *FEW* donne sous l'en-tête **widuhoppa* « huppe » un terme *wihot* avec trois significations différentes : « cocu », « capitule de bardane », et « dizeau de bottes de céréales ». On peut se demander quels rapports il y a entre ces trois sens, dont les liens ne sont pas du tout apparents dans le *FEW*. Et M. F. d'expliquer que la houppe de plumes que la huppe porte sur sa tête peut être assimilée à un petit chapeau ou à une toque. Or ce ne sont pas seulement des cornes fictives qui distinguent les cocus, mais aussi différentes espèces de couvre-chefs, combinés ou non avec des cornes. Par là s'explique le passage de « huppe » à « cocu ». Même explication ou à peu près pour le passage de « huppe » à « capitule de bardane » : ce capitule, surtout vu en coupe ou de profil, ressemble absolument à une crête de huppe. Pour le dizeau, toujours même image : tas de céréales dont les gerbes supérieures sont disposées de telle façon qu'elles font penser à la crête d'une huppe.

P. 379. L. REMACLE, *L'origine du liégeois MÂ-SÎR « sale »*. *Histoire d'une étymologie*. — Après une revue des quelque vingt hypothèses formulées depuis un siècle pour expliquer cette expression, l'auteur reprend lui-même toute la question, examinant et discutant chacun des textes attestés par ses devanciers. Il constate d'abord que les données du problème ont été embrouillées parce qu'on a toujours rapproché l'adjectif *mâ-sîr*, qui signifie « mal-propre, sale », du mot *sîr* sans l'adv. « mal », que l'on trouve dans les expressions du type *ce n'est que sîr* + nom commun, où il renforce la négation. Il est probable que les deux mots n'ont rien de commun et que *sîr* de ces expressions n'est autre que le mot *cîr* « ciel » du liégeois, la locution primitive ayant signifié : « ce n'est que ciel et (un nom commun) = c'est uniquement (le nom en question) ». Quant à *mâ-sîr*, c'est un composé de l'adv. *mal* et du german. *siere* « beau, joli », à la manière du composé namurois correspondant *mâ-nèt* « mal net », formé, lui, de deux éléments romans. Le *FEW* est à corriger sur ce point, car il a eu le tort de réunir *sîr* et *mâ-sîr* sous le même étymon.

P. 399. W. BLOCHWITZ, Mensonge « copeau de rabot ». — Critique de l'étude de John Orr dans ses *Essais d'étym. et de philol. franç.*, où le philologue britannique soutenait que le passage de mensonge au sens de « copeau de rabot » reposait sur un rapprochement déjà fait en latin par étymologie populaire entre *dolus* « tromperie » et *dolare* « travailler le bois à la doloire », autrement dit sur le double sens qu'auraient eu *dolus* « tromperie ; copeau de rabot » et *dolare* « raboter ; tromper ». Ce développement se serait manifesté de l'Espagne à l'Istrie, en passant par le sud de la Gaule et le nord de l'Italie. — Pour M. B., point n'est besoin de remonter au latin ni de faire intervenir des considérations de géographie linguistique. Nous sommes là en présence d'un développement logique et immanent qui, du concept de « mensonge, tromperie », en passant par les degrés intermédiaires « nullité, inanité, absence de valeur », conduit à la signification de « copeau, bribe de bois insignifiante ». Surprenante au premier abord, cette évolution représente un processus linguistique spontané, qui peut se produire en n'importe quel lieu et à n'importe quelle époque.

P. 415. G. COLÓN, *Aragonés* ENEMIGO, *alemán* NEIDNAGEL. — Remarques faites à propos de l'interprétation d'un passage de *El Criticón* de Baltasar Gracián (xvii^e s.), où le mot *enemigo* est un terme navarro-aragonais qui signifie « envie, petite levée de peau qui se détache autour des ongles », le mot castillan correspondant étant *padraastro* < lat. *patraster* « beau-père ». Les termes espagnols semblent donc tout à fait différents du franç. *envie* et de l'all. *Neidnagel*. Or tous ces mots ne sont attestés qu'à date assez récente (*enemigo* 1653, *padraastro* 1571, *envie* 1640, *nijdnaghel* 1599), et ils reposent tous sur la même croyance populaire que les envies aux doigts sont la marque de l'envie ou de la haine que vous porte quelqu'un, en particulier un parâtre (cf. les textes lat., all. et esp. que cite l'auteur). Cette conformité d'interprétation empêche de voir dans *Niednagel* un dérivé du verbe *nielen* « serrer, presser », d'où « faire mal », comme l'ont avancé certains, et s'oppose également à la façon de voir du *FEW*, qui déclare (IV, p. 800 b) que, ni l'Italie ni le domaine occitan ne connaissant la superstition populaire ci-dessus rapportée, cette superstition doit remonter à l'époque franque.

P. 421. H. LÜDTKE, *Portugiesisch* CIEIRO « *Niednagel, aufgesprungene Haut* ». — Étude en rapport avec la précédente et qui la confirme dans son esprit général. L'auteur fait la critique des étymologies jusqu'à présent proposées : lat. *cērium* « abcès, ulcère » ; lat. **cīdere* < **cīderium* « id. » ; prérom. *senara* « jachère, terrain en friche » ; lat. *sīdus* « astre » + *ariu*. Des difficultés phonétiques et sémantiques obligent à repousser ces formes. M. L. propose alors *zēlus* (gr. ζήλος) + *ariu*. Il convient en effet de considérer que l'hiatus *i/ei* du mot portugais ne peut résulter que de la chute d'une consonne intervocalique, laquelle a pu être *d*, *n* ou *l* ; *zēlus* peut donc convenir. D'autre part, pour l'initiale du mot, le *c-* est bien l'aboutissement normal de *z*, comme le montrent le mot *cio* « ardeur, zèle » < *zēlus*, et ses dérivés *ciume*, *ciumento*. Du point de vue du vocabulaire et de la géographie linguistique, le Portugal s'annexe donc pour ce mot à la zone qui, d'Allemagne jusqu'en Espagne, montre la croyance populaire attachant à l'idée d'envie, de jalousie ou de haine les déchirures de la peau au voisinage des ongles.

P. 427. W. GIESE, *Zur Problematik arabisch-hispanischer Wortbeziehungen*. — Les arabismes des parlers ibéro-romans proviennent en général de formes de la langue parlée. Lors de la Reconquista, les mots arabes empruntés antérieurement se conser-

vèrent sous leur forme ancienne et, n'évoluant pas comme l'arabe lui-même le faisait, devinrent des archaïsmes. Les provinces du Sud, par contre, plus longtemps sous l'influence arabe, adoptèrent des formes plus évoluées. Au Portugal, la terminologie des bergers témoigne, en Estramadure et dans le Sud, d'arabismes que l'espagnol ne connaît pas. — L'arabe parlé en Espagne n'était pas uniforme et comportait des dialectes. Les différences dialectales sont encore sensibles dans les noms des fleuves par exemple : *Huelaviar* en face de *Guadalaviar* ; *Odiana* en face de *Guadiana* ; etc. — Nombre de mots empruntés au moyen âge ont disparu par la suite, tels ceux qui désignaient des objets qui ont cessé d'être en usage (vêtements, armes, bijoux). — Le sens des mots empruntés n'est pas toujours resté le même qu'en arabe ; ainsi *wasir* « vizir » devenu *alguazil* « officier de police ». — Des noms propres latins se sont maintenus, mais altérés par influence arabe : *Pax Julia* > **Bes Julia* > *Beja*. — Des mots latins ont pris un autre sens : *canna* « roseau » devenu *caña* « lance » d'après l'ar. *qanātun* prononcé *qanā*. — Des mots empruntés par les Arabes à d'autres langues ont pu aussi pénétrer en espagnol : *alcaduz* « noria » < ar. *al qādūz* < gr. *κῆδος* « cruche, seau ». — Les noms de l'orange et de la mandarine doivent aussi être étudiés en fonction de l'influence arabe.

P. 439. O. JÄNICKE, *Zu den slavischen Elementen im Französischen* — Liste d'environ 130 mots slaves passés en français, la plupart par l'intermédiaire de l'allemand. Dates des emprunts ; raisons de ces emprunts (politique, commerce, mœurs, influences littéraires, etc.) ; transformations subies par les mots.

P. 461. M. HÖFLER, *Einige Aspekte der sprachlichen Entlehnung*. — On ne s'est guère encore préoccupé, dans le cas des noms de lieu qui deviennent des appellatifs, de faire la distinction entre emprunt proprement dit et reformation. M. H. montre l'intérêt d'une telle recherche à propos de deux noms désignant l'un et l'autre une « sorte d'étoffe de laine croisée » et empruntés à l'anglais : *ostade*, venu du nom de ville *Worsteade* au xiv^e s., et *carisé*, tiré de la ville de *Kersey* au xv^e. Dans les deux cas le passage à l'appellatif était déjà opéré en anglais. Des formations nouvelles sont ensuite apparues en français, *ostadine* et *demi-ostade* d'une part, *creseau*, *cresée*, *kersey* d'autre part.

P. 481. H.-P. SCHWAKE, *Zur Frage der Chronologie französischer Wörter*. — Les emprunts sont intéressants pour l'étude non seulement de la langue qui les a adoptés, mais aussi de la langue qui les a fournis. C'est ainsi qu'un certain nombre de mots français qui ont pénétré en anglais peuvent être attestés dans cette langue à une date antérieure à celle où on les a signalés en français ; par ex. *catafalque* FEW 1690, mais figurant en 1643 dans le *Diary* de J. Evelyn (récit des funérailles de Louis XIII). De même : *échope* « pointe d'acier dont l'on se sert pour la gravure à l'eau-forte » 1762 / en anglais *eschoppe* 1662 ; *mandoline* 1759/1707 ; *récitatif* 1690/1656 *recitative* ; *parquetter* 1680/1678 *parquetted* ; *croquette* « boulette de pâte frite » 1740/1716 *croquet* ; *fontange* « coiffure de femme » 1680/1671 ; *filigrane* 1673/1668 *philigrin* ; *réserve* « troupe de réserve » 1669/1648 ; etc. — Des emprunts faits par l'anglais peuvent aussi montrer la vitalité, la force d'expansion de certains mots français, et attester l'intensité des relations culturelles entre les deux pays : *surtout* « sorte de pardessus » 1684, attesté en anglais en 1686, 1687, 1693, ... ; *riposter*, terme d'escrime, 1650 / *to contre-riposte* 1652 ; *jébrifuge* 1682/1686 ; *parasol* 1548, mais rare avant le xviii^e s. / 1660, 1675-76 ; etc.

P. 513. J. JORDAN, *Roum. PREGNANT, PREGNANȚĂ*. — Ces deux mots sont de création récente et leur emploi caractérise le style publicitaire roumain des cinq ou six dernières années. Ils sont à la mode, mais comme beaucoup de mots de ce genre, ils manquent de précision. *Pregnant*, adj., et *pregnanță*, subst., pourraient être des emprunts au franç. *prégnant*, *prégnance* ; mais, vu leur apparition tardive et leur signification, il est plus vraisemblable qu'ils viennent de l'all. *prägnant* « significatif, important, grave, expressif », *Prägnanz* « caractère expressif, concision ». D'autre part, une influence anglaise n'est pas exclue, étant donné les rapports étroits de techniciens et de savants roumains avec des techniciens et savants anglais depuis la dernière guerre, et aussi le fait que les sens figurés de *pregnant* et de *pregnancy* sont en général parallèles et très souvent identiques à ceux des mots allemands correspondants. On peut donc dire que, dans le cas des deux mots roumains considérés, on se trouve en présence d'une « étymologie multiple », — l'expression est de A. Graur, — et que, pour expliquer leur existence et leur signification, il convient de prendre en considération les trois langues française, allemande et anglaise.

P. 519. M. METZELTIN, *PLACER : Palabra portuguesa de origen incierto*. — Le mot portugais *parcel*/*placel*/*placer* « bas-fond, récif, écueil » est considéré par la plupart des philologues comme étant d'origine méditerranéenne. A la suite de l'examen de 140 attestations du mot en port., esp., ital., franç. et angl., l'auteur se déclare pour une origine purement portugaise. Il montre que le centre d'irradiation du mot a été le Portugal du temps des grandes découvertes. L'espagnol l'a emprunté ; d'Espagne il est passé en français et en anglo-américain ; de l'anglo-américain il est revenu en français au sens de « terrain aurifère ». En italien, ce mot d'emprunt n'a pas vécu plus d'un siècle. Il n'existe pas en catalan. La toponymie méditerranéenne l'ignore, alors qu'on en trouve de nombreux exemples dans la toponymie de l'océan Atlantique, des Indes, de l'océan Pacifique. Quant à l'étymologie, elle reste inconnue. Celle qui est ordinairement adoptée, lat. **plattea* (class. *platea*) + *ariu* ou *ellu*, convient pour le sens, mais présente des difficultés phonétiques ; *plateola*, *procella*, *particella* ne vont pas pour des raisons phonétiques, sémantiques ou historiques ; un dérivé de *placere* (*placer* « plaisir ») est également à écarter.

P. 543. M. AGUD et A. TOVAR, *Vasc. ELIKAT(U), lat. DELICATUS ; con unas consideraciones sobre lat. ALICA*. — Le mot *elikatu* est un romanisme ; il signifie d'une part « alimenter », et d'autre part « s'abstenir de nourriture », contradiction qu'on peut cependant expliquer, car de « donner une nourriture de jeûne » (et c'est là un des sens du mot en guipuscoan) on peut passer à « donner à peine de quoi manger », de « repas léger » à « minimum de subsistance ». L'étymon probable est le lat. *delicatus*. Pas d'obstacle phonétique particulier ; la difficulté est d'ordre sémantique, vu que le sens « abstinence, privation » manque dans les dérivés romans de *delicatus*. Il faut donc supposer en basque pour ce mot une évolution parallèle à celle de *macer* en français, où de *maigre chère* on est passé à *repas maigre*, *jour maigre*, *faire maigre*. On peut rapprocher aussi l'évolution en espagnol du mot *refrigerio* qui, du sens concret et primitif de « rafraîchissement », est passé au sens moral et religieux de « repos, satisfaction de l'âme ». *Elikatu* n'a rien à voir avec le lat. *alica* « épeautre », qui a donné nombre de dérivés dans les langues romanes, mais ne paraît pas avoir de représentant en basque.

*
* *

L'ouvrage se termine par la liste des publications de M. von Wartburg depuis 1956 et par un abondant index des noms propres cités et des mots étudiés.

L.-F. FLUTRE.

Marie-Thérèse MORLET, *Étude d'anthroponymie picarde : les noms de personne en Haute-Picardie aux XIII^e, XIV^e et XV^e siècles*, tome VI de la Collection de la Société de Linguistique picarde, Amiens, Musée de Picardie, 1967 ; 468 p. in-8° et 4 cartes.

Dans ce travail, présenté comme thèse pour le Doctorat d'État, M^{lle} Morlet étudie les noms de personne qu'elle a relevés dans des documents d'archives des XIII^e, XIV^e et XV^e s. concernant la Haute-Picardie ou Picardie orientale, c.-à-d. les régions (Thiérache, Vermandois, Laonois, Noyonnais, Soissonnais, Valois) qui constituent l'actuel département de l'Aisne, à l'exception de l'arrondissement de Château-Thierry, et la partie orientale du département de l'Oise. Cartulaires, rôles de taille, censiers, cueilloirs, comptes municipaux, etc., lui ont ainsi fourni 10 462 noms qu'elle a classés par catégories et dont elle nous donne, ou essaie de nous donner, l'étymologie et la signification.

Son livre se partage en deux moitiés égales : 231 pages pour l'une, 236 pour l'autre. La seconde est formée exclusivement par un index des noms étudiés et un répertoire de toutes les personnes qui ont porté ces noms avec références aux documents qui les signalent. Il y a là une double masse de plus de dix mille noms que je n'ai pas vérifiée. Aussi mon compte rendu ne portera-t-il que sur les 231 premières pages, qui contiennent toute la substance du livre.

La tâche de l'auteur était considérable ; elle demandait beaucoup d'érudition, beaucoup de flair, et aussi beaucoup de prudence. M^{lle} M. ne manque pas de ces qualités. On la sent à l'aise au milieu de son abondante moisson, qui aurait pu accabler un chercheur moins décidé. En une introduction de quelques pages, elle esquisse le milieu géographique, historique et économique où s'insère la matière de son étude. Puis, dans une série de chapitres, elle passe en revue les noms de baptême, examine les hypocoristiques formés à partir de ces noms, et se lance ensuite dans la grande étude des surnoms, qui est le véritable noyau du livre et n'occupe pas moins de 200 pages. Ce sont d'abord les noms d'origine (noms de villes, villages et lieux-dits : *Damiens, Duquesnel, ...* ; noms communs à valeur topographique : *Duval, Dupont, ...* ; noms de pays : *Champagne, d'Allemagne, ...* ; appellatifs ethniques : *Lenglès, Defranee, ...*) ; puis viennent les noms de personne issus d'anciens noms individuels (*Alain, Gille, ...*), avec ici l'explication de ces noms qui avaient été simplement énumérés au chapitre des noms de baptême ; après cela, les noms de métiers, extrêmement nombreux, tirés de l'agriculture et des travaux ruraux : *le Gaigneur, Journal, ...* ; de l'industrie (qui était alors très active dans la région avec la draperie et le tissage du lin) : *Drapier, Tisserant, Linier, ...* ; du commerce : *Marchant, Mercier, ...* ; des professions libérales (médecins, gens de justice, collecteurs d'impôts, gens d'armes, etc.) : *le Mire, Serjant, Ducange, Soudaier, ...* ; enfin les sobriquets, très nombreux eux aussi, tirés des particularités physiques, morales et sociales : *Legrand, Leborgne, Hardi, Testu, Mauvoisin, ...* ; de la parenté : *Bonfils, Nepveu, ...* ; de titres de dignité : *Leroi, Chevalier, Doyen, ...* ; de noms d'animaux : *Torel, Laignel, Coquart, ...*

Tant et si bien que les 10 400 noms trouvent leur place dans ce cadre aux nombreuses articulations, et que nous arrivons à la conclusion, ou plutôt aux conclusions, car elles sont de plusieurs ordres : onomastique, économique, historique et social, linguistique. — 1^o Avant le XIII^e s. les personnes portent un nom unique, qui est essentiellement le nom de baptême, et en principe chacune a son propre nom. Avec le XIII^e s. le nom individuel garde encore son importance, mais comme le stock onomastique s'est raréfié, — (nous aimerions savoir pourquoi, mais M^{lle} M. ne nous le dit pas : cf. p. 17 § 2, 35 § 1, 227 § 3), — le nom individuel n'est plus suffisant pour désigner l'individu, pour le distinguer de ses contemporains ; alors un second élément, le surnom, est ajouté au nom de baptême. Au début, ce deuxième terme peut être considéré comme un simple caractérisant ; il aide à désigner plus clairement l'individu, soit en le localisant (nom d'origine), soit en évoquant sa profession (nom de métier), soit en le désignant par une particularité physique ou un trait de caractère (sobriquet). Mais le surnom devient petit à petit partie intégrante de l'homme ; il lui reste attaché, même lorsque ce déterminatif ne répond plus à son but premier, ainsi quand l'individu a changé de domicile ou de profession, et lorsque ce sobriquet attribué à une certaine période de sa vie a perdu toute sa signification originelle. C'est à ce moment-là vraiment que cette désignation prend effectivement valeur de nom de personne. — 2^o Le choix du deuxième élément dépend en grande partie de conditions économiques. En Haute-Picardie, où l'artisanat avait pris un grand essor, la proportion des noms de métiers est importante. — 3^o Les noms de personne, ayant été créés par et pour des gens qui appartenaient à toutes les catégories de la population, sont le reflet des mœurs d'une époque où la société est en pleine évolution. En particulier, depuis la fin du XII^e s., paysans et habitants des villes sortent de la contrainte pour réclamer leur émancipation. Avec les féodaux, les puissances ecclésiastiques, puis avec les gros marchands, le peuple est sans cesse en conflit et se révolte. Toutes ces luttes, qui ont engendré violence, brigandage et misère, sont inscrites dans les noms de personne : *Mulemains*, *Pillart*, etc. — 4^o Du point de vue linguistique, on note assez curieusement qu'un certain nombre de termes apparaissent comme anthroponymiques avant de figurer dans les textes comme termes grammaticaux. C'est ainsi que *Blankisseur*, attesté vers 1270 ; *Chiffart*, dér. de *chiffe*, en 1324 ; *Le Fat* vers 1295 ; *Trottin* vers 1394, etc., se trouvent à une date plus ancienne que celle que donnent les dictionnaires pour les noms communs, adjectifs et verbes correspondants. D'autre part, en raison de la situation géographique de la région étudiée, beaucoup de noms présentent des caractères dialectaux. Les traits picards en particulier sont très nombreux : *Cailleu* (caillou), *Biaufu* (beau-fils), *Lemachon* (le maçon), *Lekien* (le chien), *Desgardins* (des jardins), *de le Cauchie* (de la chaussée), etc. Quelques particularités wallonnes ou flamandes se rencontrent aussi.

Sans doute, dans l'ensemble, ces conclusions n'apportent-elles rien de véritablement nouveau ; elles ne nous révèlent pas de procédés inédits dans la formation des noms ; elles corroborent simplement ce que l'on savait sur l'anthroponymie du nord de la France dans les trois derniers siècles du moyen âge. Mais c'est dans le détail que l'étude de M^{lle} M. montre tout son intérêt, surtout lorsqu'elle évoque des occupations, des habitudes, des traits de mœurs qui sont propres à la Haute-Picardie et s'expriment par suite par des mots du terroir : *Catoire*, nom d'un éleveur d'abeilles (lat. *captoria* « ruche ») ; *le Soileus*, producteur de seigle (pic. *soile* < lat. *secale*) ; *Watteblé*, « qui gâte le blé », surnom d'un meunier ; *le Torqueur*, ouvrier qui fait les murs en torchis ; *l'Aple*, dévideur

de laine (a. fr. *hasple*, « dévidoir » < germ. *haspil*) ; *Oustille*, tisserand (*ostille* « métier à tisser », proprement « l'outil ») ; *Cuignet*, nom d'un pâtissier qui fabrique les brioches de Noël portant ce nom (dér. de *coin*) ; *Drage*, nom de brasseur (dér. de *drasca* « drèche ») ; etc. Nombre de noms sont signalés ici pour la première fois et enrichissent le vocabulaire anthroponymique déjà recensé. De nouvelles formes, des exemples plus variés viennent préciser des faits acquis par ailleurs. La documentation rassemblée dans ce livre permettra d'apporter des corrections à des travaux antérieurs et facilitera des recherches futures. Dix mille noms datés, localisés, analysés dans leurs éléments, expliqués (pour le plus grand nombre tout au moins) dans leur signification, c'est vraiment un apport de poids à la science onomastique. Est-ce à dire pourtant que tout soit satisfaisant, qu'il faille accepter toutes les étymologies et toutes les explications de M^{lle} M. ? Non certes ; des défaillances étaient inévitables en face d'une pareille masse de mots, des confusions aussi, et des considérations hasardeuses. Je parlais plus haut de prudence ; il importe de ne pas affirmer trop vite, sans preuves suffisamment formelles de l'origine ou du sens d'un nom. M^{lle} M. le sait ; se couvrant de nombreux « peut-être » ou « probablement », elle se tient sur ses gardes ; mais pas encore assez. Il lui arrive trop souvent de se contenter d'approximations, de se fier à de simples consonances, de se laisser prendre à de fausses analogies. J'ai relevé un certain nombre d'erreurs ; je fais des réserves sur quantité de mots, embarrassants, il faut le dire, et sur lesquels je n'oserais me prononcer ; mais j'ai aussi apprécié la sagacité de certaines explications. Ne pouvant tout commenter d'un ouvrage aussi riche, je vais me borner à noter les principales remarques que j'ai pu faire au fil de ma lecture.

P. 65, s. v. *côte* : *Cotel(l)e* peut être, comme il est dit, une autre forme de *Costelle* ; mais plus normalement ce nom représente l'a. fr. *cotele* « petite cotte ; vêtement d'homme ou de femme ».

P. 66, s. v. *ride* : *Ridel* « repli de terrain ». Interprétation à justifier par le picard actuel *frideau*, qui a ce sens.

P. 67, s. v. *source* : *Surquet* « source jaillissante ». Il aurait été bon d'expliquer ce mot, dont l'étymologie n'apparaît pas, le radical du lat. *surgere* étant exclu. N'y aurait-il pas confusion avec *surget* (lequel ne peut se transformer en *surquet*) ? Il faut donc penser à un tout autre sens, dérivé par ex. d'a. pic. *surquier* < *soricare « tendre des pièges à souris » ; d'où *surquette* « piège à souris », dont la forme masculine pourrait être *surquet*. Le mot se serait appliqué à quelqu'un qui faisait la chasse aux souris et aux rats. A rapprocher du nom *Lesurques*, qu'on trouve dans la région de Douai. — s. v. *barge* : *barica* n'est pas proprement « latin » ; c'est un mot gaulois latinisé. L'aboutissement français est *berge*. — s. v. *flot* : « a. fr. *flos mare* ». Pourquoi *flos* ? Le cas sujet était *floz*, le cas régime *flot* ; l'ancien francique, lui, avait **flôd*, plutôt que *flot*. — s. v. *roise*. Mal présenté ; lire : *roise* « routoir » < francique *rotjan* « rouir ».

P. 69, s. v. *caure*. L'étymologie est mal présentée ; dire : *caure* < lat. vulg. **colurus* < lat. class. *corylus* « noisetier ». — s. v. *chêne* : *Beauquesne* peut être aussi un nom d'origine (nom de village de la Somme). — s. v. *fau*. La forme *fage* ne peut venir de *agea*, qui donne *faie*. *Fage* est méridional. — s. v. *pin*. « *Piné*, variante possible de *piney* < lat. *pinetum* ». Cela ne me semble pas exact. *Piné* = probablement *Pinet* « le petit pin » ; c'est un dimin. en *-ittum*, et non un mot désignant « un bois de pins », *Pinetum* en effet aurait abouti à **pinoi* (cf. tous les mots désignant des plantations : *Carnoy*

< carpinetum ; Tilloloy < tilioletum). — s. v. *tille*. Ce mot ne vient pas du « lat. vulg. *tilium* », lequel a abouti à *til* (avec *l* mouillé), mais d'une forme **tilia* (lat. class. *tilia* > *teille*). — s. v. *balossier* : *bullucea* est une forme de lat. vulgaire. — s. v. *melier* : *Mespellet*, comme plus haut *Pine(t)*, est un diminutif ; il vient non pas de *mespilum*, mais de **mes-pilittum*.

P. 70, s. v. *noyer*. *Noziaux* est un diminutif ; il vient de *no(i)sel* + *s* < *nucellum* « noisette », avec réduction picarde de la dipht. *oi* à *o*. — s. v. *bois*. Les dérivés *Bouisset*, *Buisset*, et peut-être *Boisset*, viennent de *buis* (a. fr. *bouis*, *bois*), et non de *bois*. — s. v. *brosse* : *o* ne passant pas à *u* en picard ancien, *Brusset* ne me paraît pas devoir être rattaché à *Brosse*.

P. 71, s. v. *bourg*. *Burgaut* est l'aboutissement du nom german. *Burg-wald*, et il est à placer à la p. 87 : ou bien il dérive de l'a. fr. *burger*, *burguer* « heurter, frapper » ou « saccager, piller » < germ. **burjan*, et signifie « homme violent et brutal » (Godefroy), ou aussi « pillard, voleur ». Dérivé de *bourg*, le mot serait *Bourgaut*, ou ne passant pas à *u* en picard ancien. (Ce n'est qu'à date récente que *ou* a donné *u*, et dans quelques mots seulement ; ainsi *croupe* > *crupet* « petite hauteur », *crupière* « croupière »).

P. 72, s. v. *bur*. *Bouron* ne doit pas être le même mot que *Buiron*, *ui* donnant *u* ou *i* en picard (par réduction de diphtongue), mais pas *ou*. — s. v. *haise*. Ce mot désigne aussi une barrière à claire-voie qui remplace pendant le jour la porte pleine des fermes et des habitations. Si bien que *Hurtehaïse* peut désigner « celui qui heurte à la barrière des maisons ; le mendiant qui va de porte en porte ». En tout cas, *Hurtehaïse*, où *haise* aurait le sens de « haie qui protège la maison du vent », ne peut signifier que « ce qui heurte la haie », c.-à-d. le vent. L'auteur a dû être trompé par une construction comme *Hurtebise*, où là il s'agit bien d'une maison exposée au vent, d'une maison contre laquelle « heurte la bise ».

P. 73, s. v. *plait*. Une « clôture en branches entrelacées » se disait *plais* (pour *ples* < *plexum* ; cf. le dér. *plexissis*), et non *plait*, lequel vient de *placitum* et signifie « convention, accord » ou aussi « procès, jugement ». Il doit donc s'agir de ce dernier sens et de son application soit à un homme de loi, soit à un plaideur, un procédurier, un chicaneur. — s. v. *area* : « aire, planche de jardin ». Pourquoi pas « aire à battre » ? — s. v. *cousture*. La forme exacte est *couture* < *cultura*. Le *s* est parasite et vient probablement d'une confusion avec *cousture* « couture » < **co(n)s(u)tura*, dér. de *consuere* « coudre ». — s. v. *pratun*. *Preelot* et *Pralet* sont à expliquer à partir de l'a. fr. *prael* « petit pré ». — s. v. *pasquier*. Le mot vient de **pascuarium*, et nom de *pascuum*.. — s. v. *calciata*. Le pic. dit *cauchie*, l'a. franç. *chaucière* ; *chaucie* est une forme hybride.

P. 86. *Billuard*, *Billouart* peut très bien être d'origine germanique. Je signale pourtant que l'a. fr. *billouart* désignait « le membre viril » ; le nom dans ce cas pourrait être reporté à la p. 191.

P. 111, s. v. *Andriu*. La forme *Andreus* est équivoque, pouvant être prononcée en *-eus* ou en *-é-us*. *Andraeus* de la ligne suivante convient mieux ; le *ieu* > *iu* ne peut venir que d'un *e* ouvert lat. (représentant ici *ae*) + *u*.

P. 119. *Roumin*, « variante graphique de *Romain* ». Pas seulement graphique, mais également phonétique, *o* initial s'étant fermé en *ou* (cf. *molín* > *moulin*), et *āyn* étant passé à *ēyn*, puis à *ē* (écrit *in*).

P. 138, § 7. *Silier* ne dérive pas de *seaille*, comme il est dit, mais de *seille* « faucille »

(God.), où *ei* devient *i* en pic. devant yod (cf. *meilleur* > *milleur* ; *seigneur* > *signeur*). De même p. 139, § 3, *fliau* ne vient pas de *flaiau*, mais de *fleiau* (les formes *flaillau*, *-eu*, *fleillau*, *-eu*, *flillau*, *-eu*, se trouvent encore actuellement en Haute-Picardie).

P. 139, § 6. **būska* donne bien *bûche* ; mais dans le composé *Dureboise*, *boise* ne peut venir que de **bosc*.

P. 140, § 4. *Fossier* peut ne pas représenter un quelconque « terrassier ». Le mot est toujours vivant en Picardie et désigne « un fossoyeur, celui qui creuse les fosses dans un cimetière ». — *Pion* et *Pionne*, placés sous la même rubrique, n'ont pas nécessairement le sens de « terrassier », qui s'est conservé dans une certaine mesure dans le dérivé *pionnier* « travailleur d'armée », puis « défricheur et chercheur d'or ». *Pion*, venant de *pedonem*, peut signifier tout simplement « celui qui va à pied, le commissionnaire, le marcheur ». Quant à *Pionne*, c'est bien plus probablement le lat. *paconia* « pivoine », appliqué à une femme au teint vermeil. « Rouge comme une pionne » se dit toujours en picard.

P. 141, § 1. Pourquoi le nom *Nourrice* ne serait-il pas un matronyme désignant « une femme qui allaite ou élève des enfants », plutôt qu'un « éleveur de bétail » ? (lequel se dirait *nourrisseur*). — § 8. *Herbache* doit désigner le terrain lui-même, et par suite son propriétaire, plutôt que « la personne qui mène les bêtes au pâturage ». A reporter dans ce cas à la p. 73. — *Broutin* : « personne qui mène brouter les bêtes ». Très douteux. En a. fr. *broutin* désignait « ce qui est brouté », spécialement « les feuilles des haies et les jeunes pousses que mangent les chèvres ». C'est un dérivé de *broust*, *brout*, qui avait le sens de « nourriture » (*FEW*, 577 a), et l'on connaît les expressions *gagner le brout* « gagner de quoi manger » (Théâtre franç., éd. E. Fournier, 122 b), *bauffrer son broust* « dévorer son bien » (Anc. théâtre fr., éd. Violet-le-Duc, II, 433). Je verrais dans *brou-tin* un sobriquet péjoratif appliqué à un gourmand, à quelqu'un qui mange toujours, ou dont la façon de manger est comparée à celle d'un animal qui broute. Une possibilité encore : *broutin* serait le dérivé de *brouter*, forme picarde pour *brouetter*, attestée dès le moyen âge ; le *broutin* serait alors « l'homme qui a l'habitude de pousser une brouette, de faire des transports à brouette ». — *Brutin* n'est pas une autre forme de *Broutin*, pas plus que ci-dessus *Burgaut* ne doublait *Bourgaut*. Le mot doit se rattacher à *brut*, *brute* et désigner « un homme brutal ».

P. 143, § 1. Ce § n'est pas clair. Il faudrait d'abord dire qu'il s'agit du *blé* ; puis l'indication « *bladittus* a. fr. *blaet* » n'explique rien. C'est **bladittarius* qui explique *blaetier* > *blatier* « marchand de blé ». *Blavier*, lui, s'explique par **bladarius*. Quant à *Blatrier* < *blaetier* ce pourrait être un « marchand grainetier » ou un « percepteur des droits sur le mesurage des blés ».

P. 144, § 1. Pour *Gartier* rappeler l'a. pic. *gart* « jardin ». Mais peut-être aussi ce mot désigne-t-il un « porteur de jarretières » (*gartier* en picard) ; ou encore est-il une contraction de *garetier* « laboureur, celui qui cultive les guérets » (*garet* en pic.). On voit une fois de plus qu'un nom peut souvent avoir différentes étymologies entre lesquelles il est impossible de trancher. Il convient de les indiquer. — § 6. Le lat. *rāphanum* avait abouti à *raveng* en a. fr. ; d'où le dér. *Ravenier* ; d'où aussi *rave* « raifort » (par chute de la dernière syllabe atone), qui a donné les dérivés *Ravele* et *Ravet*, ce dernier à son tour ayant produit le dér. *Ravetel*.

P. 145, § 5. *Moiturier* n'est certainement pas un « dérivé de *mouture* ayant subi l'influence de *moi* < lat. *modium* muid ». Le mot *moiturier* en a. fr. signifie « métayer »,

dérivant de *moiture* < *meiture* < **me(d)itura*, formé sur *medium* « qui concerne la moitié ». Il s'applique non à des meuniers, mais à des fermiers, tout comme *Mettoier* et *Moitoier* de la p. 137, dont il est une autre forme. A rapprocher *moitoyage*, *moitoieor*, *moitoier*, *moitoierie*, tous mots qui, dans Godefroy, concernent « le partage des fruits et récoltes par moitié ».

P. 146, § 3. « *Vanner*, travailler l'osier ». Ce sens n'existe pas. *Vanner* c'est « agiter le grain avec le *van* » < lat. *vannum*, et celui qui fabrique des vans est le *vannier*. Ce n'est que par extension de sens que le terme *vannerie* s'est appliqué à la fabrication de toutes sortes d'objets en osier, comme sont les vans.

P. 146, avant-dernier §. *Caucine* = a. fr. *chaucine* pouvait aussi s'appliquer à un « terrain qui contient de la pierre à chaux ».

P. 148, § 1. Beaucoup plus souvent *maronnier* désigne « un batelier, un marinier ». — § 2. La *bauche* est du « pisé » < gaul. **balcos* « humide ». Et même si le mot était la francisation du pic. *baque*, forme féminine de *bauc* ou *bau* venant du francique **balko*, il voudrait dire « poutre » et non pas « latte ». — § 3. « *Palinart* dérive de *palis* pieu » ; entendre que *palis* est le mot d'a. franç., et non le mot latin. — § 6 *Pinctor* est lat. vulgaire ; la forme classique est *pictor*.

P. 151, § 2. *Espolement*. Le nom commun correspondant est écrit habituellement *espoleman*, ce qui en marque mieux l'origine german. et précise le sens des deux composants : *espeule* < germ. *spola* « cannette chargée de trame » + *man* « homme préposé à ces cannettes ». — § 3. *Ostille*, mot a. franç. à expliquer. C'est exactement l'outil < **usitilium* (lat. class. *ustensilia*), l'outil par excellence du tisserand. — § 6. *Crancus* est une forme de bas latin.

P. 152, § 1. Le *bateur* peut être aussi « l'ouvrier qui bat le blé en grange » ; ou encore « le batteur d'or », cf. p. 163 le nom *Orbateur*. — § 3. *Cardon*, nom de « la personne qui fournit les chardons à carder » ; pourquoi pas plutôt : « nom de l'ouvrier qui cardait le drap » ? — *Cardonnel* désignait aussi un « chardonneret » et a pu être le surnom d'une personne qui aimait à chanter. — § 5. *Pioulie* ne me paraît pas pouvoir être dérivé de *poulie*. D'où viendrait l'*i* initial ?

P. 154, § 3. *Cousterier* est-il le même mot que *Cousturier*, dérivant de *cou(s)ture* et désignant « quelqu'un qui coud les vêtements » ? C'est plutôt, me semble-t-il, un « faiseur de matelas ». En a. fr. en effet le mot *cousterie* s'appliquait à la fabrication des *coustes* ou matelas (autre forme de *coute* « couette, lit de plume » < *culcita*), dits aussi *coustées* ; c'était le métier des *coustiers* (God. ; Tobler-Lom.) ou *cousteriers*.

P. 156, dernier § : « de même *Chinche* ; *Chiffard*, qui avait la valeur de chiffon ont dû caractériser un fripier ». Phrase mal ponctuée et incorrecte (on attendrait *qui avaient*, ou bien *a dû*), par suite peu claire. *Chinche* (a. fr. *cince*, *ceince*) avait bien la valeur de « chiffon » (God.), « haillon, guenille » (actuellement : « torchon pour éponger »). Quant au nom *Chiffard* il est assez surprenant, car la forme *chiffe* dont il dérive n'est attestée en français que depuis le XVII^e s. (Cotgrave 1611), la forme ancienne étant *chipe*. Il faut donc admettre que la prononciation *chiffe* était déjà celle de la région.

P. 157, § 3. *Huvier*, « fabricant de bonnets appelés *huves* ». Ce pouvait être aussi le « porteur habituel d'une *huve* ». — § 4. *Calée*, *Calet* peuvent dériver de *cale* « sorte de calotte, de bonnet rond et plat ». A remarquer cependant que *calée* pouvait être l'équivalent picard de *chaelée* « portée d'une bête, particulièrement d'une chienne » (dér. de

chael « petit chien, petit animal » < *catellum ; *chaeler* « mettre bas des petits (chiens) », *caler* en pic. moderne), et que *Calet* est l'équivalent de *chaelet* « petit chien » (FEW, II, 497). Ces noms pouvaient s'appliquer à un éleveur de chiens.

P. 158, § 5. Lire *goherel* au lieu de *joherel* et « collier, licou » au lieu de « joug » ; supprimer « < *jugum* avec influence probable de *gurgis* gorge ». La forme *Gorlier* dérive plutôt de *gorle* « ceinture où l'on portait son argent » < a. francique *gurdil* (FEW, XVI, 103 a), et doit désigner soit « l'individu qui portait habituellement une telle ceinture » soit un « fabricant de ceintures » (Tobler-Lom.). Mais il est bien certain que les mots *goherelier* ou *gorelier* « bourrelier » et *gorlier* ont pu facilement se confondre.

P. 159, § 1. *Bretel* vient de *brettil*, et *bride* de *bridel*, mots différents, mais de même racine. — § 6. *Corbisier* ne vient pas de *corvois*, ni même de la forme antérieure *corveis* (*ei* seul pouvant se fermer en *i* sous l'influence du yod de la syllabe suivante). De plus *v* n'alterne pas avec *b* en picard. *Corbisier* désigne un « marchand de corbeilles » et se rattache au lat. *corbis* « corbeille, panier ». Ce nom devrait donc figurer p. 146 à côté de *Corbison*, correctement interprété par « petite corbeille ».

P. 160. Le § 3 *in fine* présente une série d'erreurs. D'abord une confusion entre *housse* et *heuse* (ou *housseau*), le mot *housse* étant défini « bottine, guêtre » < germ. *hosa*. Il en résulte que vêtements et chaussures sont mélangés dans ce §. La *housse* en effet, ou *houce* < francique **hulftia*, était une « sorte de robe longue et ample, qui avait des espèces de manches ouvertes et pendantes, et de plus un appendice nommé languette » (God.). Un dérivé en était *housselin* (God.), dont *Hosselin* ne doit pas être ici l'équivalent, car *ou* ne s'ouvre pas en *o* en picard, non plus qu'en français. En tous cas il ne peut s'agir pour ce nom du sens de « fabricant ni de porteur de heuses ou grosses chaussures ». L'origine de *Hosselin* est à chercher ailleurs (origine german. peut-être ; cf. plus haut *Aselin*, *Hesselin*). Quand au nom *Houssart* il désigne un porteur de housse ; à moins qu'il ne soit dérivé du mot *houx* et signifie « balayeur, ramonneur », tout comme a. fr. *housseur*.

P. 161, § 6. *Saintier* « fondeur de cloches ». A expliquer ; les cloches étaient dites « saintes » parce qu'elles étaient baptisées et portaient un nom. Mais il s'agit ici non pas de *Saintier*, mais de *Chaintier*. Si ce nom représente *saintier*, c'est un hyperpicardisme, *s* initial ne passant qu'exceptionnellement à *ch*. Sinon c'est un dérivé de *chaint* = a. fr. *ceint* « ceinture », et il désigne un « fabricant de ceintures ».

P. 162, § 4. *Forrel*, *Fourrel* (cf. God. *forel*) se rattachent au mot *feurre* « fourrage, paille » < francique **fôdr-*, bien plutôt qu'au verbe *forer*. Les noms du « foreur » seraient bien nombreux pour une profession qui devait être relativement rare. *Forrel* et *Fourrel* doivent désigner des vendeurs de fourrage et de paille, tout comme *Fourrier* à la p. 143. Quant à *Fouret*, ou bien, comme le dit Dauzat dans son *Dict. des noms de famille*, c'est un hypocoristique de *Fouré* < germ. *full-* (plein) *rad-* (conseil) ; ou bien c'est l'a. fr. *fouret* « petit fourneau » (God.), et il est alors à rapprocher de *four* p. 72. *Fortier* enfin, « contraction possible de *foretier* », est beaucoup plus probablement un dérivé de *fort*, à la façon de *Fortin* p. 186, § 1.

P. 163, § 2. Expliquer *Waroquier*. C'est un dérivé de *garrot* « trait d'arbalète » (dimin. picard *waroquiau*) < gaul. **garra*. — § 5. *L'Orbateur* ; à préciser : « le batteur d'or », pour qu'on ne pense pas à un dérivé de *orbis* ou de *orbus*.

P. 164, § 4. *Vennel*, « issu de l'a. fr. *veneter* ». Explication surprenante ; c'est *Venet* qui a cette origine. *Vennel* est l'a. fr. *venel*, qui vient du lat. *venale* « tout ce qui se vend ;

marchandise ». — § 6. *Cosson*. A expliquer : du lat. *cocionem* « courtier, revendeur ».

P. 165, § 7 : *flaon* renvoie à la note 33, qui donne *flan* ; l'appel de note est à reporter à la fin du §. — § 8 : « *fouace* < *focacium* ». Inexact ; *fouace* vient du bas lat. *focacia* ; *focacium* aurait donné **fouaz*, comme *brachium* > *braz*, *facio* > *faz*, *laqueum* > *laz*.

P. 166, § 2. *Noulier* peut difficilement dériver de *niule* ou *nieule* < nébula, car *iu*, *ieu* n'aboutissent pas à *ou* en picard. — § 4. « Issus du lat. *cuneolus* nous avons *Cuinél*, *Cunel*, *Cuignet*, ... » Aucun de ces mots ne vient de la forme indiquée, qui aurait donné **cui-gneul*. Ce sont des formations purement françaises sur *cuign* « coin » + *el*, ou + *et*, ou + *el-et* (*cuign* perdant son mouillement et devenant *cuin*, et voyant en outre sa dipht. *ui* réduite à *u*, ce qui est tout à fait normal en picard). — § 5 *cuisine*. Étymologie mal présentée ; dire *cuisine* < lat. vulg. **cocina* < lat. class. *coquina*.

P. 167, § 4. L'explication de *Haubergier* par « hôtelier, tenancier d'auberge » est un contresens. Le moyen âge ne connaissait que *herberge* et le verbe *herbergier* ; la forme *auberge* est provençale et n'est attestée que depuis le début du xvii^e s. Ici, manifestement, le mot est dérivé de *haubert*, et le *haubergier* est un « fabricant de hauberts ». — Trois lignes plus bas, *Loistelet*, rattaché également à *hôtel*, est un autre contresens. Comment expliquer l'*i* à partir de *hospes* « hôte », *hospitalem* « hôtel » ? En réalité, *Loistelet* ou *L'oistelet* est le possesseur d'un *oistel* ou *oitel*, « mesure de terrain que l'on peut ensemen- cer avec un huitième de boisseau », ou aussi « mesure de terrain qui équivaut à un huitième de journal ». *Oitel* (dans *oistel* l'*s* est parasite) est un dérivé du lat. *octo* « huit », et l'on connaît l'alternance picarde *oi/ûi* : *oitisme/uitisme* « huitième », *poing/puing*, *roiste/ruiste* « raide », *ivoire/ivre*, etc. Cf. encore dans Godefroy : *oitelée* « mesure de terre de 80 à 100 verges » ; *oitel*. dimin. de *oitel* ; et à propos de *oitel* le même God. ajoute : « mot autrefois en usage dans le comté de Valenciennes et dans le reste du Hainaut, dans l'Ostrevant et dans une partie de la Flandre ». Le nom *Loistelet* est donc à reporter à la p. 138, à côté de *Journel* et de *Bonnier*. — § 7. *Bresin* est-il une autre forme de *Brassin* ? Il est permis d'en douter. Il correspond plutôt à *brasin*, dér. de *braise* (ou *brese*). — Dernier § : le mot *bregier* est aussi en picard, par métathèse, une autre forme de *bergier* « berger ».

P. 168, § 2. *drage* ne peut être une « variante » du pic. *drac* ni de l'a. fr. *drache*, car -c ou -ch final ne se sonorise jamais en -ge ; *drage* est, comme il est dit, une forme rémoise, donc champenoise et non picarde. — § 7. *Bonne Broque* est un féminin, et le mot *broc* a toujours été du masculin. Ce n'est donc pas de ce mot qu'il s'agit, mais du pic. *broque* = franç. *broche* « cheville de bois servant à boucher le trou d'un tonneau qu'on a mis en perce ». La partie est ici prise pour le tout, et *Bonne broque* signifie : « qui met en perce des tonneaux de bon vin ; vendeur de bon vin ». *Broquel* et *Brochars* sont deux dérivés de ce même mot *broque* ou *broche*.

P. 169, § 3. *Hogette*, « variante probable de *hoguette*, petit tonneau ». Oui, si, comme il arrive, *g* devant *e* représente la gutturale sourde *gu* et non la chuintante *j* : cf. p. 214 *la Doge* = *dogue*. Mais il est préférable d'y voir le mot *hogette* « petite colline, petite hauteur », dimin. de *hoge* « colline » (God.) < anc. nord. *haugr*. Le nom serait alors à reporter à la p. 65. — § 8. *Boistiel*, *Boiteau*, *Boistelier* peuvent désigner des « fabricants de boisseaux » ; mais il convient de préciser que ces mots dérivent de *boiste* « boîte » < lat. vulg. **buxida* < class. *pyxida*. Ce n'est qu'au cours du moyen âge que *boistel* se confondit avec *boissiel* « boisseau », venu du gaul. **bostia* (FEW, I, 454 b). — Le der-

nier § n'est pas clair. D'abord, à la deuxième phrase, « ce mot » renvoie à *machecrier*, d'après la construction de la phrase, alors que, d'après ce qui suit, il se rapporte à *massacre*. Puis il aurait été bon d'indiquer que la forme parisienne remplacée par la forme pic. *machacre*, francisée en *maçacre*, était *macecle* (d'où *maceclier* « boucher »). Enfin nous sommes ramenés au pic. *machacre* alors que les exemples cités ne sont que des noms en *machecre*.

P. 170, § 2. *Mangon* « boucher ». Peut-être. Le mot signifie également « gourmand, goinfre », d'une part (à reporter alors p. 203), et d'autre part, « monnaie d'or de la valeur de deux besants » (à placer en ce cas à la p. 173). — § 4. Le *tripier* peut être aussi « celui qui fabrique l'étoffe de laine appelée *tripe* » (God.). En fabriquait-on en Haute-Picardie ? — § 5. L'explication de *Sainmeresse* par « marchand de *sain* ou *saindoux* » — mot qui vient de **sagimen*, et non de *sagina*, qui aurait donné **saine* — est un contresens. Comment expliquer dans ce cas le suff. en *-eor*, fém. *-eresse*, qui indique l'agent qui fait l'action ? *sain* ne marque pas une action. En réalité, le mot, bien connu en a. fr., désigne « la femme qui pratique les saignées », procédé fort à la mode dans la thérapeutique du temps. C'est un dérivé du lat. *sanguinare* « saigner » ; le masc. était *saigneur* « saigneur », lequel a été remplacé plus tard par le barbier-chirurgien.

P. 171, § 6. *Rouleus*, en picard, signifie aussi « vagabond ». — Dernier § : *Radel* est à expliquer. Le mot signifie « radeau » et s'applique à un batelier, un conducteur de radeau (dit *radelier* en a. fr.).

P. 172, § 3. *Quai*, « rivage d'un port ». Insuffisant ; ce nom peut s'appliquer à celui qui habite sur le quai (cf. p. 65 et suiv.). D'autre part *quai*, dér. de *caio*, mot d'origine celt. signifiant « haie » (cf. breton moderne *kae* « haie, clôture »), pouvait désigner un domaine entouré de haies, un enclos. Un troisième sens encore est possible, et même me semble le plus probable, étant donné la fréquence du terme en Picardie, où il est attesté dans quantité de lieux-dits (et aussi dans le village de *Caix-en-Santerre*) : *quai* ou *cai* = « lieu où l'on amenait le produit, soit du terrage ou champart, soit de la dîme ». Il s'agit en général d'un endroit en terrasse, qui pouvait servir également à des réunions ou à des jeux. C'est pourquoi le mot a pu s'appliquer à des carrefours et à des places publiques. Cf. Raymond Dubois, qui, dans « Nos patois du Nord », nos 9-10 (1963-64), p. 18-28, donne une série d'attestations qui ne laissent aucun doute sur le sens du mot.

P. 173, § 3. *Assaie-Pot*, « arbitre chargé de procéder aux essais ». Bien vague. — *Ladourel*, « dérivé de *aduré* ». Ce n'est guère possible. On ne voit pas comment *u* serait passé à *ou*, ni quelle serait la signification du suff. *-el* ajouté à ce nom de magistrat. Il existait en a. fr. un féminin *doure* « fossé », employé dans la région de Soissons. *Ladourel* serait peut-être pour *La dourele* « le petit fossé ». L'ancienne langue avait aussi la forme masc. *dourel* « vivier » (*FEW*, III, 192 a, s. v. *duria*).

P. 174, § 4. *Vales*, li *Varles* doivent être lus *Valés*, li *Varlés*. — *Pagot* ne doit pas être le dimin. de *page*, lequel est *pageot* (*gu* et *j* ne sont pas interchangeables). Il s'agit plutôt d'un « paysan », d'un « rustre », dér. de *pagus* (cf. *pagoise*, *pagouse* dans God.). — *Naquet* aurait dû être expliqué : « jeune homme attaché à un seigneur ; page » ; particulièrement : « jeune garçon marqueur au jeu de paume » (God. ; Huguet, V, 396 a).

P. 175, § 3. *Graier* me paraît être un mot différent de *gruyer* ; il ne peut en tout cas venir du francique *grodi*. — § 4. *Viguier* est un mot d'emprunt provençal, doublet de *voyer* ; mais son rôle était-il réduit à « la police des voies » ? Ne pas oublier que *viguier* /

voyer viennent de *vicarius* « remplaçant », et que le *viguier* ou le *voyer*, agent du roi ou d'un seigneur, était chargé en son nom de lever les impôts, de rendre la justice, d'administrer une région. Ce n'est que par rapprochement avec *voie* que *voyer* a pris tardivement le sens restreint d'« officier de la police des voies ». — § 5. *Churlot* n'est pas « issu de l'a. fr. *escûrer* », encore moins de *échurer*, ce verbe n'ayant sans doute jamais existé. C'est une contraction de *Churelot* (cf. a. fr. *churelet*), dérivé de *churel* « ordure », d'origine inconnue. — Dernier §. *Massieu* est la forme picarde de *massis* « massif, ferme, solide » (cf. *bailleu* < baillif + s, *poussieu* < poussif + s, *tardieu* < tardif + s). Ce mot ne désigne pas un « huissier à masse », mais un individu large et épais ; c'est une caractéristique corporelle à reporter p. 185. Quant à *Maquete*, c'est plutôt un porteur de *maque* (a. fr. *mache*) « massue » ou « gros bâton ».

P. 177, § 3. *Triket*, *Triquoç*, *Tricotet* dérivent de *trique*, qui est bien le même mot que *estrique* ; mais ont-ils conservé le sens primitif de ce mot et désignent-ils tous des « régleurs », des « mesureurs » ? Il est bien plus probable qu'il s'agit de gens qui jouent de la trique ; cf. *tricole*, *tricotée*, *tricoter* dans God., où il s'agit de gros bâtons et de volées de coups. — § 5. *Brimbeuf* est, d'après Dauzat, « l'altération avec *f* régressif (cf. *soif*, anciennement *soi* < lat. *siti*) de *brimbeur*, prononcé *brimbeu* aux xiv^e et xv^e s. ». Ce mot signifie « mendiant » (de l'a. fr. *briber*, *brimber* « mendier ») et, par extension, « collecteur d'impôts ». On peut se demander si l'*f* final n'a pas une valeur plus précise et ne donne pas intentionnellement au mot un sens plus âpre ; autrement dit, s'il ne fait pas penser à *bœuf*. *Brimbeuf* serait alors « le collecteur d'impôts qui extorque jusqu'au bœuf du paysan ». Cette hypothèse pourrait être étayée par le nom de composition analogue *Briblébeu* (bribe les bœufs), qui est celui d'un personnage de la *Suite du mariage de Jeannin*, texte en picard du Vermandois du milieu du xvii^e s.

P. 178, § 2. *Choquet*, *Chouquet*, « collecteur de l'impôt sur le vin ». J'en doute, car « l'impôt sur le vin » s'appelait *soquet*. M^{lle} M. a trouvé le mot dans Godefroy, lequel ne dit pas qu'il est méridional et que l'impôt en question n'était perçu qu'à Beaucaire et dans quelques localités voisines. Il y a donc peu de chances pour qu'il ait été employé en Haute-Picardie. De plus, comme je l'ai déjà fait remarquer, *s* initial ne se transforme qu'exceptionnellement en *ch-*. Pour ces raisons, je pense que *Choquet* est tout simplement le diminutif du mot picard bien connu *choque* « souche d'arbre », au figuré « individu maladroît et stupide ; lourdaud ». Ce mot vient du lat. médiév. *choca* « stipes » (Du Cange) ; variante *chouque*, passée en français comme terme de marine, ainsi que son dérivé *chouquet*. *Choquart* et *Chocart* ont très certainement la même origine, avec le suff. péjoratif *-ard*. Quant à *Soquelet*, tout autant qu'un dérivé du méridional *soquet*, ce peut être une francisation de *choquelet*, autre dérivé du pic. *choque*, mot toujours employé pour désigner une « petite souche » ou un « gros éclat de bois ».

P. 179, § 6. Peut-on dire que *Daridel* soit le même mot que *Dardel*, dér. de *dard*, *darder* ? D'où viendrait l'*i* ? — § 7. *Ferré* veut dire « bardé de fer ; qui porte une armure » ; le mot n'implique pas la présence d'une « arme tranchante ». — § 8. *La Busarde* peut être aussi bien le fém. de *Busart* (réduction picarde de *Buisart*) « homme méchant » (God.). — Dernier §. *Costerel* = « cotte de mailles ». Explication très hasardée. La cotte d'armes se disait *coterel*, dér. de *cot(t)e* < germ. *kotta*. *Costerel*, avec un *s*, dérive de *coste* < lat. *costa* « côte, penchant d'une colline », et doit être rapproché de *Costelle*, *Costard*, etc., p. 65. Ici l'erreur est inverse de celle qui a été faite sur *Cotelle*, p. 65.

P. 185, § 3. *Larquette* « la large ». Impossible. Les dérivés de *larc*, *larg(u)e* « large » n'étaient pas en *-que*, mais en *-gue* : *largueur*, *larguece*. On peut peut-être interpréter par *l'Arquete* « le petit coffre », a. fr. *archete*, du lat. *arca*, nom appliqué à un menuisier ; ou encore par le fém. de *arquet* « qui fabrique des arcs, ou tire avec un arc ». — § 6. *Machuele* est un dérivé de *machue* « massue », et non de *massif* ; *ss* ne se transforme pas en *ch*.

P. 187, § 3. *Meurin* se rattache non pas à *mor* « brun » (la forme donnée *more* est un féminin), mais à l'a. pic. et a. fr. *meure* « mûre, fruit de la ronce » < lat. *mora*, et doit désigner un individu au visage boutonneux et couperosé.

P. 188, § 9. *Gros Poire*, au masc., est-il le même nom que *Grosse Poire*, au fém., qui précède ? *poire*, subst. masc., signifiait en a. fr. « pet » ; auquel cas le nom serait à rapprocher de *Pétard*, p. 191.

P. 189, § 4. *Trumant*, part. prés. de *trumer* « courir », ne signifie pas nécessairement « fortes jambes ». Ce nom est à rapprocher de *Trottier*, *Trotin*, *Trotel* de la p. 172.

P. 190, § 7. *Goirju* ne représente pas « la contamination de *gorge* par *goise* < lat. *geusia* », lequel *geusia*, soit dit en passant, ne pouvait aboutir qu'à **gieuse*, et non à *goise* ; l'a. fr. avait *geuse*. *Goise* vient de **gosia*, d'un radical probablement gaulois. Quant à *Goirju*, il est pour *gorju*, dér. de *gorge*, et montre le développement bien connu et particulier au picard d'un *i* entre *o* et *r* ; cf. *oir* or, *doiré* doré, *oirage* orage, *encoire* encore, etc. — § 10. *Liochart* n'a rien à voir avec *louche* ; comment expliquer le passage d'un radical à l'autre ? Ce nom est peut-être à lire *li Hochart*, et à rapprocher de *Hochart*, p. 216. — *Li Bignon*, expliqué par « qui louche », demanderait une justification. *Bignon* est un dérivé de *buigne*, *bigne* « gifle, beigne, bosse provoquée par un coup ». Ce mot s'appliquait en a. fr. à un homme qui porte la tête de côté. Il est donc à placer quelques paragraphes plus haut.

P. 191, § 2. *Boguet*, « qui a la même valeur sémantique que les dérivés de *bègue* », serait à expliquer. Je ne vois pas du tout d'où viendrait ce sens. *Boguet* doit être un dérivé de *bogue* « enveloppe de la châtaigne et du marron », que l'on a pu appliquer à un individu au caractère épineux. — § 4. *Bauchant* = *baucant* « tacheté » ne se rapporte pas à des « marques de petite vérole ». Le mot signifie d'ailleurs exactement « blanc et noir » et ne s'appliquait qu'aux chevaux (*FEW*, I, 226 b). *Bauchant* était donc le propriétaire d'un cheval pie, à la robe sombre marquée de blanc. A la rigueur, ce pouvait être un homme aux cheveux et à la barbe poivre et sel. — Le sens de *Camous* est exact, mais son explication par le préfixe pic. *ca* + *mucere* « moisir » est tout à fait fantaisiste. *Mucere* a donné *muisir*, *musir*, et le radical *moi-/mui-/mu-* ne peut passer à *mou-*. En réalité *camous* vient du lat. *camox* « chamois », d'où « cuir de chamois », d'où aussi le verbe *camoussier* employé en Hainaut (a. fr. *chamoisier*) « travailler comme de la peau de chamois » et par suite « meurtrir par pilonnage ». De là le part. passé *camousi* « meurtri, couvert de plaies » (tout à fait différent de *camusi* « moisi ») et le subst. *camousses* « marques de petite vérole » (*FEW*, II, 148-149).

P. 192, § 1. *Bonhomme* pouvait désigner simplement un vieillard, et pas nécessairement « un naïf ». — § 5. *Pyteloe*, dér. de *pite* « compatissant », serait à expliquer.

P. 193, § 4. *Roisant* signifie « frais, humide » en a. fr. et est un dér. de *roise* « routoir, endroit où l'on fait rouir le lin et le chanvre ». Il est à rapprocher du nom *Roisin*, bien connu dans le Nord, et désigne probablement un « rouisseur de lin » plutôt qu'un

« homme vif d'esprit ». A reporter alors à la p. 154, § 1. — § 5. *Galiot*, dér. de *galer* « s'amuser », me semble douteux. — § 6. *Doucen*, *Doussen* n'ont aucun rapport avec *doux* ; ils doivent s'analyser *dou sen*, *du sen* « homme qui a du bon sens » (*sen* < germ. *sin*), et être reportés p. 192, § 8.

P. 194, § 2. *Melicot* ne peut se rattacher à *malitia*, le groupe *ty* ne pouvant passer à *k*. J'y verrais volontiers un composé de *meslif* + *coq* « coq querelleur, batailleur, qui cherche la mêlée » (cf. le nom moderne *Mellicocq*), terme appliqué à un individu irascible. — § 3. *Papeleu* « symbolise probablement la méchanceté, la cruauté ». Je ne vois pas pour quelle raison, peut-être parce que ce mot pourrait vouloir dire : « qui mange (*pape* < lat. *papare* « manger ») du loup » ? Au vrai, *papeleu* était le nom d'une « sorte de monnaie en usage à Tournai au xiv^e s. » (God.). Ce nom est donc à placer à la p. 173, § 6, à côté de *Claquin*, *Feluque*, etc. — § 8. *Bubier*, avec *u* au radical, n'est pas une « variante graphique de *bobier* », o, je le répète, ne passant pas à *u* en picard. Ce nom doit se rattacher à l'a. fr. *bube* « bouton, pustule » < gr. *boubôn*. Ce serait « l'homme au visage pustuleux, couvert de boutons ». Par suite supprimer à la page suivante, § 7, les mots : « dans le surnom *Bubier* ».

P. 195, § 8. *Baes* ; lire *Baé*, avec *s* du cas sujet.

P. 196, § 4. *Saillant*, part. prés. de *saillir* « sauter », doit marquer l'agilité, la prestesse, plutôt que « la frivolité ou l'étourderie » ; de même probablement *Volant*. — § 5. *Musi*, *Muzi* représentent le pic. *musi*, *muisi* « moisi », bien plutôt qu'un individu « qui muse le nez en l'air ». Cf. le chroniqueur tournaisien *Gilon le Muisit* (xiii^e-xiv^e s.), ainsi appelé sans doute parce qu'il avait de vilaines taches sur la figure.

P. 197, § 6. *Hiniaus* peut représenter *haingniaus*, mais beaucoup mieux encore *i(s)niaus* « rapide » (a. fr. *isnel* ; cf. all. *schnell*). Le *h* serait adventice, comme dans *Le Hire* du § suivant, si ce nom vient bien de *ira*. — § 8. *Dieulé* ne semble guère pouvoir se rattacher à **dölus*. D'où viendrait la triphth. *ieu* ? On aurait à la rigueur *deulé*, mot qui ne se trouve que sous la forme *adeulé* « dolent, triste ».

P. 198, § 7. *Nacheux* ne peut venir de *nasicare*, qui a donné a. pic. *nasquier* (a. fr. *nasquer*, *naquer*), dont le dér. est *naquesieu*, pic. mod. *naksyoe*. *Nacheux* est un dér. de *nache* « fesse » < lat. *nâtica*, et signifie : « qui a de grosses fesses ». Donc à mettre p. 191, § 6. — *Fuiron* désigne un « voleur » aussi bien qu'un « curieux » ; à rapprocher de *Furier*, p. 202. — § 9. *Freté* vient de *frictare* ; aucun *s* n'apparaît dans le radical des mots de cette famille (*FEW*, III, 784-87). L'*s* de *Frestoncelle* serait donc inorganique. D'autre part, comment, à partir de *freté*, expliquer la termin. *-oncelle* ? Il faut en tout cas prendre comme base un subst. *freston* ou *fretton* à déterminer. Cf. en a. fr. les termin. *-oncel* de *bastoncel*, *larroncel*, *lioncel*, *pennoncel*, etc.

P. 199, § 1. Il n'y a aucune raison de voir dans *Caudel* « une variante de *Cautel* par attraction du lat. *calidus* ». C'est l'a. fr. *chaudel* « trame, machination » (God.), « mauvais tour qu'on joue à quelqu'un » (xii^e-xiii^e s.), terme particulièrement picard, d'après *FEW*, II, 90 a. Ce mot n'a donc rien à voir avec *cautèle*, *cauteleux*. — § 2. *Musset* vient de *musser* « cacher » < gaul. latinisé **muciare*, et non de *mucier*, autre forme d'ailleurs du même verbe.

P. 200, § 6. « *Caudebert* < *caud* + *bert*. Cet hybride germano-picard me semble des plus suspects, surtout à cause de la forme fém. *caude* qui ne s'explique pas.

P. 201, l. 1. *Haguenes* ; lire *Haguenés*. — § 2. *Le Heuteur* est-il une variante de *heurteur*,

avec chute du premier *r* par dissimilation? C'est douteux. L'ancienne langue ne connaissait d'ailleurs que *hurter*. Le mot est plus probablement dérivé du verbe *heuter* « travailler la terre à la *heute* », c.-à-d. à la houe (a. pic. *heue* < *haue* < francique **hauwa*). — L'a. pic. est *buquier*, plutôt que *buquer*. — § 5. Le verbe *holer* n'est pas attesté, que je sache, au sens de « hurler ». En tout cas, qu'il vienne de *ūlulare* qui a un *u* long, cela n'est pas possible. Si bien que *Holin* et *Houlet* doivent être rattachés à un autre radical, celui probablement de *hole* « lieu de débauche » < a. h. a. *huóran*. Ces noms auraient été appliqués à des débauchés, et sont à placer p. 204, § 6. Cf. dans God., *hole*, *holerie*, *holeur*, *holier*, *holière*. — *Hoppin*, qui suit, peut venir de *hop* ! mais aussi de *hoppe* « bière tout particulièrement houblonnée » et désigner un amateur de cette bière.

P. 202, § 3. *Toulemine* serait à expliquer. Si le premier élément vient de *toldre* < *tollere*, ce dont je doute, et signifie « prendre », quel est le sens de *mine* ?

P. 203, l. 3, supprimer « a. pic. *ballocher* » ; la forme pic. était *balochier*, comme en français. — § 4. *Goisart*, pas plus que *gosier*, ne peuvent venir de *geusia* (voir plus haut la remarque sur la p. 190, § 7) ; ils remontent à un radical **gos-*, probablement gaulois ; d'où **gos-ia* > a. fr. *goise* « gosier » (rapprocher *dégoiser*). Mais *Goissart*, avec deux *s*, est-il une « variante de *goisart* » ? J'y verrais plutôt un dér. de *gois* « chien » (cf. God. *goissement* « jappement, cri du chien »), mot qui aurait pu être appliqué à quelqu'un qui gronde, qui grommelle. — *Boufel*, *Bouffars*, venant de *bouffer* « souffler en gonflant les oues », ne sont pas ici à leur place. Il s'agit d'un tic, d'une particularité physique, à mettre par ex. p. 191, § 6. — § 5. *Huvele* est plus probablement un dérivé de *huve* « sorte de coiffure, de bonnet », que de *huver* « se gaver ». Par suite, *Huvelart*, dérivant de *huvele* — car on ne peut analyser par : « qui huve le lard », *huver* étant intransitif — doit aussi se rattacher à *huve*, avec le suff. péjoratif *-art*. Ces deux noms seraient alors à placer p. 157, dans les métiers de la chapellerie. *Huver* + *art* aurait d'ailleurs donné *Huvart*, et non *Huvelart*.

P. 205, dernier § : *ambesas* vient de **ambos asses* ; *ambo as* ne peut expliquer la sifflante intérieure.

P. 208, § 3. *Vielos* est-il à rattacher à *vieil* ? On ne voit pas bien la valeur que le suff. *-osus* > *-os* = *-eux* pourrait ajouter à cet adjectif ; **vieilleus* n'est pas attesté. Par contre *vielleus* « joueur de vielle » serait tout à fait normal.

P. 209, § 7 : *jeodatarium* a donné *feodataire*, *feodaire*, *feodatier* en a. fr., mais certes pas *favetier*. D'où viendrait l'a initial ? Le *favetier* ne peut-être qu'un « producteur de fèves » ; cf. a. fr. *favete* « petite fève », dér. du lat. *faba*. Donc à placer p. 143.

P. 213, § 3. *Belin* signifiait « sot comme un mouton » (God.), et aussi « mari trompé ». L'explication par « d'humeur égale » est indulgente.

P. 214, § 2. L'a. fr. avait *chienaille*, et non *chenaille*. — Il n'est pas exact de dire que *caignon* soit « issu de *cania* chienne ». *Cania* a donné *caigne*, *cagne* ; *caignon* vient de **canionem*, dér. de *canis* « chien ».

P. 215, § 1. *Cokesel* me semble sans rapports avec *cocasser* (écrit fautivement *cocaser*). J'ignore son origine ; mais je note que le flamand a un mot *cooksel* qui signifie « action de faire cuire dans un liquide » ; n'aurait-il pas été appliqué à un cuisinier ? — § 2. Il est bien certain que le mot *poule* s'est prononcé, et se prononce encore, *pouille* avec *l* mouillé (ou plutôt *yod*) dans une partie tout au moins du département de l'Aisne, et aussi en d'autres régions ; à preuve les dérivés *pouillette* « jeune poule » que l'on trouve dans tout

le domaine picard, *pouillard* « perdreau » qui se dit en Anjou, *pouillot* « espèce de passe-reau », etc. Mais il ne s'en ensuit pas que tous les anthroponymes cités par M^{lle} M. se rattachent à ce nom. C'est ainsi que *Poille*, *Puille* et le dérivé *Poillon* ne peuvent venir phonétiquement de *pūlla* « poule ». Ils doivent être rattachés à un autre mot, l'a. fr. *peouil*, *pouil* « pou » < lat. vulg. **pedūculus*, et désignent, à n'en pas douter, des « individus pouilleux ». Mais il est certain aussi que des confusions se sont produites entre les deux mots, et qu'il est impossible de décider si, en Haute-Picardie, *Pouillet* et *Pouillon* se rattachent à *pouille* ou à *pouil*. Godefroy cite aussi *pouille* pour « pou », et en donne comme dérivés *pouillart* « qui a des poux », *pouillon* « petit pou ». La possibilité d'une double étymologie aurait dû être indiquée.

P. 216, § 5 : *moissonel* vient de *muscion(em)* + *ellum*. — § 9. *Froe* = *freux* en franç. mod.

P. 217, § 2. *Muchet* ne peut être le même mot que *Mouchet*. *Muchet* doit se rattacher au mot *muche* « cachette », et être la forme masc. correspondant à l'a. fr. *muchele* « cachette ».

P. 218, § 2. Je ne vois pas du tout comment les noms *Loitre*, *Lostre*, *Loistre*, *Loistrier* peuvent être rattachés au mot *loutre* < lat. *lūtra*, dont les formes anciennes étaient *lorre*, *leurre*. Il y a là erreur complète, car ces noms ne peuvent représenter que le mot *huitre*, qui se disait *oistre* en a. fr. < lat. *ostrea*, avec ici agglutination de l'article défini. Cf. God. *oistrier*. Sans doute ne récoltait-on pas d'huitres en Haute-Picardie, mais il pouvait y avoir des amateurs de ces coquillages et des importateurs d'huitres d'Ostende.

P. 219, § 1. *Papel(l)on* ne me paraît pas pouvoir représenter *papillon*. Le mot est plutôt à rapprocher de *papelard* : un *papelon* aurait été un hypocrite, — ou de *papel* « papier ». *Papellon* signifiait aussi « coq » en a. fr. (God.). — § 4. *Gougou*, lire *Goujon*.

P. 220, § 5. *Alozé* signifie bien « renommé, digne d'éloges ». Le « peut-être » est ici à supprimer. — § 6. Sous *Batibous*, la parenthèse « cf. a. fr. *bouton* moulin à tan » est sans objet. — *Beduin* ne peut être formé sur *bata-* < *batare*; il repose sur la racine onomatopéique *bed-* mentionnée p. 195 à propos de *Baideron*, dér. de *bédier* « ignorant, stupide »; *bata* aboutit en effet à *bée* et non à *bed-*. *Béduin* aurait donc le sens non pas de « bavard, caqueteur », mais de « sot, niais ». — *Bense* peut venir de *banse* « corbeille » < *bansa*, croisé avec *benne* « panier d'osier » < **benna*. L'opposition *ā/ē*, si soigneusement maintenue par le picard, comporte en effet de nombreuses exceptions dans la zone Est du domaine, de Saint-Quentin à Cambrai.

P. 221. *Brubant* n'a rien à voir avec *bourbe*. Ce nom désigne « un homme originaire du Brabant ». Les formes *Brubant*, *Brubançon* se trouvent dans des textes du moyen âge à côté de *Brabant*, *Braibant* et *Brabançon*, *Braibançon*. — *Cadore* signifie peut-être « char-donneret », qui se disait *cadorel* en picard, par métathèse de *cardoel* < lat. *carduelem*; et l'on sait que *l* final tombe souvent en picard; cf. *cardoré* à Boulogne. — *Cadole* « cabane » est un mot qui appartient exclusivement au domaine franco-provençal; il n'y a guère de chances pour qu'il ait donné des dérivés dans l'Aisne, et il faut sans doute chercher une autre origine pour *Cadoulée* et *Chadolet*. — L'expression *chape chaite* « profit imprévu » est une forme de l'ouest (Poitou, Saintonge). En franç. ou en pic. on disait *chape cheoite* < cappa **cadita*, ou *chape cheüe* < cappa **cadūta*; *chape-chute* en franç. mod. (voir l'article de Littré sur l'histoire de cette expression). Il y a donc eu confusion de termes dans les noms *Chappechainte* et *Cappe sainte*, s'il faut y voir, ce que je ne crois pas, l'expression ci-dessus mentionnée : le participe *cheoite* ou *cheüe* aurait été remplacé par le part. passé

de *ceindre* dans le premier cas, par l'adj. *sainte*, lui-même confusion pour *ceinte*, dans le second cas. Mais il est inutile de chercher si loin. Ces deux noms désignent simplement « quelqu'un qui avait l'habitude de porter une cape serrée à la taille par une ceinture ». Cf. ces vers de Wace dans le *Roman de Rou* : « Une chape à pluie afubla; Desus la chape se fist ceindre ». — *Chaudemusse* pourrait être une forme écrasée et dissimulée pour *chaude aumusse* « chaude coiffure de fourrure à capuchon », explication qui me semble préférable à « chaude cachette ».

P. 222. *Daoust* : « nous ignorons », est-il dit, « l'événement qui a pu inspirer les noms de personne tirés des mois de l'année ». Il s'agit en général d'enfants trouvés, de tout jeunes enfants qui ont été abandonnés, déposés à la porte ou dans le « tour » d'un couvent. Faute de connaître leurs parents, on leur donnait comme nom le nom du mois où ils avaient été recueillis. De même plus loin pour *Février*. — *Daqueste* = peut-être d'*Aqueste*; a. fr. *aqueste* « acquêt, acquisition, profit ». — *Demiore* = demie hore « demi-heure »; surnom d'un homme lambin (?). — *Gormon* « nom d'un héros épique ». C'est possible; mais il s'agit plus probablement de « quelqu'un qui a la gourme, ou les écrouelles, ou un goître », a. fr. *go(u)rmon*.

P. 223. *Grouchet* n'est pas une variante de *crochet*; c'est « l'homme qui grogne, qui grommelle de mécontentement »; dér. du verbe a. pic. *grouchier*, a. fr. *groucier* « grogner, gronder ». — *Hecquerel* ne vient pas de l'a. pic. *hec* « crochet ». Comment expliquer en ce cas le suff. composé *-erel*? En réalité ce nom dérive de l'a. pic. *hecquier* « tailler du bois copeau par copeau » < francique **hekkôn* « fendre à la hache ». Il est à placer p. 139. — *Jourdiu* n'est pas une « variante de (au)jourd'hui »; jamais en pic. *ui* ne s'est changé en *ieu*. C'est un juron : « par le jour de Dieu! » donc à mettre p. 120, ainsi que *Mèredieu* et *Pasq Dieu* de la p. 124. — *Labernier* n'est pas une « variante de *abennier*, avec dissimilation *nn* > *rn* ». C'est un dér. de *hargne*, a. fr. *bergne*; l'*abernier* c'est « le disputeur, le querelleur ». Même mot que *Le Hérignier* de la p. 197, § 5. — *Le Mai*; peut-être, mais sous toutes réserves, enfant trouvé « qui est né en mai ». — *Manche* ne veut pas dire « manche de charrue » (pourquoi de charrue, plutôt que de bêche ou de pioche?). C'est la forme fém. de *manc* < *mancus* « mutilé », privé d'un membre, manchot »; cf. dans God. *manchel*, *manchet* « manchot ». Donc à mettre p. 189-190 — *Maquille* doit être le déverbal du verbe pic. *maquiller* « mâchonner », dér. de *masquier* « mâcher ». — *Marcangie*, forme fém. de *marcangie* ou *mercangie* = a. fr. *meschangie* : « qui a changé pour devenir pire » (God.) ou « qui est la victime d'un échange défavorable » (*FEW*, II¹, 121 b). On sait qu'en pic. *s* devant cons. passe souvent à *r* : *varlet* = *vaslet*, *merlée* = *meslée*.

P. 224. *Ploibaut*, *Ployebauch* = ploie bauc « qui plie une poutre » (*bauc* < germ. *balko*), surnom d'un homme fort (?)

P. 225. *Quatorze* : le quatorzième de la famille (?); ou enfant né ou trouvé le 14 (?). — *Le Sanneur* : « le saigneur, celui qui pratique les saignées »; forme masc. du nom *Sainneresse* vu p. 170, § 5.

P. 226. *Troispaus* = non pas « trois peaux », mais « trois poils, trois cheveux », sobriquet d'un chauve (lat. **pīlos* > *pels* > *paus*, comme **illos* > *els* > *aus* « eux »). — *Turquet* : « fort comme un Turc » (?). C'était aussi le nom d'un oiseau de fauconnerie. — *Vaudure*, « composé de *valde* > *vau* très + *dur* ». Cela ne me semble pas possible. Je ne sache pas que *valde* soit passé en franc. sous la forme *vau* (c'est *vel* « ou bien »

+ s qui a donné *vaus*, *viaus*) ; et comment expliquer le féminin ? Tout simplement *Vaudure* vient de *vallem duram* « la vallée rude », ce qui ne fait aucune difficulté phonétiquement ni sémantiquement (cf. *Vaucluse* : « la vallée fermée »). — *Vanisel*, nom flamand ? — *La Virée*, *Virot*, « dérivés probables de *vibrare* tourner ». Non pas de *vibrare*, mais de **virare*, altération de *gyrare*. — *Vitime*, « variante de *victime* ». Certainement pas. *Vitime* (ou *Uitime*) est l'a. fr. *uiti(s)me* « huitième », dont une autre forme était *oitisme*, à rapprocher de *oitel* signalé plus haut. Ce nom a dû s'appliquer au huitième enfant d'une famille.

P. 230. « En picard comme en wallon, *e* proton. + *s* > *i* ». Formule inexacte, car *e* proton. + *s* reste *e* : *vestire* > *vestir* « vêtir » ; **sestariu* > *sestier* « setier ». Il faut poser : *e* proton. + *s* + yod ; ce que montrent les ex. donnés : *pīscionem* > *pisson* « poisson » ; *Artesidnum* > *artisien* « Artésien ».

Les erreurs commises par M^{lle} M. sont, on le voit, nombreuses. Elles résultent pour la plupart de ce qu'elle n'a pas tenu suffisamment compte des lois phonétiques, tant picardes que françaises. Ces lois s'exercent dans les noms propres avec la même rigueur que dans les formes grammaticales ordinaires ; d'ailleurs les noms de personne étudiés ne sont autres, en leur grande majorité, que des noms communs, des adjectifs ou des verbes. D'autre part, et c'est là une nouvelle et désagréable série de griefs, ces erreurs d'interprétation, qui, tout compte fait, ne portent que sur un nombre relativement limité de mots, sont accompagnées d'une multitude de fautes d'impression, d'orthographe, de langue, de ponctuation, qui sont, non seulement déplaisantes dans un ouvrage de cette nature, mais aussi gênantes. Je ne voudrais pas faire le pédant ni jouer au regratteur de syllabes et de virgules, mais il me faut bien constater que trop souvent des fautes d'accord, de construction ou de ponctuation égarent le lecteur, le laissent indécis sur le sens d'une phrase et l'obligent à recommencer sa lecture. Ne pouvant donner ici le relevé des innombrables fautes qu'il conviendrait de faire disparaître, je me contente d'un échantillonnage évocateur.

Coquilles typographiques. — M^{lle} M. elle-même s'est aperçue qu'il y en avait dans son livre ; aussi y a-t-elle inséré un *errata* qui indique une quinzaine de corrections, en priant le lecteur de « bien vouloir excuser les quelques erreurs qui ont pu échapper aux correcteurs des épreuves ». « Quelques erreurs », c'est trop peu dire ; c'est par centaines qu'on les compte. En voici, en dehors des 15 signalées, toute une liste, et qui n'est pas exhaustive : p. 7 *saint Gobain* pour *Saint-Gobain* ; 9 *Noviomensis* au lieu de *Novionensis* ; 64 n. 5 *annoblie* pour *anoblie* ; 73 *pillier* pour *pilier* ; 75 le *nord* pour le *Nord* (département) ; 111 *Mursie* pour *Nursie* ; *refus* pour *rufus* (mot latin) ; 138 *l'Anainnier* pour *l'Ahainnier* ; 145 *vicea* pour *vinea* (mot lat.) ; 150 *Saint Quenin* pour *Saint-Quentin* ; 152 n. 18 ils *feront* pour ils *seront* ; n. 21 : *11 c... LXII* pour *II^e LXII* ; 152 *Compte de l'argenterie XVIII^e*, au lieu de *XIV^e* ; 157 *taneur* pour *tanneur* ; 158 *joherel* pour *goherel* ; 159 *on été* pour *ont été* ; 160 *heriero* pour *herrero* (mot esp.) ; *marshkalk* pour *marbskalk* ; 161 *ces activités* pour *ses* ; 163 *mouillant avec avec* ce liquide (dittographie) ; 166 *niulle* pour *niule* ; 169 *Barllet* pour *Barillet* ; 174 n. *XII^e s.* pour *XII sols* ; 176 *aux italiens* (sans majuscule) ; n. 46 *un sergans*, pour *uns s.* ; 183 *acrutidine* pour *acritudine* (mot lat.) ; *nos venons*, pour *nous venons* ; n. 1. *Realencyclopedia* pour *-paedia* ; 197 *Lesnognie* pour *Lesgrogne* ; 198 *symbolysée* ; 201 n. 25 *scont* pour *sont* ; 214 *chenaille* pour *chienaille* ; 215 *cocaser* pour *cocasser* ; n. 43 *de poons de cisnes* (vers faux) pour *de poons ne de cisnes* ; 217 le

surnoms de ; *petit mouche* ; 209 *scarabenus* pour *scarabaeus* ; 225 *criade* pour *criarde* ; etc etc. ; — sans compter les fautes d'accents : 66 *patis* = pâturage ; 111 *Sebastien, a* (prépos.), *Benoît* ; 120 *Noel* ; 139 *bucheron* (2 fois) ; 143 *acre* = âcre ; 158 *bats* (2 fois) = bâts ; 163 *orfèvrerie* ; 165 *melée* ; 166 n. 35 *gibeles* = gibelés ; 167 *ragout* ; 178 *geolier* , 180 *flute* ; 192 *naïveté* ; 195, 201 *onomatopéique* ; 202, 221 *sureté* ; 224 *poele* ; 225 *laïque* = laïque ; etc., — et l'absence de traits d'union : 73 *peut être*, 143 *claire voie*, 207 *belle sœur*, passim *Saint Quentin*, etc. — Ajoutons encore les fautes d'accord, très nombreuses également, et qui ne semblent pas toutes imputables aux typographes : 10 sur *le XIII^e, XIV^e et XV^e siècle*, et 199 *du XIII^e et XIV^e siècle* ; 139 pièce de bois destinée à être *mis* en planche ; 149 forme *issu* de ; 151 la personne qui était *nommé* ; 154 ces opérations sont *représentés* par ; 164 le miroirier *fabriquaient* des miroirs ; 171 la vente de certains condiments *ont* donné naissance à ; 175 l'officier à qui était *confié* la police ; 205 les *gagne-petits* ; *ils pouvaient* s'agir de ; 206 les noms *forme* une catégorie ; 225 forme *contracté* ; 230 la triptongue s'est *réduit* à ; etc. ; — et surtout la tournure participe passé + *de* + nom féminin ou pluriel, qui est répétée un nombre considérable de fois, et où le participe reste partout sans accord : 169 *dérivé* de *buttis*, *Boutaille*, *Bouteille*... ont désigné ; id. 145, 150, 198, 203,... ; 195 *dérivé* du thème *garg-*, *gargate* avait en français... ; 187 *issu* de *bis*, les dérivés pouvaient... ; id. 149, 157, 188, 193, 195, 202,... ; puis aussi ces fautes qui se répètent dans des tournures du même type, où l'on trouve le singulier au lieu du pluriel attendu : 66 étendue sans *arbre* ; 128 thème de *plaisanterie* ; 144 vendeur de *blette* et de poireaux ; 156 ces sortes de *gant* ; 161 différentes sortes de *fermeture* ; 200 frappait à *coup* de poing ; 215 les noms tirés de *nombre* ; 140 fabricant de *balai* ; 149 un faiseur de *lit* de plume ; 162 faiseur de *dé* à coudre ; 163 faiseur de *trait* d'arbalète ; 149 coffres recouverts de *lame* de cuir ; 139 bois mis en *planche* ; 150 les hanaps, *vase* à boire exécutés en métal ; 154 les pourpoints, *habit* qui couvrait le corps ; 160 des patins, *chaussure* grossière ; 162 des lances, *arme* faite avec..., etc. ; et que dire d'une phrase comme celle-ci où une double faute d'accord rend le sens peu sûr : p. 7 « la Thiérache est formée de plateaux ondulés, *drainée* (pour drainés) par l'Oise et par ses affluents le Thon et la Serre, qui la *sépare* (pour séparent) du Laonois » ?

Voici maintenant de véritables fautes de langue : 158 à l'harnachement ; 161 des *ventaux* de porte (= vantaux) ; *clanche* (= clenche) ; 175 il jugeait les *différents* relatifs aux gabelles (= différends) ; 177 *émine* pour *hémine* ; mesure *équivalent* à... (= équivalant) ; 211 le *desservice* d'une chapelle (= la desserte) ; — des maladresses de construction et de style qui font que l'expression est peu claire et remplie d'équivoques : 9 Soissons et Compiègne *perdent* de leur importance et *furent* chargées de... (pourquoi ce changement du temps des verbes ?) ; 17 le nom individuel fut *en majeure partie* d'origine romane (incorrect pour : fut dans la majorité des cas) ; le fonds *onomastique des noms* (tautologie) ; 64 n. 5 c'est au XIV^e s. que la famille émigra *et fut* annoblie (*sic*) au XVII^e s. (phrase ambiguë d'abord, contradictoire ensuite) ; 145 le *charron* est un des *métiers* les mieux représentés (= le charronnage) ; de même 148 parmi les autres *métiers* du bâtiment, les *personnes* chargées de... ; 158 le *bourrelrier* a désigné l'ouvrier qui..., *ils sont* qualifiés... (le début de la phrase a été oublié) ; de même 206 : *fil* apparaît accompagné d'un adjectif ; *ce sont*... ; 177 les droits de péage étaient *ceux perçus*... (construction incorrecte, pour : ceux que l'on percevait) ; de même 190 *celles atteintes* de..., voici *celles concernant*..., 202 *ceux évoquant*... ; 212 l'*échevin* a désigné le magistrat élu par les bourgeois... (équivoque ;

comprendre : échevin est le nom qui désignait...) *et* dirigeait les affaires municipales... (mal construit); 227 les pays de langue germanique *et* romane (autre équivoque); 228 un certain nombre de termes apparaissent comme anthroponymes *avant de l'être* dans les textes (que veut dire cette phrase ? il faut deviner); etc., etc.

Ponctuation. — Ici c'est la confusion complète. Alors que la ponctuation a été imaginée pour faciliter la lecture, pour détacher ou présenter les différents membres de la phrase, pour les unir parfois en les mettant sur un même plan, dans le livre de M^{lle} M. il en va tout autrement; la ponctuation, absolument aberrante, embrouille tout. Les virgules en particulier sont très souvent placées là où elles n'ont que faire et manquent là où on les attendrait. Si bien que quantité de phrases, coupées à contresens, sont intelligibles à première lecture, et qu'un nouvel embarras s'ajoute à celui que créent les phrases mal construites, les mots imprécis et les accords mal faits signalés plus haut. Ainsi, couramment, une virgule sépare, on ne sait pourquoi, le sujet du verbe : 7 une grande voie romaine, se dirige vers...; 149 le ruchier, faisait...; 192 l'adjectif bon, entre comme épithète...; — ou le verbe de son attribut : 174 le lanternier était en ancien français, l'employé chargé...; — ou le verbe de son complément d'objet : 192 franc a signifié, noble de cœur; 194 griffon a dû symboliser, la méchanceté; 199 chacun défend comme il peut, sa bourse ou sa vie; etc. Des groupes divers sont ainsi fragmentés : 169 Du Cange désigne les cavaliers, par le terme...; 177 le nom de la mesure, dont ils se servaient... Même emploi fautif du point et virgule : 169 nous avons noté; Cuvelier..., 185 voici aussi; Quarrez..., 211 nous avons relevé; le maire et l'échevin. Etc. Ce qui fait la gravité de ces fautes et les rend irritantes, c'est leur nombre; à chaque paragraphe, à chaque ligne presque, le lecteur bute sur un signe de ponctuation qui le déroute, se heurte à des phrases ambiguës, qui demandent à être reprises avec un effort d'analyse. Bref, le livre n'est pas « écrit »; et l'on ne peut que condamner des phrases comme p. 205 Les vagabonds qui couraient *les chemins composés d'anciens mercenaires*, ou p. 219 Les poissons ont laissé comme traces Goujon; Gougou *et* Quieverne a pu caractériser un homme à grosse tête (où il faut comprendre, malgré la ponctuation et la présence de *et*, que c'est Quieverne seulement qui implique l'idée de « grosse tête »).

Tout cela est donc bien mal présenté, et c'est grand dommage. M^{lle} M. a certainement fourni à l'imprimeur un manuscrit difficile à lire (d'où les nombreuses erreurs typographiques), rédigé à la hâte (d'où le grand nombre d'incorrections et de phrases mal venues), très mal ponctué. Elle a commis l'erreur de croire que c'étaient des « correcteurs » spécialisés attachés à l'imprimerie qui se chargeraient de la toilette du volume et de sa parfaite mise au point. Il faut qu'elle sache que l'auteur seul est responsable du texte qu'il livre au public et que c'est à lui qu'il appartient de lire et relire ses épreuves, de les corriger avec la plus grande minutie. Il est regrettable qu'une thèse de doctorat ait été écrite d'une façon aussi négligée, qui irrite le lecteur respectueux de la langue et risque de l'indisposer contre un travail qui, du point de vue de la recherche onomastique, présente, comme je l'ai dit, un intérêt incontestable.

L.-F. FLUTRE.